



LE DÉFI DU
« *vivre-ensemble* »

LES JEUNES EN LOGEMENT
ET LA COMMUNAUTÉ

Édition

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du Gouvernement du Canada, volet Solutions novatrices à l'itinérance (SNI).

Correspondances

Mathieu Bourbonnais
bourbonnais.mathieu.2@courrier.uqam.ca

Chercheurs principaux

Mathieu Bourbonnais (Candidat à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal)
Mélicha St-Denis (Maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal)

Comité consultatif sur la recherche évaluative

Marie Leclerc (Coordination, Bureau de consultation jeunesse)
France Tardif (Documentaliste, Bureau de consultation jeunesse)
Nathalie Boucher (Soutien administratif, Bureau de consultation jeunesse)
Alerte Avril (Vie associative, Bureau de consultation jeunesse)

Révision

Marie Leclerc (Coordination, Bureau de consultation jeunesse)

Conception graphique

Jocelyne Guillot (Candidate à la maîtrise en design, Université Laval; www.jocelyneguillot.com)

Toute reproduction totale ou partielle du présent document est autorisée à la condition que la source soit citée.

Pour citer ce document :

Bureau de consultation Jeunesse. (2019). *Le défi du "vivre-ensemble" : les jeunes en logement et la communauté. Rapport d'évaluation du projet CO-LOC au BCJ (2018-2019)*. Rapport remis à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Montréal, Qc : BCJ.

Date de publication : 30 mai 2019

REMERCIEMENTS

À travers cette recherche, nous avons découvert un grand organisme communautaire incarnant le changement social de par le travail passionné de ses travailleurs et travailleuses. Prenons le temps de remercier celles et ceux avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer au Bureau de consultation jeunesse. À l'administration et à la vie associative : Marie Leclerc, succédant à Catherine Boucher (coordination); Alerte Avril (vie associative), Nathalie Boucher (soutien administratif) et France Tardif (documentaliste), sans qui nous n'aurions pu faire partie de l'aventure. Les travailleurs et travailleuses communautaires des trois territoires du BCJ : À Laval, Louisa Joseph, Marie-Mythzy Larrieux et Rodney Dorvelus; à Montréal, François-Xavier Charlebois, Mélissa Roussel, Nicolas McMahon et Véronique Houle; à Longueuil, Audrey Beauchemin et Lazard Vertus.

Nous avons également fait la connaissance de personnes extraordinaires qui désirent s'impliquer auprès de leurs pair.e.s. Elles se dessinent une trajectoire de vie active au sein de la société et nous ne doutons pas qu'elles continueront à travailler au changement social. Reconnaissons ici la contribution essentielle de Winnie, Everline, Samuel, Jean-Victor, Virginie et David à la bonne marche de la présente recherche et surtout au déroulement du projet CO-LOC qui serait resté à l'état de modèle logique sans leur implication citoyenne.

Cette implication dépendait aussi de la participation d'autres jeunes motivé.e.s à développer leur autonomie, leur pouvoir d'agir et à poursuivre leur parcours d'insertion sociale. Saluons chaleureusement toutes les personnes en logement temporaire au BCJ et tous les jeunes entourant l'organisme qui ont fait vivre le projet CO-LOC et qui jour après jour représentent l'espoir d'une autre société, préoccupée de liberté, de solidarité, et de justice sociale. Leur participation aux groupes de discussion nous ont fait voir le projet autrement.

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans le travail constant et minutieux de Mélissa St-Denis qui a bien voulu sortir d'un congé préventif bien mérité pour nous aider à co-écrire ces nombreuses pages, soutenir l'organisation de la rédaction, de même que tolérer les écarts émotionnels du chercheur principal. Un grand merci pour ça et pour tout le reste!

Nous remercions également Jocelyne Guillot qui a tout de suite montré de l'intérêt envers le projet lorsqu'elle a été approchée en vue d'assurer la conception graphique du présent rapport. Ses qualités artistiques sont indéniables et grâce à elle les idées qui y sont contenues pourront être plus facilement transmises aux lecteurs.trices.

Enfin, soulignons la présence bienveillante et la grande compréhension de l'agent de programme d'Emploi et développement social Canada (EDSC) qui, dans ses fonctions à Service Canada, a démontré un intérêt hors du commun envers le projet CO-LOC et ses participant.e.s, et ce, tout au long du projet.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. La participation citoyenne des jeunes en difficulté en contexte de milieu de vie : état de la situation	5
1.1 État de la situation de l’itinérance jeunesse et des savoirs.....	6
1.2 De l’Hôpital général au Logement d’abord pour les jeunes en difficulté : contextualisation historique du logement social avec support communautaire au BCJ	7
1.3 La participation citoyenne en milieu de vie des jeunes en difficulté.....	19
CHAPITRE 2. La structure du projet : finalités, buts, objectifs	23
2.1 Mission.....	24
2.2 Buts.....	24
2.3 Objectifs.....	25
2.4 Théories bcjiennes du développement du pouvoir d’agir et de l’autonomie.....	26
2.4.1. Théorie du développement du pouvoir d’agir (DPA) au BCJ.....	21
2.4.2. Théorie du développement de l’autonomie des jeunes en logement au BCJ	23
CHAPITRE 3. Méthode de l’évaluation d’implantation du projet.....	30
3.1. Approche d’évaluation générale	31
3.2. Étude de cas, démarche ethnographique, cueillette et analyse des données.....	34
3.3. Profil sociodémographique des jeunes impliqué.e.s dans le projet CO-LOC.....	35
3.4. Considérations éthiques.....	41

CHAPITRE 4. Présentation des résultats.....	43
4.1. Le processus d'expérimentation des comités de locataires : évolution et retombées	43
4.1.1. Historique de l'évolution du processus d'implantation des comités de locataires.....	44
4.1.2. Retombées du projet selon les perceptions des personnes impliquées.....	59
4.2. Le processus de consultation et de partenariat avec les communautés locales	83
4.2.1. Emplacement géographique des blocs et antécédents des liens avec la communauté.....	84
4.2.2. Des sondages à la communauté.....	86
4.2.3. Des assemblées locales, occasions de diffusion des résultats	91
CHAPITRE 5. Bons coups, défis et recommandations.....	93
5.1. Bons coups et défis relatifs au processus d'implantation du projet CO-LOC	93
5.1.1. Bons coups du projet.....	94
5.1.2. Défis du projet.....	97
5.2. Recommandations.....	102
5.2.1. Pour la continuité des comités de locataires.....	102
5.2.2. Des modalités d'intervention alternatives : animation, voyage et action	103
5.2.3. Accentuer l'approche « par et pour »	104
ANNEXE A : Questionnaire aux locataires jeunes	105
ANNEXE B : Sondage à la communauté	112
ANNEXE C : Journal de bord.....	114
ANNEXE D : Groupes de discussion avec les jeunes – automne 2018.....	115
ANNEXE E : Entretiens individuels semi-dirigés avec responsables jeunes.....	116
ANNEXE F : Entretiens de groupe semi-dirigés avec travailleurs communautaires	118
ANNEXE G : Grille d'observation des activités.....	119
ANNEXE H : Groupes de discussion avec les jeunes – bilan final	121
ANNEXE I : Plan d'évaluation	122
ANNEXE J : Modèle logique.....	126
BIBLIOGRAPHIE	128

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île	AJOI
Assemblée générale annuelle	AGA
Association coopérative en économie familiale	ACEF
Barbecue	BBQ
Bureau de consultation jeunesse	BCJ
Centre jeunesse	CJ
Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun	CACV
Conseil jeunesse de Montréal	CJM
Centre de services sociaux	CSS
Développement du pouvoir d'agir	DPA
Diplôme d'études secondaires	DES
Direction de la protection de la jeunesse	DPJ
Dispositif institutionnel Mendel	DIM
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal	FOHM
Front d'action populaire en réaménagement urbain	FRAPRU
Habitations à loyer modique	HLM
<i>Housing First for Youth</i>	HF4Y
Institut de la statistique du Québec	ISQ
Lesbiennes, gais, bisexuel.les.s, trans, <i>queer</i> , <i>two-spirits</i> , etc.	LGBTQ2+
Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale	MTESS
<i>Pathways to Housing</i>	PTH
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal	RAPSIM
Regroupement québécois des OSBL d'habitation	RQOH
Réseau Solidarité-Itinérance du Québec	RSIQ
Responsables jeunes	RJ
Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	SPLI
Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement	TEPAL
Travailleurs communautaires	TC

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 01. Comparaison des deux paradigmes du logement social avec support communautaire	14
Tableau 02. Cinq générations de paradigmes évaluatifs.....	32
Tableau 03. Langues secondes et troisièmes parlées par les jeunes du BCJ	36
Tableau 04. Âge moyen des jeunes au BCJ.....	36
Tableau 05. Identification ethnique et/ou nationalitaire des jeunes du BCJ	37
Tableau 06. Pays de naissance des participant.e.s au projet CO-LOC.....	37
Tableau 07. Statut civil des participant.e.s.....	37
Tableau 08. Densité du réseau social des participant.e.s au projet CO-LOC	38
Tableau 09. Revenu mensuel des participant.e.s du projet CO-LOC.....	38
Tableau 10. Niveau de scolarité des participant.e.s du projet CO-LOC	39
Tableau 11. Comparaison du niveau de scolarité des jeunes participant.e.s du projet CO-LOC avec celui de leurs parents et positionnement dans l'échelle de mobilité sociale.....	39
Tableau 12. Statut occupationnel des participant.e.s du projet CO-LOC.....	40
Tableau 13. Durée moyenne de stabilité résidentielle consécutive.....	40
Tableau 14. Indicateurs sur l'expérience en logement des jeunes bcjiens.nes de Montréal.....	41
Tableau 15. Identité des répondant.e.s.....	86
Tableau 16. Liens entretenus par les répondant.e.s avec d'autres acteurs.trices de la communauté.....	87
Tableau 17. Contexte par lequel les répondant.e.s ont appris la présence de jeunes en logement temporaire dans leur quartier	87
Tableau 18. Sentiment d'entretenir des liens avec les jeunes en logement temporaire au BCJ.....	88
Tableau 19. Sentiment d'entretenir des liens avec les intervenant.e.s du BCJ	88
Tableau 20. Connaissance des réalités des jeunes locataires du BCJ par la communauté.....	89
Tableau 21. Fréquentation par les locataires jeunes du BCJ des espaces communautaires	90
Tableau 22. Sentiment d'être sensibilisé aux possibilités de prévention de l'itinérance	90

RÉSUMÉ

Le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) est un organisme communautaire autonome jeunesse oeuvrant sur trois territoires de la grande région métropolitaine de Montréal : Laval, Montréal et Longueuil. Depuis 1970, le mandat de l'organisme est d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie et dans la mise en œuvre de solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie, dans une perspective de transformation sociale (BCJ, 2019a). En 2014, un processus de réflexion stratégique sur la mission et les services de l'organisme est mis en place ; la consultation des jeunes destinataires de ses services mène à divers constats : les jeunes désirent davantage a) d'autonomie, b) de participation, et c) les jeunes en logement temporaire manifestent un faible sentiment d'appartenance au BCJ. Dans ce sillage émerge d'abord une recherche qualitative portant sur le développement de l'autonomie des jeunes en logement temporaire menant à la diffusion d'une trousse d'accompagnement sur le web (BCJ, 2017a). Dans le prolongement de cette démarche, le BCJ veille ensuite à l'implantation d'un projet intitulé « Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté », financé par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du gouvernement canadien (rebaptisé « projet CO-LOC » par les participants). Son but principal consiste à explorer les conditions d'émergence du développement du pouvoir d'agir des locataires jeunes vivant en logement temporaire dans les trois blocs gérés par le BCJ, et l'exploration des conditions d'implication des jeunes à titre d'acteurs de changement dans la communauté et vers l'amélioration de leurs conditions de vie.

Plus précisément, les cinq finalités que le projet entend viser sont : 1. le développement du pouvoir d'agir des jeunes et leur autonomie ; 2. le développement de leur implication communautaire et citoyenne ; 3. leur participation à la prévention de l'itinérance ; 4. le développement et l'application par les jeunes de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation ; et 5. l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire le projet fut divisé en deux volets. Le volet 1 porte sur l'expérimentation de comités de locataires impliquant les locataires jeunes de chaque bloc du BCJ qui se veut être une structure démocratique de participation à la vie associative et à l'amélioration de la cohabitation dans les trois blocs de logements temporaires gérés par le BCJ. La programmation des activités des comités de locataires est définie selon les besoins et intérêts des participant.e.s, incluant aussi des jeunes du voisinage et d'anciens locataires du BCJ, stimulant leur sentiment d'appartenance à l'égard du BCJ et à leur milieu de vie. Une fois les comités de locataires bien implantés, le volet 2 portant sur les relations entre les locataires jeunes et la communauté entre en jeu. Il s'agissait de sonder les acteurs des milieux environnant les blocs du BCJ de manière à dresser un portrait des enjeux

de cohabitation dans le quartier et de la présence des locataires jeunes. Démarche d'enquête ayant abouti à la recherche de modes de solutions collectifs favorisant la cohabitation, notamment plusieurs prestations de théâtre-forum en vue de stimuler les échanges entre diverses parties prenantes de la communauté.


Les objectifs du présent devis évaluatif ont été élaborés en collégialité avec les praticien.nes du BCJ dans le but d'éclairer et d'ajuster leurs actions (évaluation de processus). Cette recherche, menée avec une approche compréhensive et inspirée du paradigme évaluatif de quatrième génération (Fontan et Lachance, 2005 ; Guba et Lincoln, 1989), visait à connaître les retombées du projet à partir de la parole des acteurs.trices impliqué.e.s : les locataires et responsables jeunes, les travailleurs et travailleuses communautaires des trois territoires du BCJ, les membres de la communauté, le comité de suivi du projet ainsi que le sous-comité d'évaluation. À travers l'emploi d'une méthodologie ethnographique, un matériau qualitatif et quantitatif a permis d'évaluer l'atteinte des objectifs. Divers outils de cueillette de données furent utilisés à cette fin : un questionnaire aux locataires jeunes, un sondage aux membres de la communauté, un journal de bord destiné à documenter les activités quotidiennes du projet, des groupes de discussion avec les locataires jeunes à mi-parcours du projet, des entretiens individuels semi-dirigés auprès des responsables jeunes, des entretiens de groupe semi-dirigés auprès des équipes locales de travailleurs et travailleuses communautaires, l'observation en situation de certaines activités des comités de locataires, de même qu'un groupe de discussion avec les locataires jeunes comme bilan d'évaluation final. La méthode d'analyse thématique fut employée au traitement des données qualitatives (Paillé et Muchielli, 2016), tandis que les données quantitatives firent l'objet d'un traitement statistique direct.

On peut grosso modo identifier cinq phases distinctes à l'évolution historique du projet CO-LOC. La première phase porta principalement sur l'intensification des activités de réflexion et de planification du projet. S'en suivit une seconde phase de réflexion et de développement des outils d'évaluation, de même que l'embauche et l'intégration de deux responsables jeunes par bloc dont le mandat fut d'assurer la mise en place effective du projet par a) l'organisation des réunions des comités de locataires, dont une activité-pivot centrale, les soupers communautaires ; b) de représenter les locataires jeunes auprès des instances décisionnelles du BCJ et des espaces de représentation répartis dans les communautés. La troisième phase se caractérisa par la poursuite du processus de formation des responsables jeunes et par une diversification des types d'activités des comités de locataires, dont la participation à une grande marche pour le droit au logement organisée par le FRAPRU. Durant la quatrième phase, la cueillette de données aux fins de l'évaluation de processus du projet débuta via des activités de groupes de discussion avec les locataires jeunes sur chaque territoire du BCJ, des ajustements en découle-

rent, les premières consultations des acteurs de la communauté furent menées, on commença à traiter la question de la durée de séjour entre intervenants et locataires jeunes, et enfin un camp thématique sur le logement fut organisé, marqué par la présentation d'une pièce de théâtre-forum reflétant la réalité des jeunes du BCJ et jouée par les six responsables jeunes des comités de locataires. La cinquième phase fut quant à elle centrée sur l'accroissement de l'appropriation des activités par les locataires jeunes, l'intensification des relations avec la communauté à travers la tenue d'assemblées locales, l'approfondissement de la formation théâtrale des travailleurs communautaires et responsables jeunes, la tenue d'un camp d'hiver sur la thématique de l'épreuve, l'évaluation finale du projet ainsi que la diffusion des résultats.

Un projet social innovant n'est pas toutefois dépourvu de défis. L'évaluation basée sur la récolte des propos des jeunes en groupes de discussion permet de faire émerger la conflictualité travailleurs communautaires-locataires jeunes entourant le projet. Ceux-ci ont notamment questionné le mode d'octroi de la durée de séjour en logement temporaire, les incitations à participer au projet CO-LOC, la pertinence du projet, leur rapport aux responsables jeunes les représentant, ainsi que le pouvoir d'influence dont ils et elles disposent sur les décisions concernant le projet. Ce faisant, la réflexion collective sur l'évaluation du projet CO-LOC permit aux jeunes de déployer leur pensée critique, de s'approprier davantage le projet et de se positionner en citoyens défendant leurs droits.

Au plan des indicateurs intéressant le projet, nous avons été à même de constater que les participant.e.s ont développé leur pouvoir d'agir (DPA) en fonction des quatre composantes de l'*empowerment* définies par Ninacs (2008), soit au niveau de la participation, de l'estime de soi, des compétences techniques et pratiques, ainsi que de la conscience critique. Certain.e.s locataires du BCJ, de même que l'ensemble des six responsables jeunes, ont fait l'expérience d'une implication citoyenne et communautaire accrue au sein des espaces communautaires de leur quartier comme les tables de concertation, ont participé à des premières expériences en colloques, à des manifestations, consultations publiques, camps thématiques et ateliers-discussion sur divers thèmes touchant les enjeux de cohabitation, les rapports sociaux de genre, les droits des locataires, les expériences d'oppression des personnes racialisées, etc. Les responsables jeunes en particulier ont campé différents rôles dans le cadre de leurs fonctions (animation, médiation, facilitation, création de lien, intégration des nouvelles et nouveaux locataires, écoute active, organisation événementielle, consultation) mettant en pratique l'éventail des compétences techniques et pratiques apprises au contact des travailleurs communautaires du BCJ ou dans le cadre de formations formelles. Ce faisant, réalisant l'étendue de leurs compétences, apprenant à mieux se connaître, constatant avoir développé de nouvelles compétences en travail d'équipe ou en communication, interagissant et créant



des liens avec divers types d'acteurs.trices de la communauté, les responsables jeunes ont vu s'accroître leur estime de soi de manière significative au cours de leur contrat de travail. Tant les locataires que les responsables jeunes, enfin, ont eu soit l'occasion de développer leur conscience critique touchant certains problèmes sociaux tels que le racisme, le sexisme, le logement social, l'itinérance, les changements climatiques, les inégalités sociales et de genre, ou soit de consolider cet esprit critique en compagnie de personnes partageant une lecture similaire de la situation contemporaine, stimulant leur sentiment d'appartenance au BCJ et à leur groupe de pair.e.s. Le mode de fonctionnement en gestion participative du BCJ dans lequel les comités de locataires des trois territoires s'inscrivaient constituait un environnement social où une forme de pouvoir collectif était expérimenté, ce qui contraste avec le mode de rapport social individualisant auquel nous sommes habitués dans la plupart des autres espaces de la société actuelle. L'environnement culturel et axiologique (valeurs) du BCJ ayant imprégné les responsables jeunes des comités de locataires a contribué à ce que celles-ci et ceux-ci aillent jusqu'à remettre en question certaines positions des travailleurs communautaires, ce qui manifestement représente une prise de pouvoir dans le cadre d'une relation qui se veut égalitaire mais qui demeure dans les faits structurellement asymétrique.

À mesure que les liens se sont développés entre pair.e.s (locataires et responsables jeunes), entre locataires et travailleurs communautaires, entre responsables jeunes et travailleurs communautaires, le sentiment d'appartenance des individus au groupe (comité de locataires) et à l'organisme (BCJ) s'est accru de manière non-négligeable, et cela s'est répercuté sur le taux de participation aux activités des comités de locataires. Les travailleurs communautaires ont investi du temps dans la relation aux responsables jeunes, les intégrant à part entière dans les équipes locales et interagissant avec elles et eux sur un mode égalitaire. Cette attitude inclusive a fortement contribué à ce que les responsables jeunes prennent leur place, se développent en tant que personnes et acquièrent diverses compétences transversales qu'elles pourront mobiliser dans d'autres contextes aussi bien personnels que professionnels.

Les données recueillies en entretiens individuels semi-dirigés auprès des responsables jeunes permettent de déterminer qu'une amélioration notable de leurs conditions de vie s'est opérée dans le cadre du projet CO-LOC. À la base, il est évident que recevoir un salaire contribue à améliorer la situation financière d'un individu et c'est là la première dimension d'amélioration des conditions de vie spontanément nommée par les responsables jeunes. En creusant davantage, on se rend compte que l'environnement d'implication que représente le projet CO-LOC influence ses participant.e.s à se tracer une trajectoire socioprofessionnelle. Cela se traduit concrètement lorsqu'un.e responsable jeune se construit ou clarifie son projet de vie en planifiant un retour aux études, un projet d'emploi et présente une motivation à s'impli-

quer de différentes manières dans la communauté. Le projet CO-LOC a aussi été l'occasion pour l'ensemble des participant.e.s d'élargir leur réseau social au rythme des relations tissées dans le cadre des activités des comités de locataires. Sans compter une condition subjective de vie incontournable, la connaissance de soi, dont l'amélioration est corrélée avec un meilleur bien-être psychologique.

Le projet CO-LOC a contribué à la prévention de l'itinérance en agissant sur ses déterminants individuels et structurels. Déterminants individuels dans la mesure où les participant.e.s ont pu s'engager dans un processus d'affiliation en créant des liens avec d'autres, en voyant leur sentiment d'appartenance à leurs pair.e.s et à l'organisme augmenter, en acquérant des compétences individuelles en communication conflictuelle et des savoirs au niveau de leurs droits de locataires et en demeurant dans une situation de stabilité résidentielle propice à la stabilisation corollaire d'autres facteurs de risque associés à la santé physique et mentale, propice aussi à la consolidation des facteurs de protection comme le parcours d'insertion scolaire, professionnelle et interpersonnelle. Déterminants structurels quand les participant.e.s au projet CO-LOC ont manifesté pour le droit au logement de concert avec les militant.e.s du FRAPRU, ont fait entendre leur voix sur les tables de concertation, diverses consultations, ou ont pris part à la création d'un réseau d'entraide et de solidarité au sein de chaque bloc de BCJ.

Si l'implication communautaire et citoyenne a été quantitativement et qualitativement concluante du côté des responsables jeunes, on remarquait néanmoins un niveau de participation fluctuant du côté des locataires jeunes, devant combiner études, emploi et vie sociale aux activités de leur comité de locataires. L'une des raisons évoquées est le roulement continu de locataires qui ne connaissent pas le BCJ, son fonctionnement, son approche et qui ne comprennent ce qu'est le comité de locataires qu'après un certain temps. De plus, la durée de séjour étant, de l'avis général des locataires, trop courte pour susciter une réelle implication citoyenne, illes préfèrent investir des sphères de vie comme le travail et les études qui leur permettent de stabiliser leur fonctionnement social.

Le second volet du projet CO-LOC concernait les liens que le BCJ a tissés avec les communautés locales environnantes dans le contexte où l'organisme a manifesté l'intérêt de faire un bilan sur ses rapports de (bon ou de mauvais) voisinage et sur la manière de les faire évoluer. Les comités de locataires des trois territoires ont partagé leurs expériences du projet avec les partenaires tout au long du projet sur les tables de concertation investies par les travailleurs communautaires et responsables jeunes du BCJ. Par ailleurs, les discussions avec les travailleurs communautaires et les sondages à la communauté distribués nous ont permis de constater un historique d'enjeux de cohabitation entre jeunes des blocs et avec les communautés avoisinantes. Or les assemblées locales invitent les membres des communautés avoisinantes

organisées par le BCJ permirent de présenter le projet CO-LOC aux voisins et aux partenaires, d'échanger avec celles-ci et ceux-ci à partir des thématiques soulevées dans le cadre de prestations théâtrales, de diffuser les résultats du projet CO-LOC et de créer des partenariats en prévention de l'itinérance jeunesse. À ce titre, la disponibilité et l'accessibilité des travailleurs communautaires du BCJ demeurent des aspects à travailler selon certain.e.s acteurs.trices.

Plusieurs bons coups du projet CO-LOC tel qu'il a été implanté au BCJ de janvier 2018 à mars 2019 peuvent être relevés. Les comités de locataires ont tout d'abord favorisé l'implication citoyenne et communautaire des jeunes, tant les locataires que les membres du BCJ et de la communauté. Le projet a aussi permis aux jeunes de comprendre qu'ils pouvaient s'approprier les espaces communautaires et prendre la parole sur des sujets qui les touchent directement. L'environnement de travail bcjien misant sur un mode de relation égalitaire fut favorable aux apprentissages des responsables jeunes. L'offre de formation en théâtre-forum fut particulièrement appréciée par les responsables jeunes tant pour son aspect collectif que pour la reconnaissance que les différents publics ont manifesté suite à leurs prestations. La formation Sentinelle a quant à elle contribué à développer les capacités de gestion de crise des responsables jeunes. Dans l'idéal, les formations devraient être données durant la première moitié de l'échéancier du projet.

Compte tenu des objectifs de résultats ambitieux fixés au départ, l'ensemble des acteurs.trices impliqué.e.s est unanime sur le fait que la durée allouée à l'implantation du projet CO-LOC était trop courte et aurait idéalement été plus longue étant donné la lenteur des processus relationnels en jeu, de la formation nécessaire à l'autonomisation des responsables jeunes, sans compter l'horaire chargé des jeunes en logement temporaire dont le taux de participation varie. L'exigence de se plier à un même échéancier pour trois territoires aux réalités distinctes constitua une autre contrainte temporelle qui nivela le rythme de croisière du projet vers le bas. La variable temporelle devient par ailleurs essentielle lorsqu'il est question de suivre l'évolution de la compréhension du projet par les jeunes, l'intégration des responsables jeunes dans une nouvelle équipe de travail, de nouvelles fonctions, ainsi que le temps imparti à leur accompagnement par les travailleurs communautaires. Dernier aspect posant des défis importants, le fait d'embaucher des responsables jeunes habitant un bloc du BCJ induit une dynamique complexe de rôles multiples de chaque côté du spectre relationnel travailleur communautaire — responsable jeune.

Suite à l'analyse du déroulement et des résultats qualitatifs du projet CO-LOC et dans le cadre de la réflexion sur les pratiques accompagnant la programmation du 50^e anniversaire du BCJ (2020), nous recommandons :

- d'assurer la continuité des comités de locataires sur les trois territoires du BCJ dans les contextes où cela demeure possible;
- de diversifier les modalités d'intervention en faisant appel à des méthodes d'animation alternatives des comités de locataires, en misant sur le voyage comme contexte d'intervention et en laissant une plus grande marge de manœuvre pour l'action en proportion des moments consacrés à la réflexion et la discussion, jugés trop nombreux par les jeunes;
- d'accentuer l'approche « par et pour » en embauchant des accompagnateurs.trice jeunes jumelés aux travailleurs communautaires de manière à composer des dyades pratiquant la co-construction des savoirs et des pratiques au quotidien.

Création de liens

Briser
l'isolement

Défis de la
cohabitation

Communauté

Stabilité

Connaissance de soi

INTRODUCTION

Le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) est un organisme communautaire autonome jeunesse oeuvrant sur trois territoires de la grande région métropolitaine de Montréal : Laval, Montréal et Longueuil. Depuis 1970, le mandat de l'organisme est d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie et dans la mise en œuvre de solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie, dans une perspective de transformation sociale (BCJ, 2019a). Les quatre principes d'intervention encadrant ses pratiques sont :



En plus d'offrir des places au sein de ses blocs de logement temporaire avec suivi communautaire à des jeunes à risque d'itinérance sur ses trois territoires d'influence, la gamme d'activités du BCJ inclut également la ligne d'intervention, le travail de milieu, l'intervention auprès des jeunes parents, la vie associative, la concertation et l'implication citoyenne.

En 2014, un processus de réflexion stratégique sur la mission, la gouvernance et l'actualisation des pratiques de l'organisme est mis en place ; la consultation des jeunes associés à ses activités mène à divers constats : les jeunes en logement temporaire sondés désirent davantage d'autonomie et de participation, tandis qu'illes¹ manifestent un faible sentiment d'appartenance au BCJ. Une vision des changements organisationnels désirés est présentée trois ans plus tard, à l'occasion de l'AGA du 16 juin 2017, en trois axiomes : « Rapprocher les jeunes de leur pouvoir au BCJ; Rendre les instances et le fonctionnement plus conformes à cette vision, en assurant plus de place aux jeunes, aux membres de la communauté et aux travailleur.e.s; Ouvrir les fenêtres pour que le BCJ soit un lieu d'expérimentation et de changement. » (BCJ, 2018, p. 7). Dans ce sillage, une recherche qualitative portant sur le développement de l'autonomie des jeunes en logement mène à la diffusion d'un outil d'accompagnement novateur, la « Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement » (TEPAL) (BCJ, 2017a).

Dans le prolongement de cette réflexion stratégique, le BCJ veille ensuite à l'implantation d'un projet intitulé « Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté », financé par la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du gouvernement canadien (rebaptisé « projet CO-LOC » par les participant.e.s). Son but principal consiste à explorer les conditions d'émergence du développement du pouvoir d'agir des locataires jeunes vivant en logement temporaire dans les trois blocs gérés par le BCJ, et l'exploration des conditions d'implication des jeunes à titre d'acteurs de changement (Colardelle, 2001) dans la communauté et vers l'amélioration de leurs conditions de vie.

La formule bcjienne du logement temporaire avec suivi communautaire vise le développement de l'autonomie des jeunes de 17 à 21 ans à risque d'itinérance accompagnés, en leur offrant un toit et un milieu de vie socialisant. Sur les 25 places en logement temporaire totales du BCJ, on compte cinq studios pour personnes seules à Laval, douze places à Verdun incluant deux logements pour jeunes mères, ainsi que deux logements en colocation et quatre logements pour jeunes mères avec enfants à Longueuil (BCJ, 2018, p. 30).

1. Par préoccupation pour l'égalité des genres, l'écriture épïcène propose de nouveaux termes inclusifs au lieu de prendre le masculin de facto comme modèle d'intégration permettant « d'alléger le texte ». Comme par exemple « illes », intégrant ils et elles en un seul mot; ou « ceuzes », contraction de ceux et celles (Berthelet, 2014).

Selon les données les plus récentes obtenues par le BCJ, bon nombre des trajectoires de jeunes arrivant en logement temporaire ont été marquées par un parcours en Centre jeunesse (CJ), tandis qu'environ 25% des ces jeunes résidaient chez la famille immédiate ou élargie avant leur arrivée, plus de 25% arrivaient d'une ressource d'hébergement d'urgence (par exemple les Auberges du coeur) et moins de 25% pouvaient être considérés

comme sans-abri avant leur arrivée au BCJ (BCJ, 2018, p. 30). Par ailleurs, l'éventail des problématiques auxquelles ces jeunes font face vont des difficultés familiales aux problèmes d'abus de substances psychotropes, en passant par les troubles de santé mentale, la « pauvreté financière ou sociale » ainsi que les menaces à leur intégrité physique ou psychologique (BCJ, 2018, p. 30).

Sur les 25 places en logement temporaire totales du BCJ, on compte :

Laval (5 places)

Cinq studios pour personnes seules

Verdun (12 places)

Incluant deux logements pour jeunes mères

Longueuil (8 places)

Deux logements en colocation

Quatre logements pour jeunes mères avec enfants

Le présent document vise à rendre compte de l'évaluation du processus d'implantation du projet CO-LOC échelonné de janvier 2018 à mars 2019 sur les trois territoires du BCJ (Laval, Montréal et Longueuil). Le premier chapitre dresse une problématisation sommaire de la question de la participation citoyenne des jeunes en difficulté en contexte de milieu de vie, considérant le contexte sociopolitique influençant les pratiques destinées à l'itinérance jeunesse. Le second chapitre explicite la programmation initiale du projet et en présente les principaux objectifs. Le troisième chapitre élabore les aspects méthodologiques employés dans le cadre de la présente démarche évaluative. Quatrièmement, nous présentons notre analyse du processus d'implantation du projet, pour terminer avec une réflexion sur les perspectives d'avenir et les principales recommandations que l'on a pu dégager.

CHAPITRE 1

La participation citoyenne des jeunes en difficulté en contexte de milieu de vie : état de la situation

Cette section vise à mettre historiquement en contexte l'offre de logement temporaire aux jeunes en difficulté fréquentant le BCJ, de manière à saisir l'évolution des modes d'intervention en la matière et à pouvoir localiser à grands traits le positionnement du BCJ dans l'éventail des réponses existantes. Nous terminons en relevant les enjeux qui se posent aux formes d'intervention suscitant la participation citoyenne en milieu de vie des jeunes en difficulté.

1.1. État de la situation de l'itinérance jeunesse et des savoirs

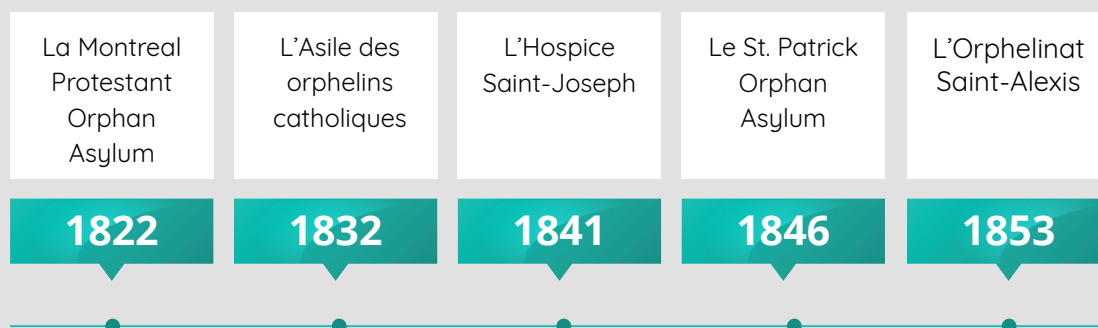
Au Québec comme partout en Amérique du Nord, la visibilité du phénomène de l'itinérance jeunesse serait entrée dans le giron des problèmes sociaux prioritaires au cours des années 1980. La présence de groupes de jeunes de la rue bruyants occupant certains espaces publics des centres-villes des grandes métropoles contribue alors à répandre un sentiment d'insécurité au sein de la population dite « normale » (CJM, 2017). Si le phénomène de visibilité des jeunes de la rue dans l'espace public s'est éteint des suites d'une gestion pénale agressive de leurs pratiques d'appropriation de l'espace au cours des années 1990 et 2000 (Parazelli et Bourbonnais, à paraître), force est de constater que les données statistiques issues des organismes d'intervention jeunesse témoignent d'une utilisation accrue de leur fréquentation, de même que d'un changement de profil sociodémographique des jeunes destinataires de leurs services (CJM, 2017).

Certains observateurs constatent en effet une aggravation du phénomène de l'itinérance des jeunes (Kelly et Caputo, 2007) : entre 35 000 et 40 000 jeunes se retrouveraient en situation d'itinérance chaque année au Canada (Gaetz et Redman, 2016). L'Ouest de l'Île de Montréal compterait par exemple 17 525 jeunes en contexte de défavorisation sociale dont la trajectoire de vie peut mener à la rue lorsque surviennent d'autres formes de ruptures sociales. De 2012-2013 à 2014-2015, Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) notait une augmentation de 35% des accompagnements de jeunes au centre-ville pour l'accès à des services destinés à l'itinérance (Langevin, 2016). L'itinérance jeunesse aurait par ailleurs ses mécanismes spécifiques et distincts de l'itinérance adulte, de même que ses pistes de solutions : les spécialistes soulignent que ses causes et ses conditions sont singulières, impliquant des trajectoires familiales fragmentées et dans la moitié des cas des institutionnalisations en protection de la jeunesse (DPJ) (Gaetz et Redman, 2016). La socialisation marginalisée des jeunes de la rue a aussi ses imaginaires symboliques d'appropriation de l'espace social propres, ancrés dans les valeurs de liberté, d'autonomie et d'autosuffisance (Parazelli, 1997; Colombo, 2008). Encore à ce jour, enfin, on comprendrait mal les troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie des jeunes de la rue (Goldstein et *al.*, 2011).

1.2. De l'Hôpital général au Logement d'abord pour les jeunes en difficulté : contextualisation historique du logement social avec suivi communautaire au BCJ

L'histoire des modes de régulation de l'enfance « innocente » à Montréal remonte aux mesures hospitalières du Régime français où « le roi assumait les frais de prise en charge et de mise en nourrice des enfants trouvés recueillis à l'Hôtel-Dieu de Québec et à l'Hôpital général » (Fecteau et *al.*, 1998, p. 77), tandis que les enfants plus âgés sont pris en charge à l'Hôpital général, indistinctement des populations adultes vagabondes, infirmes, prostituées, mendiante et vieillards. La générosité du Roi supplée en régime féodal à la rupture des liens de sociabilité communautaires qui sont au fondement de la cohésion sociale de l'époque.

La période de transition au capitalisme québécois (1815-1840) voit se profiler une nouvelle problématisation de l'enfance avec l'arrivée d'une immigration massive d'origine européenne, et probablement aussi avec l'abolition de l'esclavage adoptée par le Parlement de Westminster le 1^{er} août 1834 : la présence de plus en plus criante de jeunes orphelins. La réponse viendra cette fois des institutions religieuses qui créent « l'asile pour orphelins ». À Montréal par exemple, les principaux étaient « la Montreal Protestant Orphan Asylum (1822), l'Asile des orphelins catholiques (1832), l'Hospice Saint-Joseph (1841), le St. Patrick Orphan Asylum (1846) et l'Orphelinat Saint-Alexis (1853) », où seront placés les orphelins de famille « honnête » (Fecteau et *al.*, 1998, p. 78).



Mais c'est véritablement l'enfance délinquante, celle qui vagabonde dans les rues, mendie et s'adonne aux vices et aux rapines de toutes sortes, qui cause des maux de tête aux autorités publiques : comment appliquer un pouvoir contraignant sur une populace dangereuse et mobile dans le cadre du fonctionnement des institutions de soins (les hôpitaux) ou de travail (la maison d'industrie)? C'est la conception d'une jeunesse réformable, contrairement aux

mauvais plis cimentés à l'âge adulte, qui motive l'espoir de pouvoir redresser ses mœurs en dérive. L'allongement des peines d'emprisonnement des jeunes délinquants est ainsi justifiée par la nécessité de leur rééducation qui ne ferait son œuvre que dans le temps (Fecteau et *al.*, 1998).

Si les années 1840 et 1850² sont témoins de débats virulents quant à déterminer la réponse la mieux adaptée à la question juvénile (Dickson défendant la thèse de l'institution de réforme contre la thèse de la ferme modèle de Nelson), c'est l'option de la prison de réforme que retient le gouvernement fédéral en 1857. On fait ainsi transiter les jeunes prévenus du pénitencier et des prisons communes vers une institution de prise en charge qui leur est spécialement dédiée. Toutefois son organisation disciplinaire ressemblant davantage à une annexe du pénitencier qu'à une maison de réforme, de même que l'indistinction du mode de traitement selon le genre, suscitera des critiques (Fecteau et *al.*, 1998).

Suite à l'échec du projet d'établissement d'une maison d'industrie municipale et à sa vente en 1863, la Montreal Protestant House of Industry and Refuge voit le jour, suivie de près par le St. Bridget's Refuge anglo-catholique en 1865 (Aranguiz, 2000), mais dès la fin des années 1860, ces asiles débordent et ne suffisent pas à la demande. Mgr Bourget autorise l'ouverture de l'Hospice Saint-Antoine en 1861 sous la direction des sœurs de la Providence, transféré sous la responsabilité de la Société Saint-Vincent de Paul la même année et, qui, en 1865, passera aux mains des frères de la Charité. En 1868 l'institution est renommée Hospice Saint-Vincent de Paul et est relocalisée sur la rue Mignonne. On constate que le milieu confessionnel franco-catholique est doté d'un appareillage institutionnel assez développé pour accueillir la jeunesse vagabonde, mais manque de fonds pour persévérer dans son action (on le voit dans la rotation des groupes gérant l'Hospice Saint-Antoine).

1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique confère des pouvoirs accrus en matière d'affaires sociales aux provinces, tandis que le clergé franco-catholique, à travers l'emprise de Mgr Bourget, étendra sa sphère d'influence sur les mesures d'assistance aux pauvres. Comme si le concept de « partenariat public-privé » avait été ici préfiguré, en 1869 *L'Acte concernant les écoles d'industrie* ainsi que *L'Acte concernant les écoles de réforme* sont adoptés; ainsi les institutions charitables privées peuvent maintenant être accréditées, contrôlées et financées par l'État sur une base confessionnelle. Les écoles d'industrie prennent en charge des enfants de moins de 14 ans desquels on entend prévenir toute forme de délinquance :

2. En 1844, les Sœurs du Bon Pasteur inaugurent un couvent pour jeunes délinquantes, tandis qu'en 1847, des groupes protestants montréalais fondent la *Home and School of Industry* destinée aux jeunes filles et à leurs mères nécessiteuses (Fecteau et *al.*, 1998, p. 94-95).

Les motifs qui présidaient à la décision d'admission se retrouvaient à l'article 12 de cette loi : tout d'abord, l'enfant devait avoir atteint l'âge de six ans mais ne pas dépasser quatorze ans; il devait être orphelin ; orphelin de père ou de mère si le survivant avait une conduite indigne ; négligé, battu ou traité cruellement par ses parents ou par les personnes chez qui il résidait ; enfin, on pouvait l'accueillir s'il était infirme ou si les parents ou tuteurs étaient absents et s'il était exposé au vagabondage ou encore à mourir de faim. Les frais de garde étaient assumés également par le gouvernement et la municipalité où il se trouvait avant son entrée à l'école. (D'Amours, 1986, p. 391)

Les écoles de réforme représentent de leur côté l'équivalent d'institutions d'internement pour fins de réhabilitation de jeunes de moins de 16 ans ayant été trouvés coupables de délits commandant l'emprisonnement. Cependant il faut attendre 1873 pour que l'Hospice Saint-Vincent de Paul devienne l'école de réforme des garçons, en application de la loi de 1869. Il s'agit d'un défi financier et logistique de taille : avant de pouvoir être accréditée, l'institution religieuse qui en fait la demande doit déjà détenir les installations physiques et avoir sous la main le personnel suffisant pour pouvoir soutenir un fonctionnement organisationnel à long terme (Fecteau et *al.*, 1998).

Le système québécois de réponse aux problèmes sociaux continuera d'être dominé par la mainmise du clergé franco-catholique, même avec l'adoption de la Loi sur l'assistance publique de 1921 par laquelle le gouvernement québécois fournit une aide financière directe à des établissements d'hébergement et d'assistance à domicile (D'Amours, 1986, p. 393); selon l'historien Martin Petitclerc, cette loi-cadre reconduirait la logique ségrégationniste du « gou-



vernement libéral de la misère » en distribuant l'assistance sur la base d'une distinction entre les pauvres aptes au travail et les « indigents absolus », lire inaptes au travail (Petitclerc, 2011). Dans ce nouveau cadre législatif, en 1937, deux institutions importantes d'aide à l'enfance et aux familles apparaissent : la Société d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal ainsi que le Bureau d'assistance sociale aux familles. Le mandat de ce dernier consistait précisément à

secourir et réhabiliter les familles désorganisées, de contribuer à l'amélioration des conditions hygiéniques et sociales, de s'occuper de la réhabilitation des filles-mères. [...] Les enfants confiés aux soins du bureau d'assistance sociale aux familles sont placés en pension dans des familles, plutôt que dans des institutions. Un personnel formé à l'école de service social de Montréal voit à la surveillance des enfants placés dans les foyers nourriciers. (Bourgeois, 1947, p. 149, cité par D'Amours, 1986, p. 396)

Quelques lois et enquêtes significatives liées à la protection de l'enfance et aux services socio-sanitaires sont également votées dans la foulée de la construction progressive de l'État-providence québécois : la substitution du vieil Acte concernant les écoles de réforme (1869) par la Loi relative aux écoles de protection de la jeunesse (1950), sans compter le changement de la Loi sur les tribunaux judiciaires pour instituer la Cour de bien-être social ayant juridiction sur la protection des enfants dans le besoin (1950); la fondation de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec (1963) et l'établissement d'un réseau d'hébergement pour les personnes âgées et les enfants (1963-1970); la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social au Québec, dite Castonguay-Nepveu (1966); la Loi sur l'aide sociale (1969) étendant le droit à l'assistance sociale à l'ensemble des citoyens; la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971) qui, suite aux recommandations du rapport Castonguay-Nepveu, consacre l'intégration des 55 agences sociales diocésaines en 14 centres de services sociaux (CSS); la Loi sur la protection de la jeunesse (1977) instituant la Direction de la protection de la jeunesse (1979) telle qu'on la connaît aujourd'hui (D'Amours, 1986), avec ses « centres d'accueil » et ses foyers de groupe, ceux-ci laissant une plus grande marge de manoeuvre aux jeunes que les premiers, qui déploient une approche plus encadrante, voire jugée répressive et technocratique par plusieurs...

Ainsi, dans le sillon de la Révolution tranquille (1960-1966) et de ses prolongements législatifs, on assiste à une remise en cause fondamentale des institutions caritatives et de leurs critères méritocratiques de distribution de l'assistance publique. Désormais, l'État québécois légifère l'institutionnalisation du droit universel à la couverture des risques sociaux et approfondit la judiciarisation et l'institutionnalisation de la question de la protection de l'enfance

et de l'adolescence. Parallèlement à la constitution de ce grand appareillage institutionnel, la déconfessionnalisation de l'intervention sociale dans le secteur privé québécois permet le développement du réseau communautaire et plus spécifiquement des organismes jeunesse tels que le BCJ :



Le Bureau de consultation jeunesse est un organisme communautaire qui fut créé en novembre 1969 suite à la fusion de deux organismes : l'Accueil des jeunes, qui se présentait comme un service d'hébergement avec un suivi clinique pour les garçons ayant des comportements dits délinquants, et le Carrefour des jeunes féminines, caractérisé par un service d'adoption et de placement en famille d'accueil comportant un volet de consultation clinique. Au tout début, le BCJ fut rattaché à l'Accueil des jeunes, délaissant ainsi le service d'hébergement pour se consacrer au volet de consultation clinique puis, un an plus tard, c'est-à-dire en 1970, ils se fusionnèrent au Carrefour des jeunes féminines pour enfin ne devenir qu'un : Le Bureau de consultation jeunesse. Ce sont les travailleurs de ces deux organismes qui se sont joints afin de créer un organisme dédié à la jeunesse. À cette époque, il y aurait eu jusqu'à 300 travailleurs et travailleuses. Ayant pour but de venir en aide et d'offrir des services à la jeunesse confrontée aux dures réalités de la vie et devenant de plus en plus marginale, le BCJ entendit l'appel à l'aide de cette jeunesse québécoise. C'est alors qu'il se dota de son premier mandat qui fut d'offrir des services de consultation aux jeunes de Montréal pour répondre à leurs besoins sociaux. Pour ce faire, le BCJ s'efforça de sensibiliser la communauté aux besoins des jeunes, de rendre plus accessibles aux jeunes les ressources existantes ainsi que de les mobiliser dans la recherche de solutions visant l'amélioration de leurs conditions de vie. Le BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE s'est alors distingué de la Société des Services Sociaux en ne considérant pas le retour du jeune au sein de sa famille comme principal but, mais se dit plutôt défenseur des droits de la jeunesse. Il adopte un principe d'intervention connu sous le nom de préjugé favorable aux jeunes. (BCJ, 2019b)

Selon François Villemure, le BCJ ferait partie des premiers organismes ayant tenté de répondre aux besoins d'hébergement des jeunes de la rue : « Il a été à l'origine de plusieurs projets et organismes, notamment l'Hébergement Jeunesse Le Tournant en 1974 et le Service d'hébergement Saint-Denis en 1976, les premières ressources d'hébergement pour jeunes à Montréal³ » (Villemure, 2012, p. 11).

C'est tranquillement le modèle du logement social avec support communautaire (*supportive housing*) qui fait ses balbutiements et sera officiellement institué en 1987, Année internationale du logement des sans-abri, par la création de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) (Jetté et *al.*, 1998, p. 31). Il s'agit d'un paradigme solidariste de régulation de la pauvreté, tout comme un mode d'habitation dans le champ des services en santé mentale, qui s'est actualisé par le principe du « continuum résidentiel⁴ » (Desjardins, 2015) :

composé de différentes ressources d'hébergement gradué selon le niveau de support prodigué aux résidents et où ces derniers évoluent selon le développement de leurs habiletés pour éventuellement vivre de façon autonome (Ridgway, Zippel, 1990). Concrètement, le *supportive housing model* peut se matérialiser sous la forme d'un circuit comprenant un foyer de groupes, des appartements supervisés regroupés et des appartements relais (appartements privés non regroupés qu'un intervenant visite une fois par semaine). Ce modèle s'appuie sur l'idée qu'une personne doit acquérir d'abord les habiletés nécessaires avant de les mettre en pratique dans un nouvel environnement. (Dorvil et *al.*, 2002)

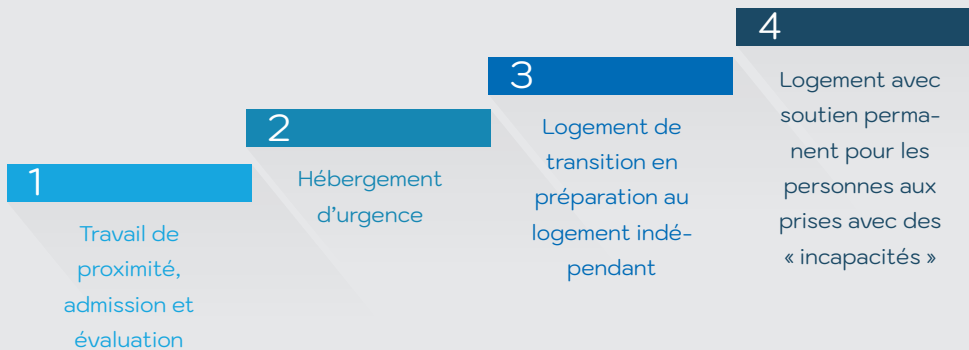
L'objectif étant de sortir de la rue la personne en difficulté en la faisant transiter par une série d'étapes préparatoires au logement autonome subventionné misant sur le développement de compétences, et dont l'accès demeure conditionnel aux exigences de sobriété et de « stabilité psychiatrique » (Woodhall-Melnik et *al.*, 2014; Tsemberis, 2010). Théoriquement structurées en escalier, les étapes du modèle de logement social avec support communautaire appliquées à l'itinérance seraient au nombre de quatre : 1) travail de proximité, admission et évaluation; 2) hébergement d'urgence; 3) logement de transition en préparation au logement indépendant; 4) logement avec soutien permanent pour les personnes aux prises avec des « incapacités » et qui ne sont pas en mesure d'atteindre l'indépendance totale (Woodhall-Melnik et *al.*, 2014, p. 13).

Le modèle du *supportive housing* fut critiqué pour engendrer plus souvent qu'autrement une dépendance envers les services de soutien plutôt qu'un cheminement systématique dans le continuum résidentiel (Dorvil et *al.*, 2002; Segal et Liese, 1991; Geller et Fisher, 1993). Le prin-

3. Pensons aussi à la mise sur pied de la Clinique des jeunes St-Denis offrant des services de consultation médicale et d'éducation sexuelle dès 1977, en collaboration avec le CLSC Centre-ville (Charbonneau, Fortin et Tessier, 1984).

4. Aussi appelé « *Treatment First* » (Henwood et *al.*, 2013), « *supportive housing* » (Dorvil et *al.*, 2002), « continuum de soins » (Woodhall-Melnik et *al.*, 2014), « *linear residential treatment continuum* » (Tsemberis, 2010), « escalier suédois » (Brousse, Firdion et Marpsat, 2008) ou encore « *linear approaches* » (Kertesz et *al.*, 2009).

Les étapes du modèle de logement social avec support communautaire appliquées à l'itinérance



cipe d'entremêlement du logement et du « traitement » (Henwood et *al.*, 2013) (par lequel l'accès à un mode d'habitation dépend de la conformation de la personne à des conditions d'abstinence et de stabilité mentale) a également été critiqué pour délaisser certaines franges de personnes pour qui l'abstinence complète et/ou la prise de médication minutieuse demeurent des attentes irréalistes. Ce faisant, le modèle du *supportive housing* met ces personnes en situation d'échec et multiplie les contraintes d'accès au logement, cela expliquant pour certain.e.s observateur.trices l'inefficacité patente de ce paradigme de régulation de l'itinérance à sortir de la rue une souffrance sociale involontaire (Tsemberis, 2010).

Selon Morin (1992), le modèle du *supportive housing* tel qu'on l'a caractérisé ici représenterait « l'ancien paradigme » de la pratique du logement social avec support communautaire, appelé à être remplacé par un « nouveau paradigme » émergent dans le champ des services en santé mentale des années 1990 : le modèle du *supported housing*. Cette nouvelle approche insisterait sur le caractère inaliénable du droit au logement et du droit à choisir son chez-soi; sur le caractère formateur d'assumer les mêmes droits et responsabilités que n'importe quel autre locataire-citoyen.ne; sur un mode d'intégration sociale où le milieu de vie de la personne accompagnée se fonde à la vie de quartier ordinaire parmi d'autres individus « aux caractéristiques psycho-sociales différenciées qui évite la ghettoïsation » (Jetté et *al.*, 1998, p. 33); sur le développement des apprentissages dans un mode d'habitation permanent; et sur la personnalisation des services de suivi communautaire adaptés à la réalité singulière de la personne accompagnée.

Tableau 01.

Comparaison des deux paradigmes du logement social avec support communautaire

Ancien paradigme	Nouveau paradigme
Cadre de traitement résidentiel	Un chez soi
Placement	Choix
Rôle de client	Rôles normaux
Rassemblement par handicap	Intégration sociale
Lieux transitionnels préparatoires	Apprentissage in vivo en des lieux permanents
Niveaux standardisés de services	Services et supports flexibles et individualisés

Sources : Jetté et al. (1998); Morin (1992); Ridgway et Zipple (1990)

L'énoncé du mandat de la FOHM axé sur le développement de l'autonomie par l'acquisition de compétences et par l'implication dans le milieu paraît pleinement compatible avec la caractérisation de ce nouveau paradigme qu'est le modèle du *supported housing*, et avec l'approche actuelle du logement temporaire au BCJ :

L'intervention de la FOHM vise ainsi de manière générale à « permettre aux locataires de développer, de se réapproprier ou de maintenir une certaine autonomie » (FOHM, 1991 : 6). On compte atteindre cet objectif fondamental en favorisant l'acquisition des apprentissages de base liés à la vie courante (hygiène, alimentation, etc.), en faisant la promotion de l'appropriation individuelle et collective des logements, en contrant l'isolement individuel et social des locataires et, finalement, en favorisant leur implication dans le milieu environnant (FOHM, 1991; Creamer et al., 1994). (Jetté et al., 1998, p. 32)

D'autres acteurs.trices étendant graduellement leur sphère d'influence ont revendiqué la paternité du modèle novateur du *supported housing*, dans le contexte de remise en question de la lourdeur technocratique de l'État-providence, de la crise des finances publiques, de l'ouverture des marchés nationaux à la mondialisation économique, de l'aggravation quantitative de l'itinérance devenue un phénomène de masse puis la constatation qu'une minorité d'« itinérants chroniques » drainent d'énormes quantités de ressources humaines et financières chaque année (Stanhope et Dunn, 2011, p. 277). Face au désengagement de l'État et aux « restructurations » des systèmes de santé et de services sociaux qui seraient trop coûteux à soutenir collectivement, tout un mouvement social soutenu par un ensemble d'acteurs politiques, civils et scientifiques répartis aux quatre coins du monde s'est mobilisé au cours des années 1990 mais surtout à partir des années 2000 en vue de faire la promotion d'un change-

ment social en matière de régulation de l'itinérance : le passage à une logique d'éradication du phénomène plutôt que de simple « gestion » (Mangano, 2011; Tsemberis et Eisenberg, 2000; Tsemberis, 2010). Ces acteurs.trices ont par là reconduit les critiques du logement social avec support communautaire dans sa version « *supportive housing* » en déployant une rhétorique économiste condamnant l'irréalisme de l'utilisation de logements subventionnés aux fins de la réintégration sociale des personnes en situation de vulnérabilité; car en contexte d'austérité budgétaire, les places subventionnées sont vouées à diminuer alors même que la demande de services de soutien communautaire augmente proportionnellement avec l'accroissement démographique et les cycles de crise économique. En réaction à l'urgence, le psychiatre canadien Sam Tsemberis a mis sur pied une approche novatrice de réponse à l'itinérance épisodique et chronique aux prises avec des troubles de santé mentale modérés à sévères, calquée sur le *supported housing*, qu'il nomma *Housing First* (Logement d'abord) dans le cadre des activités de l'organisme new yorkais qu'il dirige depuis 1992, Pathways to Housing (PTH, 2019) :

[...] une approche axée sur le rétablissement des personnes en situation d'itinérance. Elle vise notamment à leur offrir des logements indépendants et permanents le plus rapidement possible sans leur imposer de conditions préalables et, ensuite, à leur offrir d'autres types de services et de soutien dont elles pourraient avoir besoin. L'approche Logement d'abord repose sur le principe qu'il est plus facile de prendre sa vie en main si l'on est d'abord logé. (Gaetz, Scott et Gulliver, 2013, p. 5)

Comme on l'a vu plus haut, le modèle du *supported housing* était déjà employé dans la pratique du logement social avec support communautaire au cours des années 1990 en tant que « nouveau paradigme » de pratique (Jetté et al., 1998; Morin, 1992). Ainsi, l'aspect de nouveauté de l'approche Logement d'abord n'est pas tant le paradigme de support communautaire dont elle fait la promotion (*supported housing*) que le mode d'habitation mis de l'avant en offrant aux personnes en situation d'itinérance un soutien communautaire en logement privé, par opposition au « soutien communautaire en logement social (SCLS) » subventionné lequel continue d'être aujourd'hui défendu par la FOHM (FOHM, 2018). L'approche Logement d'abord tisse son récit de légitimation en usant d'une batterie de recherches scientifiques prouvant son efficacité en termes de taux de rétention en logement des personnes en situation d'itinérance accompagnées (Tsemberis et Eisenberg, 2000; Goering et al., 2014); sa rentabilité au plan des finances publiques (*cost-effectiveness*) (McLaughlin, 2011); son influence réduisant l'utilisation des services hospitaliers, des ressources d'hébergement d'urgence et des centres de détention (Stanhope et Dunn, 2011; Clifasefi, Malone et Collins, 2013; Fischer

et *al.*, 2008), de même que des services de désintoxication (Tsai, Mares et Rosenheck, 2010); elle s'inscrit dans un processus de néolibéralisation de l'organisation des activités sociales en usant d'un langage managérial et de principes importés de l'entreprise privée (Dardot et Laval, 2009) :

Le nouvel esprit entrepreneurial nous demande de prioriser les préférences des clients, de développer des outils de mesure pertinents, et d'investir seulement dans les projets dont on peut quantifier les résultats. Notre nouveau foyer d'attention nous éloigne des notions de processus, de contributions et de financement pour nous amener vers celles de performance, de résultats, et d'investissements [Notre traduction] (Mangano, 2011, p. xv).

L'approche Logement d'abord satisfait ainsi les exigences pratiques, financières et épistémiques propres au courant des politiques fondées sur les données probantes (*Evidence based policy*) (Stanhope et Dunn, 2011).

Des cadres de pratique Logement d'abord pour les jeunes (*Housing First for Youth – HF4Y*) sont de plus en plus mis de l'avant comme un mode de réponse clé à l'itinérance jeunesse, en complément d'autres types de réponses jugées non suffisantes en elles-mêmes (Gaetz, 2014, 2017). La pertinence d'une intervention spécifique auprès des jeunes sans domicile s'imposerait de par son contraste avec l'itinérance adulte (CJM, 2017). En effet, les travaux portant sur les pratiques d'intervention auprès des jeunes « de la rue », « en difficulté » ou « en situation de marginalité » se sont particulièrement attardés à la question de leur autonomisation sous

**EFFICACITÉ
DE
L'APPROCHE
LOGEMENT
D'ABORD**

Taux de rétention en logement des personnes en situation d'itinérance accompagnées (Tsemberis et Eisenberg, 2000; Goering et *al.*, 2014);

Rentabilité au plan des finances publiques (*cost-effectiveness*) (McLaughlin, 2011);

Influence réduisant l'utilisation des services hospitaliers, des ressources d'hébergement d'urgence et des centres de détention (Stanhope et Dunn, 2011; Clifasefi, Malone et Collins, 2013; Fischer et *al.*, 2008), de même que des services de désintoxication (Tsai, Mares et Rosenheck, 2010)

l'angle de la transition à la vie adulte (Goyette, Pontbriand et Bellot, 2011; Janssens, 2015; Chanteau et *al.*, 2007; Parazelli, 1997; Bourdon et Belisle, 2015). Ce processus signerait effectivement le caractère propre du phénomène des jeunes marginalisés, marqués par « un désir de liberté qui est le fait normal de l'adolescence, période durant laquelle le jeune désinvestit progressivement son milieu de vie et commence à se projeter dans la vie adulte (autonomisation). » (Poirier et *al.*, 2007, p. 295). Un ensemble d'expériences souffrantes peuvent alors interférer dans la trajectoire développementale des jeunes vers l'autonomie adulte, « quand la vie a déjà été brutalement frappée de traumatismes, d'absences significatives, de problèmes familiaux aigus, d'abus, de violence, de négligence, de confiance en soi quasi nulle », et significativement dans les situations d'abandon ou de démission parentale (Poirier et *al.*, 2007, p. 292). Structuré sur la spécificité de l'itinérance jeunesse, voici ce que le Logement d'abord pour les jeunes ne serait pas :

Cela comprend des programmes qui apportent des logements provisoires ou intérimaires, y compris des logements de transition et des logements supervisés. De tels programmes posent souvent des conditions, sont délimités dans le temps, ne séparent pas le logement des soutiens, et les jeunes perdent leur logement lorsqu'ils quittent le programme. Aucune de ces conditions ne correspond aux principes fondamentaux de HF4Y. (Gaetz, 2017, p. 2)

Gaetz étaye ensuite les cinq principes de base de l'approche :

- 1 Le droit au logement sans conditions préalables;
- 2 Donner aux jeunes le choix, la parole et l'autodétermination;
- 3 Un développement positif des jeunes et une orientation vers le bien-être;
- 4 Des soutiens individualisés axés sur le client sans limite de temps;
- 5 L'inclusion sociale et l'intégration communautaire.

(Gaetz, 2017, p. 4).

Le suivi communautaire devrait être flexible et ne pas être limité dans le temps comme l'indique le quatrième principe, afin que le lien de confiance puisse se créer avec les jeunes de manière à pouvoir les accompagner dans leur trajectoire développementale avec les défis que cela comporte en termes de développement des compétences (Gaetz, 2017, p. 9). Contrairement au Logement d'abord pour adultes, les modèles d'hébergement compatibles avec l'approche Logement d'abord pour les jeunes sont plus diversifiés, allant de l'hébergement d'urgence au logement de transition, en passant par le logement indépendant (site dispersé), le « retour à la maison » (familiale) et le logement avec soutien communautaire (*supportive housing*) :

D'ordinaire, les programmes Logement d'abord priorisent la vie indépendante par le biais de logements dispersés, ce qui, en Amérique du Nord en tous cas, comprend la location d'unités de logement dans des marchés locatifs privés, mais sans doute également dans des logements sociaux. Et certainement au sein d'un programme Logement d'abord pour jeunes, la vie indépendante est un résultat souhaité pour tous les jeunes et est une option préférable pour les jeunes qui sont sans abri. Toutefois, lorsqu'on considère les besoins développementaux des jeunes et les contraintes légales qui peuvent exister en ce qui concerne la location d'unités à des mineurs dans certaines collectivités, nous devons garder à l'esprit qu'idéalement, il faut avoir recours à une plus grande variété d'options (Gaetz, 2017, p. 19).

Ces options diversifiées de logement devraient néanmoins demeurer alignées avec la philosophie Logement d'abord pour les jeunes, axées sur le choix de la personne, une admissibilité inconditionnelle au soutien communautaire même en contexte de programmes de logement édictant des conditions potentielles, et sur l'aide à la recherche de logement indépendant une fois terminée sa participation à un programme de logement (Gaetz, 2017, p. 20). Enfin, la gamme de soutiens offerte aux jeunes est également plus large qu'en itinérance adulte, incluant des soutiens au logement, à la santé et au bien-être, à l'accès à un revenu et à l'éducation, à l'inclusion sociale et une offre de soutiens complémentaires (défense de droits, aptitudes de vie, soutien entre pair.e.s, voire soutien parental) (Gaetz, 2017, p. 21-26).

Compte tenu de la spécificité des parcours de développement de l'autonomie des jeunes en difficulté due au passage à la vie adulte, les organismes d'action communautaire autonome oeuvrant en itinérance jeunesse à Montréal s'imposent ainsi par le maintien du modèle de logement social avec support communautaire dans sa version de « *supportive housing* » (Parazelli et Bourbonnais, à paraître) dont les pratiques sont basées sur une conception émancipatrice de l'autonomie (Bellot et Goyette, 2011). Le soutien aux jeunes en logement temporaire via la dynamisation du milieu de vie permet d'agir préventivement sur les déterminants structurels de l'itinérance des jeunes, tout comme sur les déterminants individuels. L'affrontement des approches de ces organismes avec l'approche Logement d'abord tient davantage d'aspects organisationnels que d'aspects philosophiques; la définition qu'en donne le gou-

vernement canadien étant plus restrictive que ne la conçoit le modèle Pathways to Housing pour jeunes, ce dernier intégrant autant les modèles de *supportive housing* que de *supported housing*.

Dans cette optique, la vogue participationniste contemporaine tirant sur l'« injonction » (Martuccelli, 2004) et relayée par les politiques publiques (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018) enjoint les approches d'intervention compatibles avec un imaginaire démocratique, tant en Centres jeunesse (Dionne et St-Martin, 2018; Goyette et *al.*, 2012) qu'en milieu communautaire, à susciter l'implantation de projets de participation citoyenne « novateurs », troisième voie alternative à la régulation des personnes en situation d'itinérance au Canada passant soit par leur répression et leur judiciarisation, soit par leur domiciliation assistée (Logement d'abord) :

En soutenant de nouvelles orientations marquées par la prévention de l'itinérance, par la participation sociale des personnes itinérantes à la définition des solutions qui les concernent, par le renforcement des droits des personnes, la voie démocratique pourrait devenir une réelle avenue des réponses sociales à l'itinérance, offrant ainsi une alternative aux cadres de gestion normalisants (Margier, Bellot et Morin, 2014).

1.3. La participation citoyenne en milieu de vie des jeunes en difficulté

Une analyse regroupant les données de trois recherches sur la participation citoyenne en milieu de vie de jeunes en difficulté synthétise les discours des jeunes qui se sont effectivement mobilisés au sein d'un dispositif participatif et en souligne les enjeux directeurs (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018).

Selon le discours de ces jeunes, les espaces participatifs sont des lieux d'appartenance qui les représentent dans les valeurs, les moyens d'action et les causes auxquelles elles adhèrent. L'espace participatif a un sens dans la mesure où une « affinité » se profile avec la vision du monde



des jeunes, mais aussi dans la mesure où il permet de visibiliser des situations jugées inacceptables dans une optique de changement social. Paradoxalement toutefois, ces espaces participatifs étaient perçus par les jeunes comme ayant des moyens d'action insuffisants pour véritablement pouvoir changer les choses (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 198).

Les rôles joués par les jeunes qui se sont ainsi mobilisé.e.s tiraient leur signification du rapport à leurs pair.e.s. Soit ces rôles étaient de l'ordre de l'autoreprésentation (représenter ses pair.e.s) politique en s'exprimant pour défendre les droits des jeunes; de l'ordre de la sensibilisation lorsqu'on s'exprime auprès des pair.e.s afin de modifier leurs perceptions, leurs préjugés, et d'élargir leur perspective vers les problèmes d'autrui; ou de l'ordre de la relation d'aide par lequel leur altruisme amène les jeunes à accueillir et soutenir l'intégration des nouvelles et nouveaux arrivant.e.s dans le milieu de vie et être à l'écoute des expériences des pair.e.s qui vivent un éventail d'émotions et ont besoin de ventiler (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 199-200).

Sans l'exemple des intervenant.e.s s'impliquant dans les espaces participatifs, sans leurs invitations répétées à s'impliquer, il semble que la participation des jeunes en difficulté demeurerait improbable, ce dont témoigne cette citation d'un.e jeune, relayée par les autrices :

Ici c'est un organisme communautaire où, du côté de l'intervention, des intervenants et de la direction, ils sont très impliqués socialement. [...] Moi ça m'a beaucoup interpellé et motivé ce discours. [L'intervenant] met énormément d'énergie à garder le monde dans le projet. Parce qu'on a tendance souvent à dire qu'on s'implique, mais tant qu'on ne nous interpellera pas, on va rester dans notre coin. (Jeune cité.e par Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 201)

La posture de relation égalitaire avec les jeunes, de même que le rôle de transmission des savoirs et d'explication claire des règles de fonctionnement désignent des facteurs dépendant des intervenant.e.s facilitant grandement leur participation. L'exemple des pair.e.s impliqué.e.s au sein des espaces participatifs serait un autre facteur d'influence du milieu de vie sur la participation des autres jeunes. Il semblerait néanmoins que le par et pour soit loin d'être la norme en la matière, à savoir que « lorsque les espaces sont partagés avec des adultes, il est très rare que les jeunes assument le rôle d'animateur » (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 202). En effet, il serait plus aisé pour les jeunes de prendre une place au sein d'un comité composé exclusivement de pair.e.s qu'au sein d'un comité mixte (adultes et jeunes). Des facteurs organisationnels peuvent freiner la participation des jeunes dû à leur situation de précarité socio-économique (horaires, transport, règles de participation, nourriture payante), tout comme des facteurs liés à la dynamique mouvante des milieux de vie, où on constate un grand roulement des jeunes et du personnel, ainsi que des durées de séjour trop courtes (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 201-202).

L'analyse des trois autrices soulève enfin quatre conditions nécessaires à la participation sociale des jeunes en milieu de vie. Primo, la continuité de l'intervention doit être assurée tout d'abord en soutenant les jeunes afin qu'ils puissent retrouver l'estime d'elles-mêmes et d'eux-mêmes, trouver des moyens de communiquer et créer des liens, et par la suite afin de les inciter à participer : les intervenant.e.s ont ici un rôle d'« entrepreneurs de mobilisation ». Secundo, le facteur « relations significatives » est affirmé comme étant essentiel à la participation des jeunes, soit avec les intervenant.e.s qui facilitent l'explication des fonctionnements et l'introduction des jeunes au sein d'un nouveau groupe, voire davantage avec les pair.e.s, où le degré de participation est qualitativement facilité :

[...] nos résultats montrent que le fait de se retrouver entre jeunes semble être une condition facilitante au débat et à l'action. D'une part, leur prise de parole, le partage de leurs expériences personnelles, la circulation de l'information se voient facilités, d'autre part, ils peuvent plus facilement prendre leur place et agir de manière autonome. Les jeunes deviennent eux-mêmes porteurs d'un cadre, en particulier à travers leur rôle de sensibilisation, lorsqu'ils doivent convaincre leurs pairs d'adhérer à une cause, à des valeurs ou tenter de les ouvrir à une lecture collective d'une situation vécue (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 204).

4 CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA PARTICIPATION SOCIALE DES JEUNES EN MILIEU DE VIE

La continuité de l'intervention

Les relations significatives essentielles à la participation des jeunes

La quotidienneté des pratiques démocratiques dans les milieux de vie

La souplesse organisationnelle dans la mise en œuvre des propositions des jeunes

Tertio, la quotidienneté des pratiques démocratiques facilite d'autant plus la participation citoyenne des jeunes par l'imprégnation des valeurs sociales stimulant la contagion culturelle des personnes partageant le même milieu de vie.

Quarto. les formes de participation incitée des jeunes ont leurs limites, notamment dans les espaces où les marges d'autonomie des jeunes demeurent assez restreintes étant donné les limites du cadre organisationnel :

Dans certains contextes, le partage des espaces de participation entre jeunes et intervenants semble trop rigide. Les jeunes doivent présenter leurs projets aux adultes pour approbation, se plier à des règles administratives qui retardent voire empêchent la mise en œuvre de leurs propositions d'action. (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 205)

Un autre enjeu limitant fortement la participation citoyenne des jeunes concernerait, dans le cas de l'intervention communautaire en milieu de vie, la courte durée des séjours, surtout dans le contexte où les intervenant.e.s sont amené.e.s à prioriser la réponse aux besoins de base des jeunes pour ensuite susciter leur participation, mais il est souvent déjà trop tard (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018, p. 205).

Nous verrons plus loin que le projet CO-LOC s'inscrit pleinement dans ce type d'enjeux propres à la participation citoyenne des jeunes en milieu de vie. Mais avant d'en arriver là, parcourons rapidement les grandes lignes de planification qui ont orienté son processus d'implantation du début à la fin.

CHAPITRE 2

La structure du projet : finalités, buts, objectifs

Ce chapitre présentera les grandes lignes de la structure du projet CO-LOC incarnée dans le modèle logique ayant présidé au processus de son implantation. Cependant, certaines définitions faciliteront la compréhension avant de procéder à cet étayage. Nous appuyant sur la conceptualisation de la pratique de l'évaluation de l'intervention sociale proposée par Ricardo Zuniga (1994), le **projet** d'intervention désigne la mise en forme idéalisée et organisée de la pratique que l'on projette de mettre en place; c'est en ce sens également que Mendel (1998)



utilise le pléonasma de « projet d'action » pour référer au moment précédant logiquement le moment de l'acte, c'est-à-dire à la manière de le théoriser. Ces éléments ont été formalisés dans un modèle logique par le comité d'évaluation du projet CO-LOC que nous présentons ici sous forme abrégée⁵.

2.1. Mission

Telles qu'énoncées dans les divers documents de planification, les principales finalités visées par le projet comme horizon de possibilité dans son ensemble rejoignent la mission organisationnelle même du BCJ :

- Explorer les conditions favorisant le développement du pouvoir d'agir et de l'autonomie des jeunes à titre de locataires au BCJ;
- Augmenter leur sentiment d'appartenance à leur groupe de pair.e.s, au BCJ et à la communauté;
- Positionner les jeunes comme acteurs.trices dans l'amélioration de leurs conditions de vie;
- Favoriser la participation des jeunes à la prévention de l'itinérance;
- Impliquer les jeunes dans le développement et la recherche de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation et de la vie en logement.

2.2. Buts

Les buts intermédiaires fixés par le projet en vue de l'atteinte des finalités projetées sont que les jeunes :

- Brisent leur isolement et soient conscientisés sur les diverses réalités des locataires;
- Créent des liens entre eux et elles;
- Soient conscientisés aux différents défis de la cohabitation entre locataires et avec la communauté;
- Augmentent leurs connaissances sur leurs droits, devoirs et responsabilités de locataires;
- Augmentent leurs connaissances des ressources du quartier;
- Augmentent leurs connaissances sur des thématiques liées à la réalité des jeunes en logement;
- Expérimentent des modes de solutions collectifs concernant les défis de la vie en logement, de la cohabitation et de la gestion des blocs;
- Apprennent à évaluer leurs activités.

5. Voir annexe J du présent document.

La réalisation de ces buts à court terme devait mener graduellement à la réalisation de buts plus complexes. À moyen terme, les jeunes devaient ainsi :

- Créer un réseau d'entraide entre eux et elles et avec les travailleurs communautaires;
- Acquérir de nouvelles compétences sociales;
- Accroître leur participation aux activités et soirées communautaires;
- Fréquenter davantage les espaces communautaires;
- Planifier, organiser et réaliser des événements de diffusion des résultats du projet;
- Acquérir de nouvelles compétences en organisation, gestion et création d'outils liés aux modes de solution collectifs aux défis de la vie en logement, à la cohabitation et à la gestion des blocs.

2.3. Objectifs

Énonçons les objectifs opérationnels directeurs du projet CO-LOC. Pour la liste de l'ensemble des activités initialement prévues à la programmation, nous référons les lecteurs.trices au modèle logique du projet qu'on trouvera en annexe.

Les activités encadrantes du projet désignent :

- La mise en place de comités de locataires au sein des trois blocs gérés par le BCJ;
- Tenir une enquête auprès des jeunes et de la communauté sur les défis à relever en matière de cohabitation;
- Mener un partage des défis relevés avec la communauté environnante des trois territoires de BCJ;
- Organiser des événements de partage des résultats de l'expérimentation des comités de locataires et des consultations communautaires menées;
- Produire des comptes-rendus par les locataires jeunes et les comités de locataires sous une forme à déterminer.

À l'origine, si l'on se fie au modèle logique du projet, douze représentant.e.s jeunes devaient être embauchés par l'organisme à titre de responsables de l'animation des comités de locataires sur chaque territoire de BCJ et de soutenir les travailleurs communautaires dans l'opérationnalisation du projet. Pour des raisons liées à l'organisation du travail, ce furent six responsables jeunes (deux par territoire) qui furent finalement embauchés, intégrés aux équipes locales et formés dans l'animation et la dynamisation de la vie associative locale des trois territoires du BCJ (Laval, Montréal et Longueuil).

2.4. Théories bcjiennes du développement du pouvoir d'agir et de l'autonomie

Nous avons relevé l'existence de réflexions théoriques relatives à deux finalités liées du projet, soit le développement du pouvoir d'agir et le développement de l'autonomie des jeunes en logement. Ces élaborations proviennent de recherches ayant été menées au BCJ ces dernières années.

2.4.1. Théorie du développement du pouvoir d'agir au BCJ

La section « Documents en ligne » du site web du BCJ représente une précieuse mine d'informations quant à l'histoire des pratiques et des théorisations de l'action communautaire auxquelles adhère le BCJ. Parmi celles-ci, un travailleur communautaire de Longueuil, Lazard Vertus, a produit un document synthétisant la théorie de l'*empowerment* actuelle du BCJ (Vertus, 2015) et, par extension, celle sous-tendant les pratiques de développement du pouvoir d'agir des participant.e.s du projet CO-LOC.

Parmi les six perspectives d'*empowerment* recensées dans la littérature sur le sujet (Bourbonnais et Parazelli, 2018; Parazelli et Bourbonnais, 2017), on remarque que le BCJ s'inscrit dans ce qu'on a appelé la perspective environnementaliste attribuée au courant de la psychologie communautaire états-unienne (Rappaport, 1981, 1987; Zimmerman et Rappaport, 1988; Zimmerman, 1995; Keiffer, 1984; Serrano-Garcia, 1984; Swift et Levin, 1987; Trickett, 1994) dont les principales thèses seront reprises au Québec par les chercheurs-formateurs Yann Le Bossé (Le Bossé et Lavallée, 1993; Le Bossé et *al.*, 2002; Le Bossé, 1996, 1998a, 1998b, 2003, 2008, 2009, 2012) et William A. Ninacs (1995a, 1995b, 1997, 2002, 2008) attachés à l'Université Laval (située dans la ville de Québec). Le Bossé (2003) proposait ainsi la traduction « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA-PC) pour rendre compte du phénomène d'*empowerment* dans la langue française, formulation reprise dans les documents portant sur le projet CO-LOC et qui apparaît souvent accompagnée de la notion de « développement de l'autonomie ».

Vertus (2015) problématise tout d'abord les difficultés portées par certaines pratique d'intervention en énumérant les principales faisant obstacle au DPA : la définition de la cible du changement du point de vue des intervenants qui manquent de tenir compte des conditions contextuelles et structurelles entourant l'acte; la responsabilisation des personnes accompagnées par rapport au résultat de l'intervention; une approche d'intervention axée sur les problèmes plutôt qu'axée sur les forces, leur attribuant un rôle passif; enfin, définir les changements sociaux comme de simples modifications comportementales.

Face aux interventions ne favorisant pas la confiance qu'ont les personnes accompagnées en leur capacité d'exercer une influence sur le monde extérieur, la définition de l'*empowerment* retenue par le BCJ met justement l'accent sur la dimension psychologique du processus :

Il s'agit **d'un processus par** lequel une personne, qui se trouve dans des conditions de vie plus ou moins incapacitantes, développe, par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui **est possible d'exercer un plus grande contrôle** sur les aspects de sa réalité **psychologique et sociale** qui sont importants pour elle ou pour ses proches. Ce sentiment peut déboucher sur l'exercice d'un contrôle réel. [souligné par l'auteur] (Le Bossé et Lavallée, 1993, cité par Ver-tus, 2015)

On doit situer l'élément déclencheur du processus de DPA du côté d'une situation de crise (stimulus externe) vécue par la personne qui l'amènera à déployer un mode de réaction positif (réponse émotionnelle et comportementale) à un contexte d'impuissance réelle ou perçue (cognition) (Ninacs, 2008, p. 15). Adoptant un cadre d'analyse écologique (Rappaport, 1987; Trickett, 1994) centré sur les dynamiques d'interactions de « l'acteur-en-contexte » (Le Bossé et *al.*, 2002), la perspective environnementaliste concentre son attention sur deux conditions de possibilité du DPA, soit l'accès aux ressources environnantes et le degré de volonté et de capacité individuelle :

[...] toute démarche d'*empowerment* des personnes et des collectivités repose prioritairement sur la possibilité d'influencer la disponibilité et l'accessibilité des ressources du milieu et sur la volonté et la capacité des personnes à prendre leur destinée en main, et ce, indépendamment de la perspective (structurelle ou individuelle) et de l'unité (la collectivité ou l'individu) d'analyse retenue. (Le Bossé, 2003, p. 34)

Ce faisant, les conditions de pratique d'une intervention axée sur le DPA doivent se plier à certaines exigences souvent énumérées par Le Bossé dans le contenu de ses articles scientifiques : 1) La prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles du changement social ; 2) L'adoption de l'unité d'analyse acteur en contexte ; 3) La prise en compte des contextes d'application ; 4) La définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées ; 5) Le développement d'une démarche d'action conscientisante (Le Bossé, 2003).

Dans ce cadre, le rôle de l'intervenant.e n'est d'être « ni policier, ni sauveur » (Le Bossé et *al.*, 2002); c'est bel et bien le rôle d'accompagnement des destinataires de l'intervention qui appelle une fonction de médiation auprès des ressources humaines et matérielles impliquées. En d'autres mots,

Il s'agit de susciter chez [les destinataires de l'intervention] le désir de s'engager dans un projet en risquant quelque chose (Ninacs, 2008) dans le cadre d'une

relation d'intervention qui se veut égalitaire (Lemay, 2007), i.e. fondée sur le partage du pouvoir par l'intégration de ceux-ci au processus d'intervention, par la co-détermination de la cible du changement, des moyens employés ainsi que de l'évaluation des résultats. (Parazelli et Bourbonnais, 2017, p. 12)

Telle est, résumée dans ses grandes lignes, la théorisation de l'*empowerment* inspirant les pratiques d'accompagnement des TC du BCJ. En somme, aux fins de la présente démarche d'évaluation, les indicateurs retenus pour rendre compte des manifestations du processus de DPA correspondent aux quatre composantes de l'*empowerment* relevées par Ninacs, à savoir : l'accroissement de la participation, de l'estime de soi, des compétences techniques et pratiques, ainsi que l'émergence d'une conscience critique (Ninacs, 2008, p. 20-23).

2.4.2. Théorie du développement de l'autonomie des jeunes en logement au BCJ

Le BCJ, dans le cadre d'une recherche-action consultative sur l'autonomie des jeunes en logement temporaire ayant mené à la mise sur pied de la TEPAL, partait de la prémisse suivante : « Si la notion d'autonomie est centrale dans les missions des organismes communautaires, on observe un certain flou quant à la signification qu'on lui accorde : Être adapté à la réalité du monde qui nous entoure? Faire partie de ce monde? Se sentir bien dans ce monde? » (BCJ, 2017b)

Afin de rendre compte de la polysémie de la notion d'autonomie en intervention sociale (associée à une approche d'*empowerment*), la recherche TEPAL propose trois types distincts d'autonomie au travers desquels les jeunes peuvent naviguer simultanément et selon divers degrés dans leur trajectoire : l'autonomie fonctionnelle, l'indépendance et l'interdépendance (BCJ, 2017c). Le défi guettant l'intervention étant de concilier le besoin d'encadrement sécurisant des jeunes avec « leur besoin d'autonomisation, qui ne passe pas sans un desserrement de l'encadrement pour permettre l'expérimentation et la construction de soi » (Goyette et Turcotte, 2011; BCJ 2017d).

La recherche « TEPAL » recommande aux intervenant.e.s oeuvrant auprès des jeunes en logement temporaire de favoriser des stratégies d'intervention où l'autonomie est conçue comme un processus; où le dialogique sert à ce que jeunes et intervenant.e.s partagent leurs conceptions de l'autonomie de part et d'autre; où les intervenants représentent pour les jeunes des figures sociales significatives (BCJ, 2017d). Des « niveaux d'approche » soutiennent ces stratégies d'intervention :

Ces éléments stratégiques peuvent également faire figure de liste d'indicateurs d'un type d'intervention reconnu pour favoriser l'autonomie des jeunes en logement (BCJ, 2017d).



Tisser des liens significatifs afin d'agir sur la souffrance personnelle et sociale (le « lien d'abord »); nous avons les exemples du post-hébergement et de l'intervention par les pairs-es.



Se donner des moyens, tant pour les jeunes que pour les intervenants-es, afin d'agir sur la désaffiliation institutionnelle et les ruptures sociales; nous avons les exemples des actions collectives, du mandat de représentation des jeunes, du temps de la réflexion sur l'intervention (comme journée d'étude du 2 mars 2017).



Prendre le temps : accepter et accompagner les allers-retours, afin d'agir sur la participation citoyenne.



Voir l'autonomie comme un processus et non un résultat.



Reconnaître aux jeunes adultes une place dans l'espace public.



Reconnaître le bagage des jeunes adultes et en tenir compte.



Offrir un toit à coût abordable de façon durable.



CHAPITRE 3

Méthode de l'évaluation d'implantation du projet

Cette section porte sur la méthode d'évaluation du processus d'implantation du projet CO-LOC validée parmi divers.es acteurs.trices du BCJ, notamment actifs.ves au sein du comité de suivi du projet ainsi que par le sous-comité d'évaluation. Nous présenterons en premier lieu notre approche d'évaluation générale, suivie du contexte de cueillette et d'analyse des données employées, pour terminer avec les considérations éthiques s'imposant pour un tel exercice.



3.1. Approche d'évaluation générale

Évaluer, c'est « Porter un jugement sur la valeur », synonyme d'estimer, d'apprécier, de juger (Évaluer, 2009). Si évaluer ses actes demeure une pratique que chaque personne emploie quotidiennement, il y a une distinction à faire entre « évaluer » et « faire une évaluation » : il s'agit du degré d'organisation et de rationalisation de la démarche de jugement portée sur le phénomène d'intérêt qui nous préoccupe (Zuniga, 1994). Comme le démontre une étude de Gervin et ses collaborateurs (2010) sur les usages de l'évaluation en travail social, le malaise des praticien.ne.s face aux processus évaluatifs découle d'une définition étroite de ce type de recherche alors même que les actes cliniques des intervenant.e.s intègrent une composante évaluative inhérente :

Les travailleuses sociales elles-mêmes dévaluent souvent leur propre pratique clinique en tant qu'opportunités de faire de la recherche, et ne reconnaissent pas l'évaluation continue de leurs interventions comme étant, en fait, de la recherche. Ces perceptions biaisées peuvent être dissipées en élargissant la définition de la recherche pour inclure tous les processus d'évaluation dans la pratique [Nous traduisons]. (Gervin et *al.*, 2010, p. 97)

Ceci étant dit, afin de déconstruire les prérogatives indues du discours scientifique sur les pratiques évaluatives, notre posture de recherche doit reconnaître le caractère démocratique des capacités d'évaluation parmi les praticien.ne.s du social et les destinataires de leurs interventions. Or l'histoire des pratiques évaluatives comprendrait cinq différents paradigmes⁶ qui se distingueraient selon la fonction dévolue à l'évaluation, son rôle ainsi que la posture assumée par la personne-ressource à l'évaluation. Bien que Guba et Lincoln (1989) procèdent à une analyse historique de la succession de ces différents paradigmes évaluatifs, nous préférons les traiter comme des idéaltypes au sens épistémologique de Weber, soit des modèles théoriques construits par les chercheurs.ses par abstraction des caractéristiques essentielles d'un phénomène, et servant à établir des comparaisons avec les données issues d'un cas de figure réel, de façon à pouvoir juger de la distance qui les sépare⁷.

6. Concept popularisé par l'historien des sciences et physicien Thomas Kuhn, dans son célèbre ouvrage **La structure des révolutions scientifiques**, pour désigner « une constellation entière de valeurs, de croyances et de techniques [...] partagée par les membres d'une communauté donnée » (Kuhn, 1970, p. 175).

7. Voilà comment le sociologue définit l'idéaltype : « On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène [ein-heitlich]. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie. Le travail historique aura pour tâche de déterminer dans chaque cas particulier combien la réalité se rapproche ou s'écarte de ce tableau idéal, dans quelle mesure il faut par exemple attribuer, au sens conceptuel, la qualité d'«économie urbaine» aux conditions économiques d'une ville déterminée. Appliqué avec prudence, ce concept rend le service spécifique qu'on en attend au profit de la recherche et de la clarté. » (Weber, 1965, p. 141)

Tableau 02.
Cinq générations de paradigmes évaluatifs

	1^{re} génération 1895-1930 : La technique de mesure	2^e génération 1930-1967 : La descrip- tion de la réalité	3^e génération 1967-1979 : Le jugement neutre	4^e génération 1979-2000 : Le jugement négocié	5^e génération 2000- : L'internalisa- tion de l'évaluation
Fonction de l'évaluation	Mesurer le succès du projet évalué à l'aide d'une batterie de tests	Expliquer les écarts entre les objectifs et les résultats du projet évalué	Juger si le projet évalué répond aux critères d'efficacité établis	Poser un jugement collectif à partir d'une négociation de la procédure d'évaluation	Poser un jugement collectif sur la pertinence du projet par rapport à la mission
Rôle de l'évaluation	User d'instruments afin de mesurer toutes les variables	Décrire les forces et faiblesses du projet évalué	Identifier la valeur et les mérites du projet évalué	Faciliter les négociations des acteurs sur l'objet et la méthode d'évaluation	L'organisation se dote d'un cadre d'évaluation interne et approprié par tous ses acteurs
Posture d'évaluation	Étude scientifique	Étude scientifique	<i>Counseling</i> de gestion	Médiation	Appropriation éthique de l'acte évaluatif

Sources : Fontan, 2001 ; Fontan et Lachance, 2005 ; Guba et Lincoln, 1989 ; Zuniga, 1994

Les débuts historiques des pratiques évaluatives ont pris racine dans le secteur de l'éducation (Fontan et Lachance, 2005; Madaus, Stufflebeam et Scriven, 1989). Les premiers paradigmes évaluatifs (première et deuxième génération) ont socialisé les personnes-ressources à l'évaluation en tant qu'observateurs neutres détachés de leur objet (dans la mouvance de l'épistémologie positiviste) et se sont surtout concentrés à affiner les techniques de mesure dans un premier temps, puis d'expliquer les écarts constatés entre les objectifs fixés au départ et les résultats obtenus des programmes éducatifs évalués, dans un second temps. Le paradigme évaluatif de troisième génération marque un saut qualitatif par rapport aux précédents en ce qu'il reconnaît le caractère socialement construit ainsi que le caractère instrumental de toute procédure évaluative. La personne-ressource à l'évaluation est ainsi appelée à définir les critères d'efficacité du projet évalué de manière à camper une posture de *counseling* auprès des instances gestionnaires de l'organisation concernée. Le paradigme évaluatif de quatrième génération amène la conception subjectiviste du jugement évaluatif (qui a émergé à la génération précédente) jusqu'à l'intersubjectivité, en reconnaissant cette fois l'existence de rap-

ports de force et d'intérêts divergents au sein d'une même organisation. Le rôle de l'évaluation consiste alors à médier les discussions des acteurs.trices concerné.e.s qui sont ainsi appelé.e.s à participer à l'élaboration de l'objet d'évaluation et de la méthode employée pour porter un jugement sur celui-ci. Enfin, le paradigme évaluatif de cinquième génération entend représenter un second saut qualitatif en matière d'évaluation : l'internalisation de la procédure évaluative dans l'organisation et son appropriation par l'ensemble des acteurs.trices concerné.e.s par ses retombées. Selon Fontan et Lachance (2005), trois dimensions caractérisent ce paradigme : 1. La fonction évaluative dépasse le stade de procédure ponctuelle ou de bilan stratégique pour atteindre au stade de professionnalisation des activités évaluatives, notamment au niveau de la formation; 2. Plutôt que d'être imposé de l'extérieur, l'acte évaluatif devient une procédure internalisée de gestion participative d'une organisation, est mené sur une base perpétuelle, et les ressources nécessaires pour instituer cette internalisation sont mobilisées; 3. La professionnalisation et l'internalisation de la procédure évaluative se complètent d'une posture d'appropriation, c'est-à-dire de définition de l'utilité et des cadres éthiques de son opérationnalisation :

Veut-on en rester à l'évaluation de mesure de l'efficacité, de l'efficacé, de la pertinence ? Désire-t-on se définir un cadre qui permettrait de porter des jugements ? Si tel est le cas, les objectifs à atteindre, les indicateurs de réalisation sont à définir et à être validés par les instances concernées. Veut-on se limiter à l'environnement interne de l'organisation ? Désire-t-on élargir à l'environnement externe par une apporte système [*sic*] ? Si tel est le cas, une concertation est à établir avec les autres constituantes du système. S'approprier culturellement la démarche évaluative signifie la mise en place d'un système interne de normes ou de règles à des fins évaluatives. Concrètement, il s'agit de mettre en place des outils et des mécanismes simples d'observation et de collecte d'informations qui permettraient d'avoir un suivi et la possibilité de porter un jugement rapide sur l'intervention. S'approprier culturellement l'évaluation signifie aussi définir la frontière à ne pas dépasser. La démarche évaluative comporte des limites « relatives » et ces limites ont tout avantage à être identifiées compte tenu de la nature des actions collectives réalisées par un groupe ou une organisation. Tout n'est pas à évaluer. Tout n'a pas à être évalué. (Fontan et Lachance, 2005, p. 19)

Les circonstances temporelles de mise en route du projet CO-LOC ne permettaient pas l'adoption d'un paradigme évaluatif de cinquième génération, d'autant plus que les locataires jeunes n'ont pas été impliqué.e.s dans la programmation du projet. La dynamique socio-organisationnelle qui s'est établie autour de la définition du plan d'évaluation du projet a plutôt pris les contours d'une négociation en continu sur l'objet et la méthode d'évaluation; on peut donc conclure que la présente démarche évaluative s'est davantage apparentée au paradigme évaluatif de quatrième génération : le devis d'évaluation a premièrement été négocié en comité d'évaluation avec les acteurs.trices administratifs.ves entourant le projet CO-LOC, pour ensuite être proposé au comité de suivi ayant une fonction de gestion; les locataires jeunes ont par

ailleurs été appelés à se prononcer sur leur propre évaluation de mi-parcours du projet à l'automne 2018, et enfin les travailleurs.es communautaires ont soumis leurs propositions quant à l'orientation de la méthode d'évaluation de fin de projet. Détaillons plus précisément les aspects techniques entourant la cueillette et l'analyse des données ayant servi à l'évaluation à la prochaine section.

3.2. Étude de cas, démarche ethnographique, cueillette et analyse des données

Le statut organisationnel du projet CO-LOC au BCJ n'est pas celui d'un programme bien rodé depuis plusieurs années, mais bien celui d'une initiative novatrice dont il n'existe pas d'équivalent ailleurs, éliminant toute possibilité d'évaluation comparative systématique avec d'autres pratiques homologues (Zuniga, 1994, p. 129-130), même si dans l'analyse il demeure possible de comparer par analogie avec d'autres pratiques participatives jeunesse en milieu de vie (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018). Méthodologiquement parlant, l'évaluation d'une intervention singulière commande un devis d'étude de cas prenant en compte la complexité du cas unitaire dont il est question (Zuniga, 1994), c'est-à-dire l'imbrication des trois territoires dans lesquels le projet est expérimenté (Laval, Montréal et Longueuil).

L'étude de cas centrera son attention sur la dynamique de structuration du processus d'intervention lorsque le contexte expérimental empêche la maîtrise rationnelle des différentes variables en interaction :

Une étude de cas est une recherche empirique qui :

étudie un phénomène contemporain dans un contexte de **réalité**,

quand les frontières entre le phénomène et ses frontières ne sont **pas évidentes**, et

quand les types d'évidences utilisées sont **multiples**.

(Yin, 1984, p. 23)

En ce sens, la présente démarche d'évaluation s'inspire des acquis méthodologiques de la discipline socioanthropologique afin de documenter le processus d'implantation du projet CO-LOC à partir d'une méthode multimodale de cueillette de données. Localisé dans le vaste territoire des méthodes qualitatives, cette approche aborde les objets sociaux « à partir du point de vue de l'acteur », de manière à restituer sa complexité et son sens propres, tout

« en tenant compte du jeu des multiples interactions que la personne initie et auxquelles elle répond » (Savoie-Zajc, 2007, p. 99).

L'appareil d'enquête de terrain que nous avons mobilisé combinait l'observation en situation, de manière à saisir in situ les actes participatifs dans leur contextualisation pratique singulière, tout en ayant accès au sens représentationnel conféré par les sujets à ces actes et à ce contexte via des entretiens individuels et des entretiens de groupe semi-dirigés enregistrés numériquement et retranscrits en verbatim. En effet, la démarche ethnographique se caractérise par quatre composantes : « La collecte de données dans leur cadre naturel »; « La participation expérientielle longue de la part du chercheur, notamment à partir d'observations participantes »; « Les interprétations issues du travail ethnographique doivent être crédibles aux yeux des personnes étudiées et de l'audience »; et enfin le « recours à des sources de données qui sont multiples et un intérêt porté à d'autres domaines de recherche en sciences sociales afin de générer des perspectives variées sur les comportements et le contexte » (Arnould et Wallendorf, 1994, p. 485, cité par Cléret, 2013, p. 57). Dans cette optique, nous nous sommes aussi abreuvés à même les procès-verbaux des réunions du comité de suivi du projet, les bilans trimestriels, des journaux de bord tenus par les acteurs.trices sur le terrain, et enfin, un questionnaire distribué aux locataires jeunes de même qu'un sondage distribué aux membres des communautés environnantes des trois points de service du BCJ. La triangulation des données recueillies permet d'asseoir la validité interne de la démarche de recherche entreprise.

Couplés aux actes observés en situation, les récits de pratique des participant.e.s élargissent les modes d'interprétation possibles des actes saisis empiriquement. Non seulement on pourra tenir compte de « l'ensemble des actes posés, des conditions nécessaires à leur réalisation et des effets qu'ils ont eus » (Jouthe et Desmarais, 1993, p. 133), des relations sociales les encadrant, mais aussi de la pensée et du contexte social influençant culturellement la manière de les percevoir et de les vivre.

Nous avons fait appel à la méthode de l'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2016) dans notre traitement des verbatims du discours des personnes ayant été interviewées individuellement ou en groupe, mais aussi lorsque nous extrayons des éléments de contenu des procès-verbaux ou des bilans trimestriels entourant le projet.

3.3. Profil sociodémographique des jeunes impliqué.e.s dans le projet CO-LOC

Des questionnaires ont été distribués indistinctement aux locataires et aux responsables jeunes sur chaque territoire du BCJ à l'automne 2018 (intitulés « questionnaires aux locataires jeunes »), nous fournissant des données sociodémographiques sur « l'échantillon » que ces jeunes représentent, ainsi que sur des indicateurs liés aux objectifs du projet lui-même. Cela

nous permet de présenter les profils des jeunes impliqué.e.s à mi-parcours dans le projet. Nous avons reçu cinq questionnaires en provenance de Laval (quatre femmes, un homme), quatre en provenance de Montréal (une femme, trois hommes) et trois en provenance de Longueuil (deux femmes, un homme), pour un grand total de douze.

Au niveau des langues parlées, les douze personnes sondées ont déclaré maîtriser le français. C'est au niveau de l'utilisation des langues secondes et troisièmes que des variations émergent : deux personnes se déclarent trilingues, sept personnes sont bilingues et trois sont unilingues.

Tableau 03.
Langues secondes et troisièmes parlées par les jeunes du BCJ

	Laval (/5)	Montréal (/4)	Longueuil (/3)	Global (/12)
Anglais	4	4	-	8
Italien	1	-	-	1
Ingala	-	1	-	1
Kirundi	1	-	-	1

Si les services de logement temporaire sont destinés aux personnes à risque d'itinérance ayant entre 17 et 22 ans, la moyenne d'âge des locataires et responsables jeunes était de 19,38 ans pendant le projet CO-LOC.

Tableau 04.
Âge moyen des jeunes au BCJ

Territoire	Âge moyen (années)
Laval	19,4
Montréal	19,75
Longueuil	19,0
BCJ global	19,38

La quatrième question était formulée comme suit : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) et/ou nationalité(s) t'identifies-tu ? » La personne avait ainsi la liberté d'inscrire la ou les catégories identitaires auxquelles elle se sent le plus appartenir, sans devoir s'inscrire dans une grille pré-fabriquée qui pourrait comporter une forme d'oppression.

Tableau 05.**Identification ethnique et/ou nationale des jeunes du BCJ**

	Laval (/5)	Montréal (/4)	Longueuil (/3)	Global (/12)
« Québécoise »	3	1	3	7
« Africaine »	2	1	-	3
« Arabe »	-	1	-	1
« Grecque »	-	1	-	1

Lorsqu'on s'attarde du côté du pays de naissance des participant.e.s au projet CO-LOC ayant rempli le questionnaire, on constate que les deux tiers d'entre elles et eux sont né.e.s au Canada, tandis que le dernier tiers provient de l'immigration.

Tableau 06.**Pays de naissance des participant.e.s au projet CO-LOC**

	Laval (/5)	Montréal (/4)	Longueuil (/3)	Global (/12)
Canada	3	2	3	8
États-Unis	-	1	-	1
Burundi	1	-	-	1
Nigéria	1	-	-	1
Congo	-	1	-	1

De même, deux tiers des répondant.e.s affirmaient avoir un statut civil célibataire au moment de remplir le questionnaire. Étonnamment, on retrouve une personne de statut « veuf.ve » dans le groupe de participant.e.s, malgré la moyenne d'âge des jeunes bcjien.ne.s avoisinant les 19 ans, comme mentionné un peu plus haut. En ce qui a trait au statut parental des participant.e.s, dix ont déclaré être sans enfant, tandis que deux autres ont indiqué être parent d'un seul enfant.

Tableau 07.**Statut civil des participant.e.s**

	Laval (/5)	Montréal (/4)	Longueuil (/3)	Global (/12)
Célibataire	3	3	2	8
Marié.e	-	-	-	-
Divorcé.e	-	-	-	-
Veuf.ve	-	-	1	1
Relation affective stable	2	1	-	3
Relation affective compliquée	-	-	-	-

Au plan de la densité du réseau social des participant.e.s, on remarque qu'en moyenne chaque jeune du BCJ compte 18,6 personnes significatives dans son entourage, en incluant les relations avec les travailleurs communautaires de même que les autres locataires du même bloc.

Tableau 08.
Densité du réseau social des participant.e.s au projet CO-LOC

Territoire	Nombre de personnes moyen
Laval	14,8
Montréal	16,66
Longueuil	24,33
BCJ global	18,6

Sans être le seul indicateur du bien-être personnel, nous savons depuis un certain temps que les caractéristiques socioéconomiques représentent un ensemble de déterminants sociaux majeurs de la santé des populations pour beaucoup responsables des inégalités sociales de santé (Jobin, 2012). Il est intéressant de comparer le revenu mensuel des participant.e.s au projet CO-LOC avec le seuil de revenu viable 2019 nécessaire pour sortir de la pauvreté de manière durable, lequel monte à 2 267,08 \$ mensuellement (27 205 \$ divisé par douze) pour une personne seule vivant à Montréal (Hurteau, Labrie et Nguyen, 2019). Ce faisant, nous nous apercevons que les jeunes bcjiens accusent un manque à gagner de 93,0% en proportion de leur revenu actuel s'ils et elles veulent pouvoir aspirer à sortir de la pauvreté matérielle. Mentionnons tout de même que leur situation financière demeure plus avantageuse qu'une personne assistée sociale vivant seule et dépourvue de contraintes à l'emploi, laquelle empêche 669,00 \$ mensuellement (MTESS, 2019), équivalant à un manque à gagner de 238,88%.

Tableau 09.
Revenu mensuel des participant.e.s du projet CO-LOC

Territoire	Revenu mensuel (\$)
Laval	1 074,61
Montréal	833,33
Longueuil	1 616,00
BCJ global	1 174,65

Lorsqu'on s'attarde au niveau de scolarité des participant.e.s au projet CO-LOC en comparaison avec les données québécoises relatives à la qualification professionnelle, on remarque qu'ils et elles figurent parmi les catégories sociales les plus désavantagées : 58,3% des jeunes bcjiens ayant rempli notre questionnaire ne détiennent aucun diplôme, tandis que le poids démographique des personnes entrant dans cette catégorie à l'échelle de la population active québécoise est de 12,9 % (ISQ, 2017, p. 46).

Tableau 10.
Niveau de scolarité des participant.e.s du projet CO-LOC

	Laval (/5)	Montréal (/4)	Longueuil (/3)	Global (/12)
Secondaire 1	-	-	1	1
Secondaire 2	-	-	1	1
Secondaire 3	2	-	1	3
Secondaire 4	1	1	-	2
Secondaire 5	-	2	-	2
Collégial	-	1	-	1
N'a pas répondu	2	-	-	2

Par ailleurs, les données que les jeunes nous ont fournies relativement au niveau de scolarité de leurs parents nous permettent de situer leur position dans l'échelle de la mobilité sociale. En comparant le niveau de scolarité des jeunes du BCJ avec celui de leurs parents, on peut voir se dessiner des positions relatives de déclassement et de reclassement. En prenant en compte la teneur des activités des jeunes toutefois, il faut considérer que les jeunes qui sont actuellement en cheminement de retour aux études se positionnent activement dans un parcours de mobilité sociale ascendante signifiant une perspective de reclassement dans le cas des actuels déclassé.e.s, voire une perspective de surclassement dans le cas des actuels reclassé.e.s.

Tableau 11.
Comparaison du niveau de scolarité des jeunes participant.e.s du projet CO-LOC avec celui de leurs parents et positionnement dans l'échelle de mobilité sociale

Territoire	Niveau de scolarité des jeunes	Niveau de scolarité des parents	Position dans l'échelle de la mobilité sociale	Positionnement selon l'occupation
Laval	Secondaire 3	Collégial/ Primaire	Reclassement	Emploi : Reclassement
	Secondaire 3	DES/DES*	Déclassement	Études : en voie de reclassement
Montréal	Collégial	Univ./Univ.	Déclassement	Études : en voie de reclassement
	Secondaire 5	Univ./Univ.	Déclassement	Études : en voie de reclassement
Longueuil	Secondaire 3	Sec. 3/Sec. 5	Reclassement	Emploi : Reclassement
	Secondaire 2	Sec. 1/Sec. 3	Reclassement	Études : en voie de surclassement
	Secondaire 1	Primaire/Sec.	Reclassement	Bénévolat : Reclassement

*DES : Diplôme d'études secondaires.

Le statut occupationnel des responsables et locataires jeunes impliqué.e.s dans le projet CO-LOC montre qu'ils et elles se tracent un parcours d'activité dans la société canadienne, que ce soit à travers l'emploi, les études, le bénévolat ou une combinaison variable de ces types d'occupations.

Tableau 12.
Statut occupationnel des participant.e.s du projet CO-LOC

	Laval	Montréal	Longueuil	BCJ global
Emploi	-	1	1	2
Études	1	1	1	3
Bénévolat	-	-	1	1
Emploi-études	3	-	-	3
Emploi-bénévolat	1	-	-	1
Bénévolat-études	-	1	-	1
Emploi-bénévolat-études	-	1	-	1

Une recherche reliée à la question de l'itinérance ne saurait ignorer une donnée fondamentale en la matière, soit la durée de stabilité résidentielle consécutive des participant.e.s. Les données recueillies auprès des jeunes du projet CO-LOC montrent qu'ils et elles comptent en moyenne 9,36 mois consécutifs de stabilité résidentielle. Comme la durée de séjour en logement temporaire au BCJ est d'un an pour les personnes sans enfant(s) et de deux ans pour les personnes avec enfant(s), on peut comprendre cette moyenne en considérant qu'au moment de recueillir les données, les jeunes sondés n'avaient pas encore terminé leur séjour.

Tableau 13.
Durée moyenne de stabilité résidentielle consécutive

Territoire	Durée moyenne (en mois)
Laval	10,33
Montréal	5,25
Longueuil	12,5
BCJ global	9,36

Des données supplémentaires en lien avec l'expérience en logement ont pu être récoltées auprès des quatre jeunes fréquentant le territoire du BCJ Montréal qui ont rempli le questionnaire. D'abord, lors de leur premier déménagement autonome, les participant.e.s montréalais.e.s étaient âgé.e.s de 19,25 ans en moyenne, alors même que la proportion de jeunes adultes canadiens vivant avec leurs parents est passée de 30,6% en 2001 à 34,7% en 2016 (Statistique Canada, 2017). Le nombre moyen de déménagements vécus depuis la naissance est de 6,8,

tandis que le nombre moyen de déménagements vécus depuis le départ du foyer familial avoisine 1,66. Pour les quatre jeunes sondés, leur arrivée au BCJ correspondait à leur première expérience en logement; ils et elles ont déclaré n'avoir jamais été évincé.e.s d'un appartement, n'avoir jamais subi de refus de louer de la part d'un propriétaire, et n'avoir jamais vécu de problèmes d'insalubrité en logement.

Tableau 14.
Indicateurs sur l'expérience en logement des jeunes bcjiens.nes de Montréal

Indicateurs sur l'expérience en logement	Moyenne
Âge au premier déménagement depuis le départ du domicile familial	19,25
Nombre de déménagements depuis la naissance	6,8
Nombre de déménagements depuis le départ du domicile familial	1,66

3.4. Considérations éthiques

L'évaluation de quatrième génération, de par sa posture de médiation, est structurellement vécue comme une pratique tiraillée entre les revendications des destinataires de l'intervention (Karsz, 2011) et les prétentions axiologiques des praticien.ne.s du social, ce qui implique une réflexion éthique quant à un positionnement aussi ambivalent et, disons-le, inconfortable. Rappelons-nous en outre que l'implication de sujets humains dans le cadre de la recherche sociale n'appelait pas nécessairement le déploiement d'une réflexion éthique du temps de la psychologie sociale des expérimentations sur l'obéissance à l'autorité des années 1960 (Milgram, 1974). Nous portons aujourd'hui une attention particulière à ce que la production de résultats de recherche ne doive franchir un certain seuil de préjudice causé aux participant.e.s.

L'impératif primaire à respecter particulièrement dans la recherche sociale consiste à assurer la protection des données d'entretiens et des notes de terrain en limitant leur accès à toute personne non-autorisée. Les données recueillies demeurent légalement la propriété du BCJ. Second impératif : préserver l'anonymat de l'identité des sujets impliqués dans la recherche en évitant que des informations identificatoires puissent être regroupées de manière à ce qu'à la lecture on puisse identifier la personne faisant l'objet d'une analyse. Nous évitons de mentionner des noms de lieux lorsqu'une information personnelle y est reliée, tandis que nous remplaçons les prénoms par le rôle que la personne a joué dans le projet (travailleur communautaire ou responsable jeune, par exemple).

Pour nous assurer du consentement libre et éclairé des participant.e.s à la recherche, sans aucune pression indue, les participants ont été invités à prendre connaissance de leurs droits par l'intermédiaire d'une explication verbale stipulant la confidentialité des données recueillies, la protection de leur anonymat, leur droit de restreindre l'usage de certaines informations

ciblées, et leur droit de se retirer du processus d'enquête à tout moment et sans conséquences pour leur intégrité.

Notons que les groupes de discussion (*focus groups*) réalisés à mi-parcours du projet avec les participant.e.s sur chaque territoire ont été effectués en l'absence des travailleurs communautaires du BCJ. Les responsables jeunes remarquaient dès l'automne 2018 que les locataires jeunes leur confiaient certains propos qui n'auraient pas été explicités en présence des travailleurs communautaires. Pour leur participation à ces groupes de discussion et comme marque de reconnaissance de leur expertise propre, les personnes présentes avaient droit à une rémunération de 25\$. Cette mince contribution suffisait à assurer un excellent taux de participation à ces rencontres, tout en n'étant pas assez élevée pour représenter une forme de pression induite. Au-delà des aspects logistiques à ne pas négliger (brise-glace, bâton de parole, repas, enregistrement), les comptes-rendus suivant ces groupes de discussion en l'absence d'acteurs.trices en position d'autorité doivent être travaillés de manière à pouvoir être communiqués publiquement, ce qui impose un certain compromis de traitement entre l'authenticité des dires et leur recevabilité sociale. Un équilibre difficile à maintenir. La médiation de groupe à groupe est un travail ardu qui demande de la finesse.

CHAPITRE 4

Présentation des résultats

4.1. Le processus d'expérimentation des comités de locataires : évolution et retombées

Après avoir survolé la situation problème à l'origine du projet CO-LOC, la structure logique soutenant son opérationnalisation ainsi que les aspects méthodologiques de la présente démarche évaluative, entrons dans le vif du sujet, soit l'évaluation du projet CO-LOC à proprement dit. Pour ce faire, l'évaluation formative sera tout d'abord élaborée par la narration de l'évolution du processus d'implantation du volet « expérimentation des comités de locataires » sur chaque territoire du BCJ; par la suite, l'évaluation sommative du projet sera effectuée en synthétisant les principaux résultats recueillis à travers les entretiens individuels et de groupe effectués auprès des RJ et des TC de l'organisme, sans oublier les observations en situations d'activités des comités de locataires.



4.1.1. Historique de l'évolution du processus d'implantation des comités de locataires.

On verra que l'historique évolutif de l'implantation des comités de locataires est présenté en fonction de différents secteurs d'activités du projet tels qu'utilisés pour détailler l'évolution trimestrielle du projet dans l'entente de financement initiale : 1) information et consultation sur le projet; 2) implication des jeunes dans la gestion et la vie des immeubles; 3) appropriation du milieu d'intervention; 4) programmation et activités réalisées; 5) ateliers d'échanges-informations-formations; 6) appropriation des milieux investis par le projet; 7) évaluation avec les jeunes de l'expérimentation réalisée.

4.1.1.1. Information et consultation sur le projet

LAVAL :

Pour faire la promotion du projet CO-LOC auprès des locataires jeunes de Laval, les travailleurs communautaires du BCJ ont rencontré les cinq jeunes locataires individuellement pour cet enjeu spécifique en plus d'avoir tenu 52 rencontres de suivi individuel avec ceux-ci entre janvier et mars 2018 et lors desquelles ils ont pu approfondir leur connaissance du projet et de ses caractéristiques. Dans l'esprit de mettre en œuvre le comité de locataires, ils ont également tenu quatre rencontres pendant lesquelles les jeunes pouvaient poser des questions pour éclaircir leur compréhension de la raison d'être et du fonctionnement du comité ainsi que proposer des idées de thématiques ou d'actions à poser dans le cadre du projet. De plus, entre janvier et mars 2018, les intervenants ont sélectionné quatre nouveaux locataires pour le volet hébergement. Ces nouveaux locataires ont ainsi été informés dès leur application de la venue d'un nouveau projet d'implication citoyenne au BCJ.

Entre avril et juin 2018, les travailleurs ont distribué des brochures d'information portant sur le projet et ils ont organisé une rencontre d'information et de consultation sur les deux postes de responsables jeunes des comités de locataires ouverts, emplois sont spécifiques au projet. Lors de cette rencontre, deux des cinq locataires étaient présents.

MONTRÉAL :

Les travailleurs communautaires du BCJ de Montréal, afin de faire la promotion et d'informer les locataires et membres de leur organisme du projet CO-LOC, ont tenu 93 rencontres individuelles entre les mois de janvier et mars 2018. Ils ont aussi organisé une soirée communautaire pour présenter le projet et consulter les jeunes sur leurs perceptions d'un comité de locataires et le rôle qu'ils aimeraient tenir. En février 2018, ils ont tenu une deuxième rencontre de locataires lors de laquelle trois jeunes ont démontré de l'intérêt à s'impliquer dans le projet et ont échangé des idées sur les façons de susciter davantage la mobilisation des autres loca-

taires. Enfin, trois jeunes ont été sélectionnés pour devenir de nouveaux locataires au BCJ. Ils ont ainsi été informés du projet dès leur demande d'application.

Entre les mois d'avril et juin 2018, les intervenants ont profité des rencontres de suivi individuel avec les jeunes locataires pour expliquer le processus d'embauche des responsables jeunes et la procédure pour déposer sa candidature. Dans la même optique, ils ont tenu deux soirées communautaires en mai. Ils ont également organisé une rencontre commune des jeunes des trois territoires dans le but d'expliquer les postes de responsables jeunes, le processus d'embauche de même que pour discuter de l'implantation des comités de locataires et des activités auxquelles les locataires aimeraient participer dans ce cadre. Lors de cette rencontre, neuf jeunes membres du BCJ Montréal étaient présents.

LONGUEUIL :

À Longueuil, lors des mois d'hiver, les travailleurs du BCJ ont créé et publié des affiches promotionnelles du projet dans le cadre d'une tournée d'information des appartements. Ils ont tenu 108 rencontres individuelles, tant auprès de locataires que de jeunes membres, ce qui leur a permis d'expliquer et de présenter le projet de comité de locataire à 11 jeunes différents et de les inviter à une première rencontre du comité. Ils ont ainsi organisé trois rencontres du comité de locataires, dont une soirée sur le thème « Quelle est notre vision du rôle d'un comité de locataires ». Entre janvier et mars 2018, ils ont également sélectionné deux nouveaux locataires jeunes dans le cadre du volet hébergement.

Entre les mois d'avril et de juin 2018, les travailleurs ont présenté et expliqué les postes des responsables jeunes et le processus d'embauche pour faire application lors d'un souper communautaire ainsi que lors de rencontres individuelles avec les locataires. Cinq candidats ont déposé leur candidature et quatre entrevues ont été faites.

4.1.1.2. Implication des jeunes dans la gestion et la vie des immeubles

LAVAL :

Dans les mois de juillet à septembre 2018, les jeunes de Laval se sont impliqués dans la vie associative du bloc à travers le projet du comité de locataires de transformer la salle communautaire en un lieu approprié à l'organisation de soirées tant ludiques que formelles par l'installation de matériel permettant de projeter des films, l'acquisition d'un sofa et d'une table de réunion. Une locataire s'est également engagée à écrire un avis aux autres locataires pour engager une discussion sur l'enjeu de la durée de séjour permise au BCJ. À l'automne 2018, le comité de locataires s'est penché sur des propositions collectives pour l'instauration d'un *Wi-fi* (accès sans fil à Internet) communautaire et l'achat d'une sècheuse accessible aux locataires. Entre janvier et mars 2019, les deux responsables jeunes ont organisé deux rencontres avec

une locataire qui s'est portée volontaire pour établir un échancier dans le projet d'instauration d'une connexion internet commune pour tous les locataires de Laval.

MONTREAL :

À l'occasion d'une rencontre de locataires en février 2018, les membres du comité se sont entendus pour faire mettre sur pied un système de distribution des tâches commune liées à l'entretien du bloc entre les résidents, soit la gestion des poubelles, du recyclage, ainsi que le nettoyage des aires communes. Pour ce faire, certains membres interpellèrent les locataires à travers un porte-à-porte notamment, afin de les mobiliser à participer davantage au comité en les invitant à la prochaine soirée communautaire qui portait sur ces enjeux.

Au printemps 2018, les responsables jeunes ont sondé les locataires sur leurs perceptions de la gestion de l'immeuble et de sa propriété dans les aires communes. Les jeunes ont nommé leur intérêt à redécorer la salle communautaire et à repeindre les couloirs ainsi que leurs préoccupations quant à la gestion des poubelles. Cinq jeunes se sont donc mobilisés pour peindre les couloirs où se situent leurs appartements. Entre juillet et septembre 2018 se sont tenues deux assemblées de locataires obligatoires pour discuter de la gestion du bloc. L'automne 2018 a eu pour thème l'effort des membres du comité pour la collecte des matières compostables dans le bloc.

Enfin, entre janvier et mars 2019, les membres du comité de locataires, aidés par les TC, ont réaménagé la salle communautaire du bloc. Les jeunes ont choisi les couleurs et la disposition des meubles afin que la salle puisse accueillir des rencontres informelles, des repas communautaires, des réunions et des activités ludiques.

LONGUEUIL :

À l'hiver 2018, une soirée communautaire portant sur les enjeux du logement et la dynamique du bloc a eu lieu. Quelques idées de programmation pour la gestion des immeubles ont été nommées par les membres du comité dont celles de l'organisation d'une activité de nettoyage de la cour au printemps, l'aménagement extérieur des espaces communs notamment par la construction d'un patio ou d'un espace pour les jeunes. Les jeunes ont aussi nommé l'intérêt à mettre en place un système d'accès à la buanderie. Dans l'optique d'améliorer le vivre ensemble dans le bloc (bruit, odeurs, etc.) et en tant qu'activité expérimentale, les locataires se sont distribués des tâches pour l'entretien du bloc soit la gestion des poubelles, du recyclage, le pelletage de la neige et la sécurisation des entrées par l'apposition de sel de déglçage.

La vie associative au BCJ de Longueuil pour le printemps 2018 a été active. En effet, des intervenants et un locataire ont procédé au nettoyage des balcons et un jardin communautaire urbain a été mis en place dans la cour du bloc dans le cadre d'une activité conjointe entre le

BCJ et trois jeunes de Place à l'emploi. Les trois jeunes du BCJ ont été responsables du choix des légumes à planter. De plus, à partir de leur date d'embauche, les deux responsables jeunes se sont impliqués dans différents aspects de la gestion du bloc. Ils ont accompagné un travailleur à la visite des logements avec un réparateur et à l'estimation des travaux. Ils ont aussi créé un outil pour l'entretien du jardin et ont fait le ménage de la cour extérieure. À la suite d'une consultation des locataires par les responsables jeunes, ceux-ci ont proposé d'installer des babillards à chaque étage afin de faciliter la communication. Ils se sont, en outre, aménagés un espace de travail dans les locaux du BCJ.

Entre le mois d'octobre et décembre 2018, les locataires ont entrepris de réaménager la salle communautaire en l'espace d'une semaine. Ils se sont donc occupés de peindre les murs, de nettoyer les espaces communs et ils ont entrepris la fabrication collective d'un meuble d'ordinateur pour la salle de réunion. Ils ont également manifesté l'intérêt de repeindre leur propre appartement.

4.1.1.3. Appropriation du milieu d'intervention

LAVAL :

L'appropriation du milieu d'intervention par les responsables jeunes au début de leur mandat au printemps 2018 s'est fait via l'aménagement du local communautaire. Durant l'été, les responsables jeunes ont présenté aux TC un budget pour l'acquisition d'un sofa et de matériel informatique et, assistées par les jeunes, elles ont peinturé le local communautaire. Elles ont également assisté aux réunions d'équipe et débuté une présence hebdomadaire au local communautaire à partir du 26 septembre pour susciter l'implication des locataires.

Entre octobre et décembre 2018, les RJ ont maintenu leurs présences hebdomadaires au local les mercredis en plus de la présence d'un ou deux TC. Cela a amené les intervenant.e.s à constater que, depuis l'instauration d'une présence hebdomadaire, la fréquentation du local communautaire par les locataires a augmenté, ces derniers venant davantage se référer aux responsables jeunes et travailleurs pour des questions liées au logement, à la durée de séjour, pour des sujets personnels ou simplement pour converser. De plus, les locataires ont mentionné leur intérêt à utiliser la cuisine du BCJ pour leurs activités de cuisine collective un vendredi sur deux à partir de janvier.

L'hiver 2019 a vu l'aménagement du local communautaire se terminer et le maintien de la présence des RJ au local communautaire et dans le bloc. Cependant, les TC ont constaté une certaine démobilisation des locataires dans leur implication dans le comité puisque trois d'entre eux ont notifié leur intention de quitter leur logement à l'été 2019. Toutefois, lors des soupers communautaires, les locataires présents ont fait part de leur volonté d'organiser des soirées cinéma dans le local communautaire.

MONTRÉAL :

L'appropriation du milieu d'intervention à Montréal par les RJ a débuté par leur présence à une réunion d'équipe suite à leur embauche en juin 2018. Les jeunes du comité locataires ont profité du printemps pour commencer à peindre les aires communes, leur permettant ainsi de mieux s'approprier les lieux. Entre juillet et septembre 2018, deux rencontres du comité d'aménagement du local communautaire ont eu lieu et, pendant cette période, les locataires ont terminé la peinture pour un des deux étages. Les responsables jeunes participent régulièrement aux réunions d'équipe. L'appropriation du milieu d'intervention et du rôle de RJ s'accroît à l'automne 2018 pendant que ces derniers acquièrent un rôle de médiation entre les locataires et les TC en recevant les doléances des résidents du bloc, en particulier au sujet de la répartition des tâches collectives, et les suggestions d'activités pour le projet.

LONGUEUIL :

Lors de leur première semaine de travail en juin 2018, les RJ participent à une réunion d'équipe et rencontrent l'équipe de TC qui les accompagnera dans leur mandat. Pendant l'été, un des RJ et un travailleur accueillent un nouveau locataire. En vue d'assurer la pérennisation du projet, les RJ mettent sur pied un transfert des connaissances par un système de jumelage entre RJ et locataires dès l'automne 2018. Un cartable d'informations sur l'organisation d'activités a également été produit pour que les savoirs des RJ ne soient pas perdus avec leur départ éventuel au 31 mars 2019.

4.1.1.4. Programmation et activités réalisées

LAVAL :

Concernant les activités réalisées dans le cadre du projet au BCJ Laval, les RJ en consultation avec les locataires, ont fait en juin une ébauche d'un calendrier d'activités. Le printemps a été l'occasion pour les RJ d'organiser avec les TC un BBQ communautaire réunissant sept jeunes dont trois locataires. Cette soirée a permis aux jeunes présents de discuter certains enjeux dont le projet d'aménagement des lieux, des enjeux liés au féminisme, les problématiques que les locataires vivent dans le bloc, ainsi que les responsabilités des locataires en général et les perceptions concernant le projet CO-LOC. Lors de cette période, le jardin communautaire a également été préparé pour l'été.

En juillet, le comité de locataires s'est rencontré mensuellement en raison de la difficulté à mobiliser les locataires du bloc. Des discussions entre les RJ et des locataires ont néanmoins eu lieu sur les enjeux du logement jeunesse. Les TC, étant donné les difficultés de mobilisation au bloc à cause du faible nombre de locataires résidents ont commencé, en collaboration avec les RJ, à investir les HLM de Place St-Martin (Laval) où le BCJ possède déjà un local com-

munautaire. Un BBQ y a notamment été organisé pendant l'été et cette activité a rassemblé plus de 200 résidents des HLM environnants. Suite aux discussions sur les enjeux du vivre-ensemble et de la faible participation des jeunes dans les structures du HLM, les responsables jeunes ont évalué la possibilité de créer un comité de locataires jeunes au sein de l'ADL (Association des Locataires du HLM).

Entre les mois d'octobre et de décembre 2018, trois soupers communautaires ont été organisés et planifiés les vendredis par les locataires pour permettre une meilleure participation de ceux-ci. Lors d'un de ces soupers prenant la forme d'un groupe de discussion et animé par la personne-ressource à l'évaluation, les locataires ont abordé un sujet qui leur tenait à cœur, soit le désir de voir augmenter la durée de séjour au BCJ. Ils ont nommé trouver qu'il y avait des incohérences dans l'octroi des prolongations de séjour, ce qui a amené les travailleurs à expliquer le processus d'octroi de prolongation au BCJ Laval. Après réflexions, les TC de ce point de service ont décidé d'offrir la possibilité de prolonger leur séjour à tous les locataires selon leurs besoins. Ainsi, suite à l'octroi des prolongations de séjour, les locataires ont décidé d'organiser des cuisines collectives tous les deux vendredis, la journée suivant l'arrivée des denrées de Moisson Laval à partir de janvier 2019.

Lors du dernier trimestre du projet, le projet de création d'une pièce de théâtre-forum a grandement mobilisé les RJ des trois territoires dont celles et ceux de Laval. Quatre soupers communautaires ont eu lieu dont les thèmes étaient le vivre-ensemble et le respect entre locataires; l'entretien ménager des espaces communs; « La vie communautaire kes ça donne? »; l'établissement d'un *Wi-fi* commun au sein des appartements et l'achat éventuel d'une nouvelle laveuse et sècheuse. Lors de ces activités, deux ou trois locataires étaient présents en moyenne. Dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, les deux RJ ont aussi organisé une soirée cinéma lors de laquelle le film « La haine qu'on donne » fut projeté devant une dizaine de jeunes. Cette projection portant sur les thèmes du profilage racial et de la brutalité policière fut suivie d'une discussion sur les expériences personnelles vécues en lien avec ces enjeux. Pour souligner la fin du projet CO-LOC, une sortie à la cabane à sucre a été organisée conjointement par les trois territoires et lors de laquelle 40 jeunes et leurs enfants étaient présents.

MONTREAL :

Au BCJ de Montréal, entre les mois d'avril et de juin 2018, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre du projet. En effet, sept soirées communautaires ont été organisées, dont un BBQ planifié par quatre locataires, une soirée cinéma et cinq soupers communautaires. Une présence moyenne de dix jeunes était enregistrée lors de ces soirées qui avaient pour but principal d'expliquer les objectifs du projet et de consulter les locataires jeunes sur leurs intérêts et besoins. Suite à l'arrivée en poste des RJ, une programmation d'activités a été réalisée en date du 30 juin après consultation des autres locataires. Les TC et les RJ ont également

travaillé à la planification d'une démarche d'accueil des nouveaux locataires misant sur des activités informelles permettant la création de liens. Entre juillet et septembre 2018, quinze soupers communautaires informels ont eu lieu ayant pour but la création de liens entre les locataires par la confection de repas et des discussions autour de leurs champs d'intérêts.

L'automne 2018 a été une période de grande mobilisation des locataires avec la tenue de neuf soupers communautaires ayant traité entre autres de la journée internationale de la pauvreté, des mythes et réalités sur l'usage des drogues, de l'humour politique (peut-on rire de tout?), des changements climatiques, de l'importance de définir le racisme, de la confection du souper de Noël, du calendrier d'activités du comité de locataires, et des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes. Un brunch a également été organisé par les RJ pour consulter les locataires sur leurs besoins en matière de durée de séjour à travers la création d'un sondage sur leurs parcours de vie. Les locataires ont ainsi mentionné leur désir de pouvoir bénéficier de prolongations de séjour, un an n'était pas jugé suffisant pour l'acquisition de leur autonomie. Quatre autres brunchs informels ayant pour objectif la création de liens dans un milieu de vie soutenant ont eu lieu les samedis et il fut possible de noter une présence assidue des locataires à ces déjeuners. Il y eut également une activité de cuisine collective et une sortie au cinéma dans le temps des fêtes planifiée par les RJ.

Les mois de janvier à mars 2019 ont également été très chargés pour les RJ qui ont organisé, en collaboration avec six locataires, une stagiaire et deux TC, un camp d'hiver pour les locataires dont l'objectif était d'expérimenter l'épreuve du vivre-ensemble en plein air. Cette initiative s'étant réalisée en février découlait d'une proposition des jeunes du bloc de Verdun. Outre cette activité, les RJ ont pris part à la création d'une pièce de théâtre-forum conjointement avec les RJ des autres territoires et certain.e.s TC. Il y eut également quatre brunchs et une sortie pour aller voir une pièce de théâtre portant sur le consentement sexuel. En outre, sept soupers communautaires sur les thèmes du consentement dans les relations sexuelles, l'apprentissage de la masculinité, la répartition des tâches dans le bloc, la gentrification, le bilan du camp d'hiver et la passation des pouvoirs furent organisés. En effet, lors d'un de ces soupers, les représentants des locataires ont animé une séance de bilan avec les locataires, suite à quoi, de nouveaux représentants ont été élus afin que le comité de locataires puisse se perpétuer malgré la fin de contrat des RJ. Quatre personnes se partagent maintenant les responsabilités suivantes : organisation des activités associatives, coordination des tâches collectives, ainsi que la représentation externe du comité de locataires.

LONGUEUIL :

En février 2018 eu lieu la première rencontre du comité de locataires où cinq locataires étaient présents. Au printemps, huit rencontres communautaires se sont tenues mobilisant chacune près de 15 membres et leurs enfants, dont un BBQ et un souper communautaire créole, les deux initiés par des locataires. Les thèmes abordés lors de ces rencontres concernaient entre

autres les enjeux liés à la colocation, à la dynamique des blocs et le fonctionnement d'un comité de locataires.

En juillet, il y eut cinq rencontres du comité de locataires dont la participation de jeunes du BCJ à la fête des voisins des HLM Berthelet, la planification et la réalisation d'un atelier de cuisine par trois locataires ainsi que l'organisation par les RJ d'un brunch suite à la demande de locataires. Les RJ ont également créé un jeu sur le logement inspiré par le jeu de la boulette pour intercaler des moments ludiques et de discussion thématique dans les rencontres du comité de locataires. Au mois d'août cinq rencontres du comité ont eu lieu dont un brunch-atelier et une épiluchette de blé d'inde, toutes deux portant sur les revendications des membres du BCJ en lien avec la marche du FRAPRU prévue pour le mois de septembre. Il y eut aussi une soirée cinéma proposée par un locataire sur le thème de l'homophobie en lien avec la participation à la Fierté Montréal et suivie d'une discussion sur les enjeux LGBTQ2+. Des discussions sur la possibilité de créer un world-café dans les locaux du BCJ ont mobilisé les locataires et s'en est suivie une rencontre spéciale sur l'écriture d'une lettre de commandite pour financer l'aménagement des locaux. En septembre, les travailleurs ont organisé une fête de la rentrée BCJ.

Entre janvier et mars 2019, les jeunes responsables ont pris part à la création d'une pièce de théâtre-forum conjointement avec les responsables jeunes des autres territoires et certains intervenants. Il y eut aussi la création d'un sous-comité de travail sur l'environnement à Longueuil auquel six jeunes ont participé. Une sortie au bowling fut organisée dans le temps des fêtes. De plus, cinq soupers communautaires, une fête du nouvel an et deux brunchs ont eu lieu dans les locaux. Les thèmes abordés lors de ces rencontres furent : l'entretien des lieux, le rapport à soi et aux autres, les relations amoureuses, l'organisation de la fête du nouvel an, photolangage sur l'environnement, et un quiz « Connais-tu ton comité de locataires? ».

4.1.1.5. Ateliers d'échanges-formation-information

LAVAL :

Les activités de formation au BCJ Laval dans le cadre du projet CO-LOC ont débuté suite à l'entrée en poste des deux RJ qui ont débuté leur intégration en se faisant présenter l'organisme, ses valeurs et les enjeux du logement social. Elles ont également eu des échanges avec les TC sur la mise en place du comité de locataires et leur rôle dans le projet. Leur formation s'est poursuivie pendant l'été par des suivis bimensuels avec la TC en charge du projet. Elles ont également été incluses dans les discussions entourant le plan d'action local du BCJ Laval. En collaboration avec l'ACEF de Laval, les TC ont animé une rencontre sur les droits des locataires à laquelle six jeunes étaient présents dont certain.e.s venaient du BCJ de Longueuil et de Verdun.

À l'automne 2018, les RJ ont eu neuf rencontres d'accompagnement pour la préparation des bilans, du plan d'action local ainsi que pour la préparation d'activités. La présence régulière des TC au local communautaire a facilité la création de liens et l'accompagnement informel des RJ. Elles ont également eu accès, conjointement avec deux jeunes de Place St-Martin, à une formation sur l'animation de groupe de six heures réparties sur deux jours. De plus, dans le but d'échanger sur les enjeux de la cohabitation, le comité de locataires a préparé et animé une rencontre sur le vivre-ensemble au local des jeunes de Place St-Martin. Une discussion a suivi sur les préoccupations des jeunes du HLM quant à leurs relations avec les autres jeunes fréquentant le local. Des suggestions pour les améliorer ont été émises.

Enfin, entre janvier et mars 2019, les responsables jeunes ont reçu dans le cadre du projet de théâtre forum deux formations de quarante-huit heures sur le jeu théâtral et deux formations de trois heures sur l'animation d'une pièce de théâtre-forum. Elles ont aussi participé à une activité d'échange le 13 mars 2019 sur l'histoire du mouvement social pour le droit au logement (FRAPRU) et le portrait de la mobilisation citoyenne donné par François Saillant. Cet atelier était offert pour les trois territoires du BCJ et vingt jeunes y ont assisté. Accompagnées par les TC, les RJ ont organisé et animé un atelier-discussion non-mixte le 12 février 2019 sur le thème : « Nos cheveux ... struggle ou bénédiction » dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. Le but était de créer espace sécuritaire pour jeunes femmes racialisées et marginalisées.

MONTREAL :

Comme pour Laval, les activités de formation au BCJ Montréal ont débuté avec l'entrée en poste des RJ qui ont reçu, dès leur arrivée, une pochette comprenant les documents relatifs au projet, des documents informatifs liés aux enjeux du logement social à Verdun et en général



ainsi que des informations au sujet de la marche organisée par le FRAPRU en septembre. Ils ont également eu accès à des rencontres d'accompagnement par les TC pour s'approprier leur mandat à travers une exploration du cartable d'intégration réunissant toutes les informations relatives au cadre de gestion et au code d'éthique du BCJ. Les RJ ont, en outre, fait des démarches pour apprendre à connaître les ressources du milieu, leur mission et mandats. Pendant l'été 2018, ils ont pris part à la formation sur l'animation donnée par le Centre St-Pierre. Ils ont eu quatre rencontres d'accompagnement avec les TC attirés au projet pour les aider à explorer les défis et enjeux qu'ils rencontraient dans le cadre de leur emploi et au niveau personnel ainsi que pour préparer l'animation lors du camp d'hiver des jeunes. De plus, les RJ et une stagiaire ont animé un atelier-discussion sur les changements climatiques pour susciter la réflexion des jeunes sur les enjeux environnementaux.

Lors de l'automne, deux jeunes du BCJ ont participé à une formation sur les enjeux du système d'éducation dans le cadre d'un cycle de conférences organisé par le quotidien *Le Devoir*. À l'hiver 2019, les RJ ont participé aux formations en théâtre-forum sous la supervision de Luc Gaudet. Afin d'échanger avec les locataires du BCJ Montréal sur les enjeux liés au logement, les RJ ont organisé un atelier-discussion sur le thème de la gentrification, atelier animé par une agente de mobilisation du Comité d'action de Parc-Extension (CAPE). S'en est suivie une riche discussion sur les expériences et droits des locataires.

LONGUEUIL :

Entre avril et juin 2018, les RJ ont eu des échanges avec les TC au sujet de la mission du BCJ, de l'origine du projet, de leur mandat et rôles lors d'une réunion d'équipe en juin. Pendant l'été, ils ont eu 13 rencontres d'accompagnement hebdomadaires avec un.e TC. Ils ont aussi participé à trois rencontres du G9 pendant les mois de juillet et août. Une jeune du BCJ a pris part à la formation ambassadeur de Centraide. En septembre, afin de préparer les jeunes pour la marche du FRAPRU, un travailleur de la Maison Virevolte est venu présenter lors d'un atelier-discussion les objectifs de la Marche et les revendications de son organisme. Suivant cette présentation, un atelier de création de slogans pour la manifestation de clôture de la Marche a été organisé par le comité de locataires. À l'hiver 2019, les RJ ont participé aux formations reliées au théâtre-forum.

4.1.1.6. Appropriation des milieux investis par le projet

LAVAL :

Dans le cadre du projet, le volet partenariat et collaboration avec la communauté a été particulièrement investi au BCJ Laval. Au printemps 2018, les TC ont assisté à la Table de concertation lavalloise sur le logement en vue de leur participation à la marche du FRAPRU (septembre

2018). Une entente de collaboration entre le BCJ et Moisson Laval a été conclue, en vertu de laquelle Moisson Laval offrira des denrées gratuites bimensuellement aux jeunes locataires. L'implication du BCJ dans la Marche du FRAPRU a pris plusieurs formes. En effet, pendant l'été les RJ ont participé au comité lavallois d'organisation de la Marche du FRAPRU. Lors de l'événement en tant que tel, elles ont participé à la Marche, ont fait un témoignage sur le logement social et ont dormi sur place pour militer pour le droit au logement avec les autres partenaires. Elles ont également assisté à une assemblée de locataires lors de cette soirée. Durant l'été, en collaboration avec des partenaires, elles ont créé un jeu sur les problématiques logement. Elles ont contribué à l'implication du projet CO-LOC aux HLM Place St-Martin pour explorer les conditions favorables à une plus grande participation des locataires jeunes de l'endroit, étant donné que la mobilisation des locataires du bloc de Laval était difficile.

À l'automne, les RJ lavalloises ont assisté à l'assemblée locale organisée au BCJ Laval pour promouvoir le projet CO-LOC et réunissant six partenaires et un voisin immédiat (la Paroisse St-Maxime), pour un total d'une vingtaine de personnes présentes. Les RJ ont aussi participé à la Nuit des Sans-abris en octobre. À l'hiver 2019, elles ont participé à une rencontre de la Table des jeunes de Chomedey ainsi qu'à une rencontre du comité de travail « comité fête de quartier ». De plus, elles ont pris part à la prestation de la pièce de théâtre-forum présentée le 21 mars dans le cadre du lancement de la programmation du 50^e anniversaire du BCJ. Les RJ de Laval ont aussi participé à l'assemblée locale qui s'est tenue dans les locaux du BCJ Laval. Cet événement visait à dresser un bilan du projet CO-LOC sur les trois territoires en présence de membres de la communauté et de présenter une seconde fois la pièce de théâtre-forum. À cette assemblée, les deux RJ de Montréal et des TC de Montréal et Longueuil étaient présents ainsi que plusieurs partenaires lavallois et un citoyen.

MONTREAL :

Le printemps 2018 a été caractérisé par l'implication des RJ du BCJ Montréal dans l'organisation du festival Arts de rue via un comité de travail réunissant des jeunes, des partenaires jeunesse et des citoyens. Ce festival avait pour but de favoriser le rapprochement avec le voisinage et déconstruire les préjugés qui peuvent exister à l'égard des jeunes et de la culture hip hop en utilisant les différents arts de la culture hip hop comme moyen d'expression pour les jeunes, à travers lequel ils et elles ont eu la possibilité de faire entendre leurs réalités. Cette implication citoyenne s'est poursuivie pendant les mois de juillet à août 2018 à travers leur participation à cinq rencontres du comité de travail du Festival ainsi que dans leur implication lors de la journée de l'événement lui-même. En septembre, les RJ ont participé à la Marche du FRAPRU ainsi qu'à la manifestation de clôture pour le droit au logement qui s'est tenue à Québec le 29 septembre 2018. De plus, les RJ ont participé à une première rencontre d'une communauté de pratique composée d'organismes œuvrant en logement du centre-sud et s'intéressant à la réalité des personnes trans en contexte de logement.

Entre octobre et décembre 2018, les RJ ont participé à deux rencontres de la communauté de pratique des organismes en logement temporaire, à deux rencontres de tables de concertation ainsi qu'à une rencontre avec le Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun (CACV), un partenaire local du BCJ Montréal, concernant les enjeux du logement à Verdun. À travers la création de liens avec les travailleurs de rue du quartier, les RJ ont favorisé la création d'un lien de confiance entre les travailleurs de rue et les locataires qui se sont vu présenter la pratique du travail de rue et ont eu accès à des services de référence personnalisés vers des ressources du quartier, notamment en aide alimentaire. Les RJ ont également aidé à l'organisation d'une assemblée locale de partenaires sur le thème de l'implication des jeunes dans les comités de locataires. Ils ont également apporté leur contribution à différents événements tels que l'activité de l'Halloween et la fête de Noël. À l'hiver 2019, les RJ ont participé à deux rencontres de la Table jeunesse de Verdun et à une rencontre du comité Logement du RAPSIM.

LONGUEUIL :

Au BCJ Longueuil, l'implication citoyenne et la collaboration avec la communauté à pris différentes formes. Tout d'abord, au printemps 2018, le BCJ a organisé la fête des voisins avec la contribution d'une voisine qui a fait don d'une bonbonne de propane. Les RJ ont participé au BBQ de la maison des jeunes SQUAT où ils ont pu présenter le projet CO-LOC aux jeunes et partenaires présents. Puis trois jeunes de Longueuil dont deux locataires ont participé au Colloque du Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH) à Québec sur les enjeux globaux touchant le logement social. En juillet 2018, quatre membres du comité de locataires ont pris part à la fête des voisins des HLM Berthelet. Les RJ et les TC ont rencontré le directeur du Comité logement Rive-Sud dans le but de présenter le comité de locataires et de créer des contacts avec de nouveaux partenaires. Des liens avec le voisinage se sont créés et le comité de locataires a rencontré l'organisme le Repas du Passant dans le but de connaître la ressource et ses services afin de référer au besoin les locataires. En septembre 2018, les RJ longueuillois ont participé à la marche du FRAPRU et des membres du BCJ se sont joints à la manifestation de clôture de cet événement à Québec. En octobre, les deux RJ ont participé à la Nuit des sans-abri et ont organisé, pour l'occasion, un jeu de serpents et échelles géant sur le thème du droit au logement. À l'hiver 2019, les RJ ont assisté à une rencontre de la Table de concertation de vie de quartier de St-Jean-Vianney et deux membres du comité locataires ont visité la Maison du développement durable pour nourrir leur réflexion en lien avec leur implication dans un sous-comité de travail.

4.1.1.7. Évaluation avec les jeunes de l'expérimentation réalisée

La méthode choisie afin de susciter la participation des locataires jeunes à l'évaluation du projet CO-LOC fut le groupe de discussion (focus group) rémunéré 25\$ par personne présente, se déroulant en l'absence des TC et, dans les cas de Montréal et Longueuil, en l'absence des RJ, afin qu'il y ait le moins d'autocensure que possible dans leurs prises de parole. L'expérience

a montré qu'un tel dispositif créait effectivement un espace où les jeunes étaient à même de développer un pouvoir de dire non-négligeable, mais cela n'allait pas sans certaines difficultés, tant au niveau du respect des tours de parole de chacun.e (l'emploi d'un bâton de parole fut institué à cette fin), qu'au niveau de la teneur des propos qui visaient directement, et parfois durement, les TC et les RJ. La régulation de tels échanges doit évidemment insister sur l'importance du respect d'autrui, mais doit aussi tenir compte – et cela demande une certaine expertise – des effets de projection familialiste qui se jouent lorsque par exemple un.e jeune en accuse un.e autre ou fait la critique du travail d'un.e RJ ou un.e TC. Quand ce phénomène se produit, les participant.e.s se représentent inconsciemment dans ce que Mendel appelle la dimension psychofamiliale (développement de la personnalité dans le cadre des rapports familiaux père-enfant, mère-enfant, frère-sœur, etc.) (Mendel, 1992, 1998; Parazelli, 2000; Rueff-Escoubès, 2008), alors que le but de l'exercice est de les voir se transposer dans la dimension psychosociale, engageant plutôt les rapports objectifs entre groupes sociaux :

La logique de nos sociétés postindustrielles se détermine entre autres par la division du travail, par l'esprit de compétition et de performance aux sources de l'individualisme dominant, par le consumérisme avec son noyau dur, l'argent comme valeur, par la référence au marché international et financier sur fond de mondialisation. (Rueff-Escoubès, 2008, p. 49)

L'évaluation de mi-parcours à l'automne 2018 visait donc à recueillir l'appréciation des jeunes de manière à déterminer les ajustements à apporter à l'expérimentation des comités de locataires en cours, tel que stipulé dans l'entente de financement; l'évaluation finale visant à juger de ce que le projet a pu apporter aux jeunes, ses bons coups et ses défis.

LAVAL :

Le contexte du groupe de discussion du 1^{er} novembre 2018 incluait les deux RJ du BCJ Laval afin de favoriser une prise de contact plus soutenue avec les locataires que les courtes interactions qui avaient eu lieu auparavant. La pizza était offerte et une activité brise-glace a contribué à délier les langues.

Voici les propos qui sont ressortis du groupe de discussion. Pour les locataires jeunes du BCJ Laval, le comité de locataires représente « Des rencontres qu'on fait en ce moment pour parler de ce qu'on vit en tant que locataires ici et de ce qu'on veut changer dans le futur ». Dans l'idéal pour les jeunes, les idées de changements voulus à l'échelle locale du comité de locataires se diffuseraient vers le haut de l'organisation hiérarchique du BCJ pour être prises en compte par les plus hautes instances du pouvoir (bottom up/pouvoir ascendant).

Néanmoins les jeunes de Laval nomment plusieurs raisons de ne pas s'impliquer dans leur comité de locataires : l'insatisfaction par rapport à l'accueil et au suivi individuel offert par le BCJ; la rareté des activités du comité de locataires ; le manque de temps étant donné leur

implication dans le travail et/ou les études; le besoin d'intimité; des incohérences perçues dans l'application de la politique de la durée de séjour; le sentiment d'inefficacité de la participation citoyenne au BCJ, les TC étant plus axés sur la « méthode » de discussion, le « processus » démocratique, que sur l'« action » et les « décisions ».

En somme, c'est l'enjeu de la durée de séjour qui représentait le motivateur principal pouvant mobiliser les locataires du BCJ Laval vers une participation accrue à leur comité de locataires local. Suite à ce groupe de discussion, les TC ont pris la balle au bond et ont proposé une rencontre sur la question de la durée de séjour, ce qui permit d'accroître le taux de participation aux activités associatives du bloc.

MONTRÉAL :

Ce groupe de discussion a eu lieu le 28 novembre 2018 au BCJ Montréal. D'entrée de jeu, les locataires-jeunes du BCJ Montréal concevaient leur comité de locataires sous la perspective d'un rapport de service : « C'est un groupe de personnes qui est là pour prendre tes idées, essayer de faire le mieux pour les mettre en marche. Puis euh s'il y a quelque chose que comme, qui ne va pas, bien tu vas les voir tu leur expliques puis tout puis eux font de leur mieux pour arranger ça le plus vite possible. ». Illes le concevaient également comme un espace de DPA : « Le comité locataires permet de t'exprimer puis d'avoir un pouvoir. » Illes reconnaissaient en outre qu'un des objectifs principaux du projet consistait à pérenniser le fonctionnement du comité de locataires de manière à ce qu'il soit implanté et viable au 31 mars 2019. Le constat qu'ils en faisaient à l'époque à l'automne 2018 était unanime : « ça ne fonctionne pas. »

Leur critique principale adressée au projet CO-LOC était que leur parole ne semblait pas engendrer d'effets d'influence sur les actes des autres acteurs.trices (RJ et TC) ainsi que sur leurs conditions matérielles d'existence, rendant le comité de locataires inutile à leurs yeux :

C'est énervant parce que c'est comme si les locataires on parle dans le vide. Ils disent qu'on a le pouvoir, mais quand on parle, y'a rien, c'est comme si on a pas le pouvoir à la fin de la journée. C'est frustrant.

Ainsi les locataires-jeunes du BCJ Montréal nommaient plusieurs raisons de ne pas s'impliquer dans leur comité de locataires : l'insatisfaction par rapport à l'accueil offert par le BCJ et l'état des logements à l'arrivée; leur désaccord avec la priorisation des espaces collectifs choisis pour être rénovés; leur manque de disponibilité étant donné leur implication dans le travail et/ou les études; une certaine méfiance face aux RJ; la lenteur de l'avancement des projets du comité de locataires; une durée de séjour trop courte en logement temporaire au BCJ; la perception d'un déficit de pouvoir au sein du comité de locataires et face aux TC.

Nous voyons tout de même émerger de leur discours les acquis positifs que les soupers communautaires leur apportent : de la nourriture lorsqu'elle manque parfois, « être en gang », « voir du monde », « se faire des amis », briser l'isolement et savoir à qui s'adresser en cas de problème. Déjà à l'automne 2018, on observe que le processus de création de liens est bel et bien enclenché. Bien que les critiques parfois acerbes des locataires jeunes de Montréal aient été plus ou moins bien accueillies par les RJ en poste, elles leur ont livré les besoins sociaux des jeunes en venant aux activités du comité de locataires et certaines suggestions qui ont permis d'orienter l'hiver 2019 vers la tenue du camp d'hiver qui fut, pour les participant.e.s, une expérience enrichissante qui contribua à tisser des liens.

LONGUEUIL :

Le groupe de discussion au BCJ Longueuil eut lieu le 8 novembre 2018. Pour commencer, les jeunes du BCJ Longueuil ont symbolisé leur comité de locataires dans le dicton populaire « L'union fait la force » : l'idée de solidarité, d'entraide et de rassemblement demeuraient centrales dans leur discours.

Illes ont affirmé que les facteurs influençant leur disponibilité à participer aux activités du comité de locataires étaient principalement le travail, les études et les responsabilités parentales. Les autres types de contraintes avaient trait à la difficulté d'avoir accès à la garde de leurs enfants, aux coûts de transport élevés et aux conditions climatiques lors des déplacements avec les enfants. Plusieurs avaient ainsi pu être présent.e.s au groupe de discussion grâce à l'embauche ponctuelle d'éducatrices à l'enfance. Plusieurs avaient aussi pu bénéficier du remboursement de leurs frais de transport. Il appert que ces suggestions des jeunes longueillois avaient été prises en compte et que l'équipe locale s'était d'ores et déjà ajustée en conséquence.

Un des aspects à être amélioré concernait la ponctualité des TC et des RJ au moment de commencer une activité. Illes avaient également insisté sur le fait que le principal obstacle à la progression du comité de locataires était lié aux difficultés observées quant au niveau d'implication inégal des deux RJ dans l'organisation des activités. Illes constataient ainsi un défi à relever par les RJ au niveau de leur travail d'équipe.

Au plan personnel, le comité de locataires était associé pour les jeunes à : briser leur isolement social, créer de nouveaux liens, bénéficier d'un soutien socioaffectif, s'impliquer dans l'organisation d'activités de leur choix, discuter de sujets qui les touchent, être entendus, désstabiliser la routine familiale, revoir des vieux amis et avoir du plaisir, faire partie d'un groupe d'appartenance et un accroissement de l'estime de soi. Déjà, ces caractérisations rejoignaient de nombreux objectifs du projet.

À l'instar des autres territoires de BCJ, l'actuelle durée de séjour d'un an en logement temporaire était jugée trop courte pour pouvoir se réinsérer socialement et engranger des épargnes en vue de retourner sur le marché locatif privé, de plus en plus inabordable. Les locataires jeunes de Longueuil proposaient d'étendre la durée de séjour à trois ans tout en la négociant au cas par cas.

Un second groupe de discussion consacré à l'évaluation finale du projet CO-LOC par les locataires jeunes du BCJ Longueuil eut lieu au début du printemps 2019. La question très générale de « comment avez-vous trouvé le projet de votre point de vue personnel? » lançait la discussion. Les réponses obtenues corroboraient les acquis positifs énoncés dans le précédent groupe de discussion. Le comité de locataires leur aurait permis de « créer des liens, rencontrer », « aborder des conflits », « sortir de sa coquille », « échanger, partager », traiter des « problèmes de colocation », prendre exemple sur les actions des RJ; discuter également de notions liées à la transition à la vie adulte telles que les responsabilités d'effectuer certaines tâches, « s'occuper », « l'autonomie » et « l'indépendance ». Enfin, les participant.e.s étaient d'accord pour dire que le comité de locataires leur avait permis de développer leur pouvoir d'agir en général, et en tant que locataires lors des activités ayant porté sur les droits des locataires. Il semble donc que les résultats de l'expérimentation du comité de locataires au BCJ Longueuil aient satisfait aux cinq grandes finalités structurantes du projet, du point de vue des personnes concernées.

4.1.2. Retombées du projet selon les perceptions des personnes impliquées

Lors de la conception du projet CO-LOC, cinq grandes finalités apparentées à la mission organisationnelle du BCJ avaient été identifiées. La section qui suit rend compte des répercussions du projet CO-LOC telles que perçues par les RJ et les TC impliqué.e.s dans le projet, classées selon les finalités auxquelles elles se rapportent.

4.1.2.1. Développement du pouvoir d'agir et de l'autonomie des jeunes

Le développement du pouvoir d'agir est une dimension centrale au BCJ. Il est ancré dans la mission organisationnelle, fait partie des valeurs primordiales de l'organisme et se concrétise dans les approches d'intervention des travailleurs communautaires. Il se retrouve également au premier rang des objectifs qui structuraient le projet CO-LOC. Toutefois, pour bien comprendre le DPA, il convient de le décortiquer en ses quatre composantes, soit la participation, l'estime de soi, l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de la conscience critique (Ninacs, 2008). Dans le cadre de l'évaluation du projet, cette section passera en revue les résultats observés tant par les RJ que les TC pour chacune de ces catégories.

PARTICIPATION

Pour prendre acte du DPA des jeunes pendant le projet, un indicateur intéressant et significatif est de documenter et d'analyser la participation des jeunes aux différentes activités qui ont eu lieu. En effet, bien que la mobilisation des locataires ait été un enjeu de taille tout au long du projet, il est néanmoins possible d'observer que des locataires et membres du BCJ étaient présents à chacune des soirées communautaires, brunchs, ateliers-discussion ou soirées cinéma qui ont eu lieu pendant l'année. C'est ainsi qu'un.e jeune témoigne du fait

[qu'il] n'y avait pas beaucoup de locataires au début mais les gens de la communauté, les membre du BCJ, il y avait toujours du monde, une masse de personnes qui est assez motivée, qui ont plein de projets mais savent juste pas comment s'y prendre.

De plus, les RJ des trois territoires ont participé à toutes les formations offertes pendant le projet, soit la formation en animation, la formation Sentinelle et celles en théâtre-forum données par Luc Gaudet. Un.e jeune de Longueuil a aussi pris part à une formation supplémentaire sur l'approche autobiographique et un.e autre a décidé volontairement de participer à la formation d'ambassadeur de Centraide qui permet de récolter des fonds. Plusieurs RJ ont également participé à des colloques sur différents thèmes qui leur ont permis de rencontrer de nouveaux acteurs et de vivre de nouvelles expériences comme ce RJ : « t'sais avant le colloque pour la transition à la vie adulte, j'avais jamais été à un colloque de ma vie. C'était une expérience de plus que je vivais. »

La participation des jeunes au projet s'exprime aussi par les différents rôles que les RJ ont été amenés à jouer tout au long de leur mandat. Il s'agit ainsi de modes de participation. L'un des rôles clés qu'ils ont endossés fut celui de médiation entre les locataires et les TC. Du fait de leur présence régulière aux blocs, illes reçoivent les doléances et les confidences des locataires comme en témoigne un.e TC : « dans le cadre de conflits, il y a aussi comme des personnes qui agissent à titre de médiateurs.trices, notamment Alexandre. Je pense que [les jeunes] ont saisi qu'un des aspects de son rôle c'était d'être médiateur et c'est une des forces de sa personnalité ». De plus, étant également une personne-ressource pour les locataires, en particulier lors de l'accueil des nouveaux résidents, les RJ sont en bonne posture pour créer rapidement un lien avec eux, ce qui renforce le lien d'appartenance au groupe et peut aider à démystifier le rôle des TC, qui peuvent être confondus avec des éducateurs de Centre jeunesse. Les RJ favorisent donc l'intégration des nouveaux locataires par la création d'un lien qui mise sur l'informel à travers la conversation et en créant des occasions de rencontres tel que le nomme Charles : « Ben j'allais leur parler, mettons y a une fille qui parle de son aquarium, là je fais « ah c'est tes poissons » ça fait qu'elle parle pis les autres l'entendent parler et j'essaye d'ouvrir des discussions avec eux. Des petits commentaires ». Illes sont donc également des facilitateurs.trices dans le sens où illes œuvrent à la mise en place d'un espace favorable à la création de

liens, notamment à travers l'organisation des soupers communautaires et la consultation des locataires sur leurs besoins et leurs intérêts d'activités qui peuvent être traduits dans le comité de locataires. En ce sens, un autre mode de participation qu'ont endossé les RJ est celui de l'animation de ces soirées communautaires et des différentes activités du comité de locataires ainsi que le nomme Alexandre : « [Dans les soirées communautaires, pour structurer les discussions] Y avait [nom d'un.e TC], Benoit et moi, mais la plupart du temps on gérait les jeunes et [nom d'un.e TC] nous gérait aussi on va dire, dans le sens comme un peu un genre de pilier ».

Outre ces différents rôles, certain.e.s TC nommaient dans les bilans trimestriels que plus les RJ s'approprièrent leur mandat et comprenaient leurs rôles et le projet, plus illes occupaient une posture d'accompagnateurs.trices dans la mesure où, s'étant approprié du pouvoir dans le cadre du projet, illes accompagnaient les locataires à s'approprier eux-mêmes et elles-mêmes le pouvoir, à prendre davantage leur place. Selon plusieurs TC, les RJ ont également été peu à peu perçus.e.s comme des intervenant.e.s pouvant aider à la résolution de conflits entre les locataires qui les interpellaient en ce sens :

ben y'a deux événements, trois... récemment où il y avait des situations de conflit dans le bloc et là c'était les premiers répondants. Ils arrivaient et là quand ils nous reparlent de ce qu'ils ont fait, ils mobilisent des théories de l'intervention pour dire t'sais comment ils ont agi, des méthodes... mais ça c'est totalement nouveau. (TC Montréal)

Enfin, illes pouvaient aussi agir à titre d'intermédiaires avec la communauté lors de rencontres de concertation ou avec des partenaires locaux. À titre de représentant.e.s des jeunes dans la communauté, illes avaient comme mandat d'entamer une démarche d'identification des besoins du quartier en collaboration avec les partenaires et de ramener l'information aux jeunes du comité de locataires.

ESTIME DE SOI

Lorsque l'on veut évaluer si une personne a développé son pouvoir d'agir, il est pertinent de se pencher sur un indicateur plus subjectif mais pourtant incontournable : l'estime de soi. L'évolution de l'estime de soi d'une personne est un marqueur fiable de son sentiment psychologique d'appropriation du pouvoir.

En effet, lorsqu'une personne se sent valorisée et acceptée dans le milieu dans lequel elle évolue, elle gagnera de la confiance en ses capacités tant personnelles, relationnelles que professionnelles. Ainsi pour Élise, avoir été responsable jeune fut très valorisant et lui a permis, grâce aux reflets des TC, de prendre la juste mesure de ses compétences :

[Les travailleurs communautaires] avaient vraiment confiance en moi, c'est très valorisant pour moi, je me dis que je suis compétente ou que s'il y a un problème

je vais m'arranger peu importe si [noms de TC] ne sont pas disponibles. [...] ça m'a vraiment aidé [...]. Pour être honnête, j'ai pas fait juste le comité de locataire, c'est allé beaucoup plus loin que ça. C'était vraiment le fun les échanges, je trouvais ça le fun que mon opinion vaille quelque chose, que j'étais pas juste la petite responsable jeune, mais qu'ils me considèrent comme je suis. (Élise)

Pour Alexandre, le fait de côtoyer des TC avec qui il avait créé un lien de confiance dans le projet lui a permis de développer de nouvelles habiletés et d'en prendre conscience :

[...] ce qui a fait un peu plus d'estime de soi c'est par rapport à la musique, par rapport à la cuisine à toutes les idées que j'ai eu pendant les rencontres de réunions d'équipe, les conversations dans le sens comme on peut partir comme on fait le tour de l'encyclopédie en même temps, ça c'était cool, ça c'était une bonne vibe. Mais moi j'étais pas habitué de faire une conversation avec quelqu'un et en même temps j'en apprends. Habituellement c'est « yo qu'est-ce qui se passe? » et ça s'arrête là . (Alexandre)

Ces deux témoignages précédents mettent en lumière l'idée que le DPA est un processus qui transite par l'expérimentation de situations et de relations au travers desquelles la personne constate avoir fait des acquisitions de compétences et avoir accompli certains objectifs, renforçant ainsi l'estime personnelle. Dans le cadre du projet CO-LOC, ce renforcement de l'estime personnelle des RJ est la conséquence d'une volonté organisationnelle d'impliquer davantage les jeunes dans le fonctionnement de l'organisme et d'un accompagnement des TC à travers les multiples épreuves et expériences qui ont jalonné le parcours d'implication communautaire de ces jeunes travailleurs.

NOUVELLES COMPÉTENCES SOCIALES

Compétences techniques

Éléments inhérents au DPA, l'acquisition de nouvelles compétences sociales, techniques et pratiques est une autre dimension essentielle à tenir compte dans ce processus. En effet, à travers leur participation aux activités et leurs apprentissages en lien avec leur emploi de RJ, les jeunes développent de nouvelles habiletés tant techniques que sociales qu'elles pourront ensuite transposer dans les différentes sphères de leur vie. L'acquisition de ces compétences est l'un des moteurs de l'appropriation du pouvoir d'agir puisqu'elles représentent les ressources dans lesquelles le jeune pourra puiser pour se construire une estime personnelle, une identité, un projet de vie et qui influencera les diverses expériences qui jalonneront son parcours et moduleront sa perception des choses.

Parmi l'ensemble des compétences acquises par les RJ pendant le projet, la capacité à s'organiser, tant au niveau de tâches administratives qu'au niveau de la gestion du temps, fut nommée par plusieurs répondant.e.s lors des entretiens individuels, dont Benoit; « Avant j'avais une

méchante mauvaise gestion du temps, pis c'est devenu une de mes forces. C'est quand même drôle ». Des RJ ont ainsi mentionné avoir amélioré, grâce à l'accompagnement des TC, leur compétence en français écrit, certain.e.s ont appris à faire des soumissions, d'autres à préparer des ateliers et des soupers communautaires.

Une autre compétence développée par la majorité des RJ est la capacité à travailler en équipe. En effet, pour Benoit le travail d'équipe a été un défi de taille :

je pense que ça ç'a été un de mes plus gros défis [le travail d'équipe] parce que j'ai pas l'habitude de travailler en équipe. Pis même dans les différents projets, je travaillais en équipe mais pour moi ç'a toujours été un défi. Peut-être pas un défi-défi de travailler en équipe ç'a toujours ses bons côtés, mais souvent je veux avoir toutes les responsabilités tout seul. J'ai tendance à mettre tout sur mes épaules. [...] je veux toutes les responsabilités par moi-même ou t'sais dans la délégation des tâches, je suis pas très bon là-dedans en tout cas pour l'instant mais peut-être que plus tard ça va se relayer à une meilleure compétence. (Benoit)

Élise, quant à elle, considérait qu'un de ses enjeux était de « faire confiance aux gens, à l'équipe avec laquelle je travaille ». Pour Charles cependant, le travail en dyade favorisait l'entraide lors de moments plus difficiles :

Ça allait bien on s'entraidait. Mettons elle avait des problèmes et elle avait besoin que j'aille faire l'épicerie alors j'y allais. Ou si c'est moi... j'ai eu une semaine où j'étais pas dedans alors j'ai pas fait l'épicerie pour ce soir et j'ai demandé à [nom de la personne] si elle pouvait la faire mais elle pouvait pas alors moi ce soir je vais caller de la bouffe pour les locataires. (Charles)

Via leurs expériences en logement, les discussions et les ateliers lors des soirées communautaires, les jeunes ont été sensibilisés aux défis de la cohabitation. Illes ont également pu augmenter leurs connaissances des différentes ressources locales et régionales ainsi que sur différents enjeux dont le logement, l'itinérance et les droits des locataires, à travers les formations, la Marche du FRAPRU, la Nuit des sans-abri et les autres événements et ateliers auxquels ils ont participé. Ainsi, lors des entrevues, un.e jeune s'est exprimé.e sur les enjeux liés au logement jeunesse :

Ben c'est sûr que les jeunes sortent de centre et tu vas en appart sur le rush parce que c'est ta situation de vie, c'est pas nécessairement évident, t'arrives en appartement mais tu sais rien faire, tu sais pas faire à manger, t'as jamais fait d'épicerie de ta vie et tu te dis « qu'est-ce que je fais, qu'est-ce que je mange » car t'as jamais cuisiné de ta vie, des affaires de même. Pis en plus, vu que tu es jeune tu as une réputation de faire de la marde au niveau des propriétaires, que tu es moins sérieux et tout.

Habiletés communicationnelles

Dans le cadre de leurs fonctions, les RJ étaient amené.e.s à devoir prendre régulièrement la parole lors de rencontres informelles avec des locataires ou plus formelles avec des partenaires. Illes devaient également parler en groupe, lors d'animations, de formations, de tables de concertation et de réunions d'équipe. Pour plusieurs responsables, combattre la gêne était un obstacle pour parvenir à exprimer ses idées et le projet CO-LOC pouvait être une plateforme adéquate pour y parvenir ainsi que le nomme Charles :

[...] moi j'avais de la misère à parler au monde au début, je trouve que ça m'a aidé. Je parle plus aux gens maintenant. Même je trouve ça m'a beaucoup aidé dans ma vie. Au début j'étais quelqu'un qui avait de la misère à parler au monde, à aller vers les gens, avant j'étais pas capable de parler aux gens que je connaissais pas. [...] Les soupers de locataires [m'ont beaucoup aidé], il y a beaucoup de discussions. Pis ç'a pris du temps mais tranquillement je commençais à me sentir plus à l'aise avec le monde, pis je parlais à plein de monde différent, je pouvais parler plus facilement aux inconnus. (Charles)

De plus, participer à la formation sur le théâtre-forum et à de multiples présentations théâtrales devant public lui ont permis de s'affranchir de la gêne de parler en public :

[...] ça enlève la gêne quand il y a plein de monde. C'est un petit peu gênant avant que ce soit ton tour et quand c'est ton tour, tu commences à jouer ta scène pis t'es concentré dans ta scène. J'avais tout oublié le reste pendant que je jouais mon rôle. (Charles)

En outre, pour certain.e.s comme Alexandre, le simple fait de prendre la parole est une forme de pouvoir puisque l'on établit une communication, une relation, avec une autre personne lors de laquelle il y a un échange d'informations sur qui nous sommes :

[...] la parole c'est fort aussi, mais quand tu fais une conversation avec une personne, tu apprends sur la personne et elle apprend sur toi en même temps. Il y a la façon que tu raisones, la façon que tu penses et la façon que tu agis. Il y a le verbal et le non-verbal, tout ça qui a rapport avec ça. (Alexandre)

Mais plus encore, l'accompagnement dont il a bénéficié dans le cadre du projet lui a donné des outils pour apprendre à communiquer en cas de conflit ou de mal-être, ce qui l'aide à gérer son impulsivité et plus globalement, à reprendre le contrôle sur sa vie émotionnelle et à relativiser ses perceptions :

[Si les TC] m'ont appris quelque chose c'est que si ça va pas c'est dans comment parler, verbaliser un peu on va dire par rapport à la situation. Ça fait du bien un

peu, si un moment donné t'es en colère tu vas voir ton ami juste pour parler comme ça, mais je dirais pas les intervenants sont mes amis non plus, faut pas en abuser non plus mais juste comme parler un peu. [...] Ouais ils m'ont aidé dans ça. J'apprends dans le sens que si y'a certaines choses qui me dérangent, de le dire, de pas juste passer à l'action ou quelque chose de juste valider mes perceptions pis de pas interpréter différemment la situation. (Alexandre)

La gestion de conflits fut l'un des défis auxquels ont été confrontés les RJ dans le cadre de leur mandat. Ces conflits pouvaient provenir de situations avec des locataires ou des collègues, ce qui a nécessité pour eux et elles de développer des outils de communication pour parvenir à les résoudre. Pour Alexandre, s'adresser directement à la personne en parlant au « je » est un moyen qu'il a appris au cours de son accompagnement et qu'il mettait en pratique lorsqu'il vivait un conflit : « [...] si j'avais un conflit avec quelqu'un dans le bloc, j'allais essayer d'en parler avec la personne directement comme « t'as fait quelque chose, je me suis senti comme ça, j'aimerais que... ». Pour Charles, être capable de communiquer est d'autant plus important que souvent un conflit est basé sur une mécompréhension entre deux personnes et qu'il est nécessaire de déconstruire afin d'éviter d'envenimer la situation et d'en ressentir des impacts négatifs :

ben c'est sur qu'il y a eu des périodes plus ou moins bonnes avec [nom de la personne], c'est sur que ça enlève de la motivation mais quand ça allait bien, ça allait bien. Parce que des fois j'étais perdu pis c'est ça qu'un moment donné elle m'a dit qu'elle avait l'impression que j'étais pas impliqué dans le projet et ça s'est réglé. [...] c'est ça il faut en parler, parce que si elle a l'impression que je fais exprès, que je m'en fous ben c'est pas ça pantoute, c'est autre chose. (Charles)

Les TC ont constaté que les soirées communautaires étaient généralement un lieu de rassemblement où se discutaient les insatisfactions liées à la cohabitation et à la gestion des blocs. La fréquentation assidue des espaces communautaires par les locataires ainsi que la présence régulière des RJ faisant figure de personnes-ressource de confiance favorisaient la création de liens entre les locataires, liens qui aidaient à la résolution de conflits.

Habiletés relationnelles

L'habileté à entrer en relation avec autrui est une compétence nécessaire dans toutes les sphères de vie. Que ce soit au niveau professionnel ou personnel, être capable d'entrer en contact et se sentir compétent pour y arriver est un incontournable dans notre société qui mise sur la performance. Cependant, pour y arriver, il faut bien souvent développer des habiletés telles que l'aisance à exprimer ses idées afin de se bâtir une confiance qui nous pousse à vouloir créer un nouveau contact avec autrui. Plusieurs RJ et TC ont mentionné avoir déve-

loppé cette compétence qui repose, selon Alexandre, sur une posture d'ouverture et d'absence de jugement;

[Pour créer un lien, il faut] juste essayer de se mettre au même niveau que la personne. Pas essayer de toujours montrer que tu es plus fort ou plus intelligent, que tu es plus fort, plus beau, que t'as les cheveux plus longs ou le contraire, peu importe. Juste te mettre au niveau de la personne et essayer de comprendre sans jugement. Comme disons tu vas dans un bar et tu vois la femme et tu commences à faire ton coq là, pis c'est comme c'est sûr elle va dire « ah c'est un macho », elle va plus avoir un réflexe à back off, méfiante un peu là. (Alexandre)

CONSCIENCE CRITIQUE

Le développement d'une conscience critique est une autre dimension du DPA dans la mesure où elle permet la remise en question des idées et concepts socialement répandus. De plus, réaliser qu'un problème en apparence personnel est partagé par d'autres personnes, voire qu'on peut en trouver les causes au plan sociétal, permet de contrer la responsabilisation des personnes marginalisées pour leur situation et leur confère une possibilité de penser différemment leur contexte de vie (Ninacs, 2008).

Dans le cadre du projet CO-LOC, plusieurs activités telles que les soupers communautaires, les soirées thématiques, les ateliers sur divers enjeux sociaux, les réunions d'équipe et les formations formelles (données par un.e formateur.trice) et informelles (données par les TC) ont contribué à éveiller la curiosité des jeunes pour certains problèmes sociaux tels que le racisme, le sexisme, le logement social, l'itinérance, les changements climatiques, les inégalités sociales et de genre et ont suscité des réflexions éthiques. Pour Benoit, l'expérience était parfois déstabilisante car elle le sortait de ses zones de confort intellectuel :

[Il y avait des] moments où je sentais que ma conception était moins faite et je me sentais un peu moins à ma place ou moins satisfait parce que j'ai moins à dire. Mais je pense que c'est une étape normale, que c'est comme ça qu'on fait notre pensée. [...] Pis ça montre aussi qu'on est tout le temps en changement comme personne et que c'est important de se garder ouvert aux différentes pratiques, aux différents mouvements. [...] J'ai vu plein de différents milieux pis c'était le fun parce que j'arrivais au BCJ pis tous ces différents milieux qui m'habitent encore maintenant m'aidaient à jongler avec différentes personnes que je rencontrais dans le travail. (Benoit)

Pour Charles toutefois, se retrouver dans une communauté partageant ses préoccupations et s'intéressant aux enjeux sociaux avait quelque chose de rassurant et permettait de consolider sa pratique de la pensée critique : « J'étais pas tout seul, y'a du monde qui pense comme toi, qui sont d'accord que les choses qui se passent ç'a pas de sens. J'essaye de changer les choses. [Avant] je me demandais si j'étais le seul qui pense que l'école c'est de la merde ». (Charles)

Conception du pouvoir chez les responsables jeunes

Occuper le poste de RJ a permis aux personnes concernées d'approprier la notion de pouvoir au BCJ et de constater qu'elle peut prendre plusieurs formes et se déploie à plusieurs niveaux, tant au niveau individuel que politique, et que la conception du pouvoir que vise l'organisme ultimement dans sa pratique et à travers le projet CO-LOC est de favoriser l'émergence d'un pouvoir collectif :

[Je me suis rendu compte que le projet] visait autant des transformations pour nous que pour les locataires ou des membres de la communauté. Ça voulait changer les responsables jeunes, l'équipe elle-même dans ses pratiques qui avait déjà changé des choses dans ses façons de penser. Ça a montré aussi que la position de service qu'il peut y avoir dans les hébergements jeunesse que j'étais pas conscient et qu'avec ce projet-là je m'en suis rendu compte solide. T'sais la relation roue de service, quel service le jeune s'attend à recevoir de l'organisme parce que l'organisme l'a tandis que le BCJ est conscient de cette réalité-là et veut changer cette réalité-là pour amener les jeunes dans ces décisions-là et dans un changement personnel par rapport à sa propre situation et d'autres choses. Ça nous apprend aussi le pouvoir que l'on a dans une institution comme le BCJ, un organisme aussi gros que ça, que t'as de la place pour avoir du pouvoir, que tu peux changer des choses. C'est qu'il y a des processus, tu peux pas faire « j'aime pas ça, on va changer ça », y'a tout un processus là-dedans et ça te l'apprend. Et ça t'apprend aussi ton pouvoir dans un organisme comme un BCJ ou dans tout organisme communautaire aussi, mais aussi en lien avec ton pouvoir dans la société ton pouvoir de tous les jours dans une société « démocratique », mais ça nous montre le pouvoir qu'on a dans n'importe quel sphère de vie, différents milieux, t'sais moi qui a côtoyé différents milieux. (Benoit)

Avoir une meilleure connaissance des structures et du fonctionnement de l'organisme a amené les RJ à questionner les modes de gestion traditionnels hiérarchiques tels qu'on en voit dans les lieux de travail communs. En observant les pratiques du BCJ, ils développent leur pensée critique à l'égard des modes de gestion collective : « De démontrer que c'est possible [une gestion collective], de dire qu'il y a un bas que le directeur général s'est assis et c'est comme ça. Que les rapports de hiérarchie sont obligés. Le BCJ va dire non c'est pas obligé, on a pas de hiérarchie et ça va super bien » (Benoit).

Appropriation du pouvoir par confrontation avec les travailleurs communautaires

Ce développement de la conscience critique a ainsi amené quelques RJ à s'approprier du pouvoir en questionnant les pratiques existantes au BCJ et la place qu'elles occupent en tant

que membres du BCJ mais également comme employé.e.s et à revendiquer une relation plus égalitaire avec les TC, comme en témoigne un.e intervenant.e :

La prise de pouvoir dans la SPLI c'est les représentants locaux. Le nombre de conflits que j'ai eu avec [Alexandre] à cause de sa prise de pouvoir. Ils ont un rôle, ils challengent tes décisions. Ils sont tout le temps en train de résister contre le plan d'action élaboré au-dessus d'eux. [...] C'est beaucoup la relation à nous qui les challenge beaucoup dans cette prise de pouvoir c'est de dire ok mais là on est collègues alors comment on négocie les décisions qui sont prises, pourquoi là vous avez eu une rencontre et j'étais pas là, pourquoi là y'a eu... y'a comme tout ça, cette notion d'égalité mais de non-égalité. En fait ce qu'on discutait c'est qu'il y a une notion d'égalité mais on a des rôles différents faque on peut pas se voir dans les mêmes moments tout le temps. Il faut qu'on ait des moments nous où on discute d'intervention et y'a des espaces qui sont pas... mais c'était beaucoup là-dessus, c'était challengeant par rapport à nous. « T'es qui toi par rapport à moi, est-ce que j'ai autant de pouvoir que toi? » (TC Montréal)

En conclusion, dans le cadre du projet CO-LOC, le DPA était l'une des cinq finalités visées par les TC du BCJ. En analysant les données issues des bilans trimestriels et des entretiens menés en groupe auprès des TC et individuellement auprès des RJ, il fut possible de constater que des résultats ont été obtenus pour les quatre composantes inhérentes au DPA soit la participation, l'augmentation de l'estime de soi, l'acquisition de nouvelles compétences sociales et le développement d'une conscience critique par les jeunes. À la fin du projet, les acteurs.trices impliqué.e.s ont ainsi noté que les jeunes, en particulier les RJ, ont été en mesure de faire intégrer ces différentes composantes du DPA dans leur pratique, notamment en étant capables de prendre en charge davantage d'activités du projet, tant au niveau de l'organisation, de l'animation que de la mobilisation des locataires. Lors des entretiens de groupe, un exemple utilisé par les TC pour illustrer ce constat fut la planification du camp d'hiver par des RJ, des membres du BCJ et des TC :

[...] le gros dossier [des responsables jeunes] ç'a été le camp d'hiver du temps que j'ai été là. Leur rôle c'était vraiment de faciliter la tenue de ces événements-là, d'animer minimalement lors de ces événements-là des discussions de planification, d'essayer d'impliquer les gens, de les mobiliser pour les événements de la vie associative, pis là au fur et à mesure qu'ils se formaient, en tout cas pour un des représentants, lui il se formait en intervention, il devient de plus en plus conscient des phénomènes relationnels à l'œuvre pis il prend des responsabilités vraiment d'intervenant. (TC Montréal)

Pour mettre en place un projet de cette envergure, les jeunes qui prenaient part à sa construction devaient non seulement participer mais également s'impliquer activement dans ses différentes étapes. Cette implication requérait aussi la mobilisation de certaines compétences telles que l'organisation et la gestion du temps afin de mener à bien ce projet dans les délais

prescrits. La capacité à faire la promotion de l'activité auprès des locataires impliquait de se sentir à l'aise d'entrer en relation avec autrui et de pouvoir y exprimer ses idées. L'expérimentation du vivre-ensemble pendant le camp d'hiver a mobilisé des compétences en matière de communication, de gestion de conflits et de conscience critique face aux enjeux et défis de la cohabitation et du partage des espaces. La réussite de ce projet a eu un impact positif sur l'estime de soi de toutes les personnes impliquées dans les activités et leur organisation.

Une autre manifestation du DPA des jeunes est l'acquisition d'une réflexion critique sur leur marge de manœuvre au BCJ. Surtout constatée chez les RJ, l'émergence de cette prise de pouvoir se traduisait par une remise en question de l'autorité des TC, un questionnement des pratiques existantes ouvrant des opportunités de discussions et de déconstruction de la notion de pouvoir :

[...] je dirais que c'est des occasions chaque fois que les jeunes amènent des trucs comme ça de questionner ouais mais là pourquoi... pis je l'ai senti plus le projet avançait et moi ça m'indique aussi qu'il y a quelque chose qui s'est travaillé au niveau de la possession du pouvoir ou de prise de pouvoir par rapport ça. Pis eux dans leur rôle là quand tu es rendu à questionner pourquoi toi tu es pas là à ces moments-là c'est qu'il y a quelque chose qui commence à rentrer au niveau de l'appropriation de ton rôle, c'est juste qu'après nous on part de ça pour déconstruire un peu cette idée-là pis de faire un bout sur la compréhension de leur rôle dans la question du pouvoir. (TC Montréal)

4.1.2.2. Développement d'un sentiment d'appartenance entre pair.e.s, au BCJ et au quartier

L'un des objectifs à long terme ciblé par le projet était le développement du sentiment d'appartenance des jeunes locataires à leur comité de locataires mais aussi à l'organisme. Souvent considéré comme un objectif évident et incontournable dans les différentes branches de la relation d'aide, le développement d'un sentiment d'appartenance chez les individus est pourtant loin d'être banal. En effet, se sentir appartenir à un lieu, à un groupe de personnes voire à un organisme est un élément porteur de sens pour l'individu et qui contribue au déploie-



ment de multiples aspects de sa construction identitaire (Colombo, 2015; Parazelli, 2002). En ce sens, le témoignage d'un.e TC du BCJ Montréal illustre que le développement du sentiment d'appartenance des jeunes était l'objectif ultime du projet, dans la mesure où l'appartenance représente une condition d'émergence et un terreau fertile pour l'atteinte des autres objectifs du projet que sont le DPA, l'implication citoyenne et communautaire, le développement de modes de solutions collectifs à la cohabitation et l'amélioration des conditions de vie : « si on parle en termes de sentiment d'appartenance [...] c'était vraiment le méga objectif de ce projet là et je le vois aujourd'hui » (TC Montréal).

Le développement d'un sentiment d'appartenance implique la production d'une symbolique communément partagée par les membres d'un même groupe (Bourbonnais et Parazelli, 2018) et le phénomène est amené à fluctuer en fonction de la présence et de l'absence de plusieurs facteurs. Cependant, une condition nécessaire à son émergence est la création de liens. Dans cette section, nous aborderons tout d'abord les caractéristiques entourant la création de liens entre les jeunes du projet, puis celle qui s'est opérée entre les jeunes et les TC pour conclure sur celle qui a uni les RJ et les TC. En deuxième partie, nous décrirons les types de sentiments d'appartenance qui ont pris forme à travers le projet.

ENTRE PAIR.E.S

En se référant aux bilans trimestriels et aux entretiens menés dans le cadre de l'évaluation du projet, il est rapidement apparu que la création de liens entre les RJ et les locataires avait un impact important sur la mobilisation de ces derniers. En effet, la présence des RJ dans le quotidien des jeunes suscitait une plus grande participation de ceux-ci aux activités organisées pendant le projet. C'est ainsi que les locataires manifestaient davantage d'ouverture à la sollicitation des responsables lorsqu'une relation de confiance s'est établie :

[...] ça a beaucoup facilité un peu car si t'as un bon lien avec la personne, tu vas cogner chez elle, elle va pas dire « ah c'est encore lui, qu'est-ce qu'il me veut? » alors elle va dire « ah alors ça va? » « ouais y a un souper communautaire, est-ce que tu viens? » et la personne va avoir un peu plus tendance. Mais je sais que les soupers communautaires aident aussi par rapport à la bouffe, tu manges, tu fais juste parler un peu et après tu montes chez toi, t'écoutes la télévision, tu étudies ou tu fais ce que tu veux et après ça tu pars. Ça aide aussi. (Alexandre)

Les RJ représentaient donc une forme de porte d'entrée à la fréquentation des espaces communautaires par les locataires de par leurs rôles de facilitation et de personnes-ressource. Pour un.e TC, le fait que les RJ avaient un horaire flexible qui leur permettait d'assurer une présence régulière dans les blocs favorisait la création d'un lien de confiance et une plus grande appropriation des lieux par les locataires qui ont pris l'habitude de se confier aux RJ par rapport aux différents enjeux qui les préoccupaient. De par leur rôle de médiation, les RJ faisaient le pont

avec le comité de locataires et encourageaient la prise de pouvoir collective en les redirigeant vers les instances du comité pour adresser leurs revendications :

Je pense que dans l'intégration, c'est un peu le rôle que les RJ avaient d'être là dans le quotidien donc à chaque fois qu'ils étaient témoins de quelque chose, ils pouvaient le ramener à « ce que tu es en train de me dire, ça a sa place au comité de locataires ». [...] Alors je pense que la présence au quotidien, d'avoir des moments où tu n'as pas d'agenda et les RJ étaient juste présents là et discutaient des certains jeunes, ils pouvaient faire le lien avec eux de dire que leur idée est bonne et qu'elle peut se réaliser s'ils en parlent au comité de locataires.

Cependant, du point de vue des TC, de nombreuses confusions quant à la compréhension du mandat des RJ par les locataires ont eu lieu et ont eu tendance à perdurer dans le temps. Plusieurs locataires avaient tendance à s'adresser aux RJ pour des questions liées à la gestion des blocs et à la médiation de conflits lors de situations de crises, deux tâches qui n'étaient pas à l'agenda des RJ. Cette mécompréhension du projet et des rôles des RJ s'inscrivait aussi, selon un.e TC, dans une dynamique de prestation de services présente au BCJ :

[...] la perception était persistante à l'effet que le comité de locataires étaient des animateurs sociaux qui allaient penser à une programmation pis les gens en profitaient et demandaient pas... continuaient à demander une meilleure gestion de bloc mais demandent pas plus de relations ou plus d'activités, ils sont comme contents de ce bout là, mais ils continuent de s'adresser aux représentants pour tout ce qui concerne le plâtre la plomberie et tout ça. Donc il y a une confusion sur leur rôle. (TC Montréal)

Étant facilement accessibles pour les locataires, illes étaient soumis à de multiples requêtes et demandes s'inscrivant en dehors de leur mandat, selon l'interprétation des TC. Ces situations ont amené les RJ à développer de nouvelles compétences, notamment une meilleure connaissance du fonctionnement de l'organisme ainsi que le développement d'habiletés relationnelles et de gestion de conflits. Cela les a également poussé.e.s à travailler leur communication d'équipe et à devoir mettre leurs limites auprès des locataires en les référant aux TC lorsque nécessaire :

[le défi] c'est de toujours mettre ses limites, mais des fois [les locataires] ont besoin de se vider le cœur maintenant. Je devais les écouter mais en mettant toujours mes limites et en les renvoyant à c'est qui ton intervenant de suivi, tu peux en parler à [nom des TC]. Ils avaient facilement confiance en moi, ils s'ouvraient et c'était facile de créer un lien avec eux. (Élise)

Toutefois, au travers des différentes méthodes de collectes de données réalisées pendant le projet, il est fortement ressorti que les jeunes appréciaient et trouvaient nécessaire la tenue de soirées communautaires lors desquelles illes pouvaient échanger, apprendre à se connaître,

apprendre sur différents enjeux tels que le logement jeunesse et mobiliser des compétences à travers les activités de cuisines collectives. Pour un.e RJ : « [...] les jeunes ont besoin de la vie ici et c'est une chose que les locataires nommaient. Que vu qu'il y avait [nom de la personne] et moi comme responsables jeunes, il y avait toujours de la vie au BCJ, il y avait toujours quelqu'un, c'était rare qu'il manquait quelqu'un ». Considérées comme un lieu de rassemblement et de vie communautaire, les rencontres du comité de locataires permettaient aux jeunes de s'approprier davantage leurs espaces et leur pouvoir en pouvant nommer leurs insatisfactions en lien avec la gestion du bloc et les défis de la cohabitation.

Un.e RJ a également mentionné avoir développé des relations d'amitié à travers le projet :

je pense au début du projet, les locataires nous voyaient plus comme travailleurs que jeunes, mais avec le temps je suis vraiment vu comme un jeune du groupe. Comme là il y a des locataires que je vois en-dehors du travail. C'est le fun j'ai vraiment créé une relation avec eux. On chill. (Charles)

Les TC font le constat que le projet a également permis le développement de réseaux d'entraide entre les locataires qui se traduisaient par des marques de soutien lors de situations de vie plus difficiles ou lors de déménagements par exemple.

En conclusion, la présence des RJ dans les blocs eut un effet positif sur la création de liens entre les jeunes et leur mobilisation aux activités, ainsi que le nomme un.e TC de Montréal : « je pense que ça a fait une différence quand ça venait dans ce sens-là, il y avait beaucoup de participation. C'est sûr que ça a plus d'impact quand ça vient d'un autre locataire... plutôt que nous. On a beau être bien sympathique mais ça a pas le même impact ». De plus, les soirées communautaires organisées tout au long du projet ont répondu à un besoin nommé par les locataires et ont favorisé l'instauration d'un climat social fondé davantage sur la solidarité.

ENTRE LOCATAIRES ET INTERVENANT.E.S

Bien que la présence des TC du BCJ soit un facteur important de la mobilisation et du sentiment d'appartenance en général, il a été noté que pour certain.e.s locataires, notamment les nouveaux résidents qui sont entrés en cours de projet, des préjugés à l'égard du statut d'intervenant.e.s étaient entretenus et freinaient la création de liens entre ces jeunes et les travailleurs. Dans cette mesure, la médiation qu'effectuaient les RJ permettait de démystifier le rôle des TC et de déconstruire les préjugés négatifs en mettant de l'avant le caractère communautaire et par-et-pour du BCJ.

[...] ce projet-là nous a aussi permis de réaliser à quel point la perception que les jeunes ont des intervenants c'est quand même... personnellement j'ai pris conscience du statut qu'on nous donne et il y a ça à déconstruire aussi à l'arrivée, parce qu'on est pas des intervenants de Centre jeunesse ou de d'autres

ressources. On est intervenants au BCJ et ça vient avec une approche qui est différente alors il y a ça à déconstruire au début et le fait qu'ils soient en contact avec les responsables jeunes on voyait la différence. On avait des feed-back qu'on avait peut-être pas avant.

En ce sens, des RJ ont rapporté que certain.e.s jeunes se sentaient parfois plus à l'aise sans la présence des TC lors de rencontres communautaires. Illes manifestaient alors plus d'ouverture lors des discussions et semblaient plus enclin.e.s à prendre des tâches et des initiatives. Pour les TC, de tels propos démontrent que les nouveaux et nouvelles locataires ne se sont pas encore familiarisé.e.s avec le fonctionnement du BCJ et ses pratiques. La création de liens, étant un processus qui requiert du temps, s'opère néanmoins à travers les suivis communautaires individuels hebdomadaires que tous les locataires sont réputés avoir avec les travailleurs communautaires.

ENTRE RESPONSABLES JEUNES ET INTERVENANT.E.S

La création de liens entre les RJ et les TC s'est bâtie à travers deux principaux volets, soit par l'accueil que les responsables ont reçu lors de leur arrivée en poste et par l'accompagnement dont illes ont bénéficié tout au long du projet.

L'accueil des responsables jeunes

De manière générale, les RJ ont dit avoir reçu un accueil adéquat lors de leur arrivée en poste ainsi que le nomme Charles : « J'ai été bien accueilli, il y avait des intervenant.e.s qui m'aidaient, qui nous guidaient vers la direction à prendre et maintenant ça se fait tout seul ». Cependant, des différences entre les trois territoires au niveau de la présence des TC et du niveau de soutien à l'intégration des RJ ont été mentionnées. La plupart des responsables ont nommé avoir apprécié les efforts de l'équipe pour leur faire une place rapidement et chaleureusement, tant au quotidien que dans les réunions hebdomadaires :

[...] il y a une habitude au BCJ de faire un "Comment ça va" quand on commence les réunions d'équipe pis à chaque réunion quand on arrivait ils le refaisaient pareil un "Comment ça va" pour nous rajouter dans cette réunion et nous faire part de l'équipe. Si ça avait pas été fait ben on aurait pu avoir une réunion avec [l'intervenante] qui était porteuse dans le temps ou avec [nom de l'intervenant] seulement pis juste se voir à d'autres moments à part la réunion, mais on aurait pas ce même sentiment d'appartenir à l'équipe. Je pense que c'était très important de laisser la place à ce qu'on fasse parti de ça. Je sais que je fais pas de suivi individuel avec les personnes, ça fait pas partie de mon mandat anyway, mais je sens que je fais partie de l'équipe quand même et que j'ai ma part à apporter dans tout ça. Ça ca été vraiment le fun. (Benoit)

L'accompagnement des responsables jeunes

Tous les RJ ont dit être très satisfaits de l'accompagnement reçu de la part des TC et qui leur a permis de s'approprier de façon plus rapide et complète la mission et les valeurs de l'organisme et d'approfondir leur compréhension du projet et de leurs mandats. Les rencontres de suivi étaient également des moments privilégiés que les RJ partageaient avec les TC et lors desquelles des relations signifiantes et de confiance se sont développées :

[...] souvent c'est moi qui la relance ou qui lui donne des idées de projets, on se parle, on se relance, il y a comme une chimie qui s'est créée entre moi et [nom de l'intervenante] et qui n'existait pas au début. On se connaissait mais on n'avait jamais créé de lien ensemble. C'est le fun de voir la complicité qu'on a créé ensemble, c'est agréable. (Élise)

De plus, l'accompagnement individuel était l'occasion pour les RJ de recevoir du soutien, de valider leurs actions et perceptions de même que des encouragements, ce qui augmenta leur estime de soi et ouvrit des portes sur des possibilités : « j'ai senti que j'étais compétente dans ce que je faisais et j'ai senti du soutien des TC, même eux ont réussi à me faire changer d'idée d'aller réétudier dans ce domaine-là. Ça m'a donné la tape dans le dos que j'avais besoin ». Lors de ces rencontres, du soutien psychosocial était offert pour aider les RJ à surmonter les obstacles et les défis qui surgissaient tant au plan personnel que professionnel comme le confirme un.e RJ : « [...] j'avais mon suivi avec [nom du TC] et j'avais un suivi avec [nom du TC] faque on parlait d'affaires personnelles... mais ça je pense que ça aidait beaucoup aussi d'avoir un espace où on pouvait faire des retours sur certains petits trucs qui peuvent se passer ou qu'on fait ».

Étant donné que l'un des objectifs du projet – qui représente en soi une formule novatrice – était d'embaucher des jeunes dans l'entourage de l'organisme éprouvant des difficultés de différents ordres (santé mentale et physique, insertion professionnelle et sociale, toxicomanie, précarité socioéconomique, difficultés familiale, etc.), le suivi psychosocial assuré par les TC leur offrait un espace pour aborder ces enjeux et rechercher des solutions, de même que pour développer de nouvelles compétences, notamment au niveau de la concentration, de l'organisation et de l'animation. De plus, certain.e.s RJ étaient également des locataires du bloc où ils travaillaient, ce qui pouvait engendrer une certaine confusion de rôles que les TC devaient démystifier :

Ouais c'a m'a aidé beaucoup, je veux pas te mentir ça m'a aidé beaucoup dans les phases que j'allais un peu moins bien on va dire que je vivais un peu de stress ou peu importe des affaires reliées à ça. Mais y'en a que j'osais en parler et d'autres que j'osais pas. [...] Mais dans ce contexte-là ma vie personnelle, j'habite au bloc t'sais y'a un lien, mais veut veut pas, des fois je peux être au travail mais c'est comme je feel pas bien, je monte chez moi directement je suis dans l'immeuble

alors « toc toc toc est-ce que ça va, je t'ai vu partir... » tu vois? C'est sur qu'il y a un lien entre ma vie personnelle et le travail parce que j'habite dans le bloc et si j'habitais pas le bloc ça serait juste du travail concret, mais là que j'habite là, je vois du monde arriver, je vois du monde partir toutes ces affaires-là aussi. Mais on développe un sentiment d'appartenance.

Un autre effet bénéfique de l'accompagnement rapporté par plusieurs RJ est la relation d'échange égalitaire qui s'installait avec les TC lors des suivis :

[...] je pense que j'ai appris à des gens à développer leur sens de l'organisation. [Nom d'un.e TC] me l'a déjà reflété, ille dit une chance que tu es là, tu m'apprends à être organisé.e. [Nom d'un.e TC] est capable de se mouiller faque c'est vraiment le fun. [Ille] était très reconnaissant.e de ce que j'apportais, ça se sentait. Une des fois quand ille était absent.e, tout était pareil organisé même quand ille était pas là. (Élise)

Ce sentiment d'apporter une contribution significative à l'équipe de travail par sa présence et ses compétences est un élément important de la création de liens avec les TC. Les réunions d'équipe représentaient une autre forme d'accompagnement qui favorisait la création de liens et le sentiment de confiance avec les TC à travers la planification des activités et du plan d'action local, ainsi que le nomme Benoit : « Je me rappelle j'étais en réunion d'équipe et je me suis dit que c'était vraiment là que j'avais envie d'être ».

En résumé, la création de liens est un processus qui s'opère à travers le temps mais aussi l'investissement qui y est mis par les différent.e.s acteurs.trices concerné.e.s. C'est ainsi que les RJ, de par leur disponibilité, leur accueil des nouveaux locataires et leur présence régulière au local communautaire ont réussi à créer des liens de confiance significatifs avec les jeunes, liens qui se sont traduits par une plus grande mobilisation des locataires lors des activités et des soirées communautaires. De par leurs relations avec les locataires, illes étaient en bonne posture pour démystifier le rôle d'intervenant.e et pour promouvoir l'implication dans le comité de locataires. De plus, à travers leurs suivis avec les TC, les RJ ont créé des relations signifiantes et ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour les aider à cheminer davantage au plan personnel et professionnel.

ENVERS LE BCJ

Un sentiment d'appartenance est la perception d'être relié aux autres et de partager une identité commune; de faire partie de quelque chose de plus grand que soi porteur d'une symbolique puissante (Bourbonnais et Parazelli, 2018). En mettant les jeunes au cœur de sa philosophie d'intervention à travers différentes initiatives par et pour les jeunes, le BCJ est

porteur d'espoir, de reconnaissance et d'opportunités pour beaucoup de membres tout en se distinguant par son caractère avant-gardiste :

[...] c'est drôle parce que ça parlait beaucoup du par et pour des jeunes [au Colloque sur la transition à la vie adulte] pis y avait une chercheuse qui faisait une présentation sur les aires ouvertes et d'avoir les jeunes qui créent leur propre espace, qui s'approprient leur propre espace, donner la place aux jeunes. Et je pensais tout le long que le BCJ était avant-gardiste en tabarnak, parce que c'est beaucoup dans les approches que le BCJ à déjà, qu'il est beaucoup avant-gardiste là-dedans. Je me sens un petit peu snob à le dire, mais un petit peu fier. (Benoit)

Ce sentiment de fierté éprouvé à l'égard du BCJ s'est retrouvé dans l'ensemble des données récoltées lors de l'évaluation du projet et les jeunes interviewé.e.s ont unanimement mentionné ressentir un sentiment d'appartenance à l'égard du BCJ :

[...] moi le BCJ j'aime ça. Je me sens bien. Ça correspond à mes valeurs, c'est une place pour rencontrer du monde, tu te fais des amis, tu as du fun, tu apprends, c'est enrichissant. Là je me sens plus appartenir maintenant parce qu'ils ont lancé un projet et j'ai vraiment été dedans, pis c'est sûr que je me sens plus dans le BCJ, je sens plus que j'ai eu un impact sur l'organisme quand tu es dans un projet. (Charles)

À partir de cette citation, il est possible de constater que le sentiment d'appartenance au BCJ couvre plusieurs dimensions, dont celle de la création de liens, abordée dans la section précédente. Mais cela renvoie également à l'idée d'une appropriation des espaces communs par un groupe. Une des activités menées dans le cadre du projet visait spécifiquement cet objectif. Il s'agissait de l'aménagement du local communautaire par les jeunes du comité des locataires en fonction de leurs goûts et de leurs intérêts. Cette appropriation du local communautaire via la redécoration et la redéfinition de son rôle a motivé de nombreux locataires à vouloir repeindre d'autres lieux communs tels que les couloirs du bloc voire même leur appartement. Lors des consultations initiées par les RJ, les membres ont nommé l'importance d'avoir un local qui leur ressemble afin de contribuer à améliorer leur sentiment d'appartenance à celui-ci, surtout considérant l'enjeu que les bureaux des TC occupent le même espace. Le local est donc devenu un espace où les jeunes pouvaient passer spontanément pour discuter d'un problème vécu ou simplement pour briser leur isolement pour un moment en bonne compagnie.

Le sentiment d'appartenance au BCJ est également renforcé par la perception que le format des relations créées et entretenues avec les TC et les autres jeunes est égalitaire :

[...] il y a une ligne éthique et morale dans la différence entre travailleur et jeune mais elle est pas sur la valeur entre la personne, on sent pas une certaine arrogance qui peut venir de certains autres intervenants parce qu'ils sont interve-

nants ou même chez les jeunes, ça sent pas comme... il y a un pied d'égalité. La structure même du BCJ est égalitaire et tu la transposes dans les interventions qu'ils font et dans la façon d'être de l'organisme, il y a pas de hiérarchie tu le sens même... avec un pied d'égalité tu le sens à la base d'humain à humain mais même que un travailleur au BCJ se définit pas comme intervenant mais comme travailleur, ça je l'ai remarqué. (Alexandre)

ENVERS LE COMITÉ DE LOCATAIRES

Si, de manière générale, les jeunes manifestent davantage un sentiment d'appartenance à l'égard du BCJ comme organisme, plusieurs RJ ont développé un sentiment d'appartenance avec le projet CO-LOC dans lequel illes ont été impliqué.e.s pendant plusieurs mois. Pour Benoit, le projet lui a permis de vivre des expériences stimulantes et de développer des compétences :

[...] pendant ces six mois-là [comme responsable jeune] ça été six mois de fou ben raide dans le bon sens parce que ça aurait pu être encore vraiment... mais je pense que ce que j'ai le plus aimé de l'expérience je veux dire ça été complètement stimulant autant intellectuellement, ça allait chercher des compétences que je savais même pas que j'avais. (Benoit)

Élise quant à elle nomme que « [Depuis que j'ai été RJ] je me sens encore plus en appartenance avec le BCJ ». Pour Charles, être RJ du comité de locataires l'a aidé à améliorer ses relations avec les autres : « C'est plus le BCJ et le comité de locataires qui m'a aidé. Le théâtre ça m'a pas aidé au niveau de mes relations, c'est vraiment le comité de locataires qui m'a aidé ».

4.1.2.3. Amélioration des conditions de vie

Lors de la planification du projet CO-LOC, les TC désiraient que le comité de locataires puisse avoir une influence sur les conditions de vie des jeunes qui y ont participé. Si l'impact du comité pour les locataires a été plus difficilement mesurable, plusieurs données ont pu être récoltées concernant les conditions de vie des RJ. De façon générale, il est possible de constater de prime abord que le projet a eu des effets bénéfiques dans plusieurs de leurs sphères de vie. En effet, un.e TC décrit les acquis d'un.e RJ de cette manière :

[...] dans le cadre du projet c'était intrinsèque que « si tu t'impliques là-dedans et qu'on t'embauche, tu vas pouvoir rester au BCJ durant cette période-là ». Il voit vraiment ses perspectives et il a vraiment eu l'occasion de vivre une expérience de travail stable, de faire plein d'apprentissages, de retrouver une stabilité, on parle d'une dette de loyer qu'il a pu régler et il va partir avec des bases différentes. Il a fini sa formation, il a vraiment quelque chose. Tu sens qu'il part et il est plus solide alors tu sens qu'il y a eu quelque chose dans la durée pour Alexandre qui était vraiment bénéfique.

Bien que les répercussions du projet sur leurs vies puissent être globales, certaines catégories pour lesquelles le projet a amélioré les conditions de vie ont néanmoins été identifiées. Dans les lignes qui suivent, les résultats constatés seront explorés en ce qui a trait aux effets bénéfiques du projet concernant les projets d'emploi et d'étude, le revenu, la santé, l'identité et les relations sociales des RJ.

PROJETS D'EMPLOI ET D'ÉTUDES

L'une des retombées du projet sur la vie des jeunes est que l'expérience de travail vécue au BCJ a motivé certain.e.s jeunes à réorienter leur cheminement de carrière, parfois vers un métier en relation d'aide puisqu'elles se sont découvert des intérêts et des compétences en intervention sociale, mais plus généralement à se trouver un emploi qu'elles aiment et dans lequel elles se sentent valorisé.e.s :

[...] j'ai vraiment senti du soutien et de la reconnaissance souvent. De voir un métier que je ne pensais plus faire dans ma vie, je ne pensais plus du tout être intervenante pis de recréer ce milieu de confiance avec [noms des TC], d'avoir cette ouverture-là ça m'a donné le goût de retourner dans ce domaine . (Élise)

Pour un.e autre RJ, avoir été un employé.e du BCJ et avoir vécu une expérience aussi positive tout en développant ses compétences relationnelles lui a redonné l'envie de retourner sur le marché du travail malgré les expériences négatives qu'elle avait précédemment eues;

[Avoir été responsable jeune au BCJ] c'est sûr ça améliore ma vie, c'est sûr que ça me motive à travailler, à retourner sur le marché du travail. Je veux probablement me faire plus d'amis, avoir un plus gros réseau social parce que je parle plus aux gens tout ça. [...] là avant j'avais peur du travail et là je me dis qu'il faut que je trouve une job que j'aime et après c'est pas si rushant que ça. C'est rushant quand tu fais quelque chose que t'aimes pas, les journées sont longues et tout.

Avoir eu une expérience de travail au BCJ à ainsi permis à des RJ de développer de nouvelles ambitions d'apprentissage qui leur offrent différentes options de formation et qui leur a fait découvrir de nouvelles facettes de leur identité. Dans cette mesure, Alexandre considère qu'assumer le rôle de responsable jeune

[...] ça a beaucoup amélioré sur mon identité. Je sais un peu plus maintenant m'identifier pour essayer de voir je m'en vais dans quel domaine après au Cegep ou à l'université si je suis encore dedans dans le sens par rapport à mon identité ça m'a aidé à m'orienter un peu, à savoir un peu comment ça fonctionne [...]. [Avant] je me voyais travailler avec les gens et tout et pis c'est ça mais là j'ai commencé à faire des démarches pour mon cours et ça serait plus de travailler avec les gens, d'aider, de comprendre sans juger, sans porter un aspect péjoratif à la chose, juste d'essayer de comprendre ça serait l'idéal pour moi. [...] je suis dans la

santé, mais moi je vais essayer de suivre mes passions on va dire, mais santé, cuisine, intervention, ça c'est toutes des choses qui m'animent, qui me donnent de l'énergie, qui me font me sentir vivant encore, mais je vais essayer dans la mesure du possible de réaliser mes rêves.. essayer d'avoir un emploi dans ça aussi, c'est toutes des choses qui seraient pertinentes. (Alexandre)

SITUATION FINANCIÈRE

L'aspect principal nommé par les RJ au plan du potentiel d'amélioration de leurs conditions de vie dans le cadre de leur implication dans le projet CO-LOC fut sans conteste le fait d'avoir pu compter sur un revenu d'emploi. Pendant toute la durée de leur contrat de travail, leur revenu d'emploi a fortement contribué à stabiliser leur situation financière.

SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Dans la foulée du projet, un.e RJ qui avait des difficultés de concentration affectant son implication dans le projet a entamé une démarche médicale. De plus, de par l'augmentation de son estime de soi et le sentiment d'appartenance qu'il ressentait vis-à-vis du projet et de son groupe de pair.e.s, un.e RJ a entrepris de développer de plus saines habitudes de vie qui améliorent sa santé physique et mentale;

[...] avant j'étais perdu. Pis c'est ça. Tandis que là je me dis que j'aimerais travailler en informatique et j'ai pogné le goût de travailler. Tandis que là j'essaie de plus... je m'en vais voir [nom d'une personne], je m'entraîne, je fais du sport. C'est récent. J'ai commencé par être plus attirant, avoir un meilleur physique, être plus en santé, pis au lieu d'être sur l'ordinateur... je trouve ça rend dépressif, il faut sortir se changer les idées, il faut s'occuper dans d'autres choses.

CONNAISSANCE DE SOI

Certain.e.s RJ ont mentionné que leur implication au BCJ avait eu une influence sur leur construction identitaire en acquérant une meilleure compréhension de leurs besoins, de leurs désirs, de leurs intérêts et de leurs forces :

Le BCJ me donne envie de... le BCJ vient beaucoup me connecter avec moi-même, mais quelque chose d'encore plus profond que le BCJ, je ne sais pas où ça va me mener. Être plus dans l'action... c'est correct le processus, mais il ne faut pas avoir peur d'échouer, j'ai échoué toute ma vie. Ça va juste m'aider à devenir encore plus... et les gens aussi. C'est correct de se planter dans la vie, j'arrête pas de le faire. (Élise)

Pour Benoit, être membre du BCJ et avoir été RJ lui a permis de découvrir quelles sont les valeurs qui lui tiennent à cœur et comment les mettre en pratique dans son quotidien et ses projets de vie :

je dirais que ça m'a beaucoup aidé dans ma compréhension de moi-même. De révélation de où sont mes valeurs parce que j'ai des valeurs qui sont très proches du BCJ même, c'est allé un peu révéler ça à moi-même ou que je suis très humaniste dans ma façon de voir la vie et je suis allé un peu refléter ça dans le travail que je fais déjà là et que j'ai toujours été à l'aise de parler en public, j'ai pas de misère, ça me vient facile. (Benoit)

RÉSEAU SOCIAL

Nommé par l'ensemble des RJ, le volet relations sociales en est un qu'illes ont développé dans le cadre du projet et qui a amélioré leurs conditions de vie. L'un.e des jeunes mentionne que le fait d'avoir eu à entrer en contact avec de nouvelles personnes et d'animer des ateliers lui a permis de se délester de sa gêne et d'acquérir une confiance en soi dans ses relations avec les autres, ce qui a eu des ramifications dans plusieurs domaines de sa vie personnelle et professionnelle :

[...] moi j'avais de la misère à parler au monde au début, je trouve que ça m'a aidé. Je parle plus aux gens maintenant. [...] Maintenant mettons je vais boire du thé pis je suis capable de m'incruster dans la discussion, en tout cas ça a eu un



impact dans ma vie. Là je suis capable d'aborder des filles, pis là je sors avec une fille. Ça m'a aidé dans ma vie au niveau social. C'est récent que je sors avec une fille, je la fréquente.

Un.e autre jeune confie que travailler avec des êtres humains en situation de vulnérabilité, dans un environnement d'ouverture, de consultation et de relation d'aide lui a permis de consolider des habiletés sociales qu'il avait développées avec le temps : « [...] l'intérêt [à travailler avec les humains] était déjà présent, mais même avant le BCJ dans mes plus jeunes années on va dire, j'étais pas du genre à aider les gens, mais comme toute chose s'apprend, j'ai appris à aider les gens, à faire confiance, à parler pour faire plein de choses aussi ».

4.1.2.4. Prévention de l'itinérance

La prévention de l'itinérance est l'un des cinq grandes finalités ciblées par le projet. Au courant de l'année, diverses activités ont été menées dans l'intention d'informer, de sensibiliser et de prévenir l'itinérance jeunesse. Les RJ et quelques locataires jeunes ont notamment eu l'occasion de participer à la Marche pour le logement organisée par le FRAPRU en septembre 2018 ainsi qu'à la Nuit des sans-abri en octobre 2018. Illes ont également assisté à une conférence de François Saillant sur les thèmes de l'histoire de la lutte pour l'accès au logement social et la gentrification des espaces urbains, suivis d'une discussion sur les droits des locataires.

Des TC ont également identifié la création de liens entre les jeunes des blocs comme un facteur de prévention de l'itinérance puisqu'en nouant des relations et en développant un sentiment d'appartenance au BCJ et à leur groupe de pair.e.s, illes se construisent un réseau d'entraide et de solidarité agissant comme un facteur de protection :

[...] je pense qu'inévitablement dans le bloc, il y a énormément de liens qui se sont créés entre les locataires aussi qui favorisent leur... actuellement c'est tout le temps fragile ces périodes-là, ils se soutiennent beaucoup et font appel les uns aux autres pour s'aider des fois... au-delà leur propre capacité. On préférerait qu'ils viennent faire appel à nous, mais c'est une autonomie qui est très grande de se dire qu'ils s'autogèrent et de façon très constructive de façon générale en ce moment. Je pense que ça, au lieu qu'ils fassent appel à nous... c'est quelque chose de beau qu'ils ont réussi à créer dans le bloc et qui favorise leur maintien dans le bloc.

4.1.2.5. Implication citoyenne et communautaire

Dans le cadre de ce projet, c'est un euphémisme de dire que l'implication citoyenne et communautaire était une finalité du projet étant donné que la survie d'un comité de locataires dépend intrinsèquement de l'implication et de la participation de ses membres. L'un des constats qui ressort au sujet de la mobilisation des locataires est qu'elle fut difficile et fluctuante, et ce, pour les trois territoires. Plusieurs facteurs ont été relevés pour expliquer cet

accueil qu'ont expérimenté tous les RJ au courant du projet. L'une des raisons évoquées est le roulement continu de locataires qui ne connaissent pas le BCJ, son fonctionnement, son approche et qui ne comprennent pas ce qu'est le comité de locataires. De plus, la durée de séjour étant, de l'avis général des locataires, trop courte pour susciter une réelle implication citoyenne, illes préfèrent investir des sphères de vie comme le travail et les études qui leur permettent de stabiliser leur fonctionnement social. Ainsi, la mobilisation citoyenne au BCJ dépasse l'implication des locataires et passe surtout par celle des membres jeunes autour de l'organisme :

[...] les membres qui sont là sont des militants, tu regardes tous ceux qui gravitent autour du BCJ de [nom du territoire], c'est des gens qui sont impliqués au BCJ, qui veulent militer, qui veulent du changement même au BCJ ils veulent du changement. Mais les locataires s'en foutent, ils sont là pour un an, ils ne font que passer, c'est un stop dans leur vie. C'est ça que j'arrête pas de dire depuis le début du projet. Pis ils vont là dans l'intérêt d'avoir un logement, tandis que ceux qui gravitent plus longtemps sont souvent plus mobilisés.

Il est cependant à noter que si la mobilisation pour l'implantation et l'autonomisation d'un comité de locataires était difficile, il n'en reste pas moins qu'une vie associative s'est créée dans les trois territoires et que les locataires nommaient apprécier les soirées communautaires qui mettaient de la vie dans le bloc et permettaient la création de liens.

En ce qui concerne l'implication communautaire auprès des partenaires et des membres de la communauté, les RJ ont participé chacun.e à plusieurs rencontres de tables de concertation locales. Un.e jeune mentionne avoir grandement apprécié d'avoir eu la chance de pouvoir assister à ces rencontres partenariales ainsi que d'avoir participé à différents colloques qui lui ont fait connaître des ressources communautaires et qui l'ont sensibilisé sur plusieurs enjeux :

[...] ç'a été comme une expérience de fou. Que ça soit aussi les expériences qu'au dernier colloque on a fait sur la transition vers la vie adulte, la diversité là-dedans. Ç'a été des expériences qui ont été comme super formatrices... pis d'assister à des tables de concertation, je pense pas que j'aurais assisté à des tables de concertation normalement sans le projet... Pis ç'a été fou d'avoir ces portes d'entrées-là pour aller pis même en connaître un petit peu plus sur le domaine du communautaire, plein comme des questions de financement que j'connaisais pas ou différentes gestions comme des gestions collectives, comment ça marche pis tout ça.

Certain.e.s RJ ont même collaboré avec des organismes partenaires pour planifier la tenue d'ateliers sur des enjeux logement tels que la gentrification ou pour développer des partenariats, notamment concernant l'enjeu de la sécurité alimentaire. Des activités, telles que le Festival Arts de rue, ont également été organisées en collaboration avec des partenaires, ce qui a permis aux jeunes de créer de nouveaux liens avec la communauté. Certains TC, à la

suite d'une consultation auprès des partenaires dans le cadre de l'évaluation du projet, ont pu constater que l'implication citoyenne et communautaire des jeunes avait permis au fil du temps de déconstruire des préjugés négatifs à l'égard des jeunes chez les acteurs de la communauté. Les jeunes sont alors vus davantage comme des citoyens et acteurs politiques et artistiques qui contribuent au dynamisme culturel de leur milieu.

En conclusion, la mobilisation des locataires lors de l'implantation des comités de locataires fut un défi constant, mais une vie associative intéressante s'est néanmoins développée sur chaque territoire du BCJ en fonction des intérêts et des besoins des locataires et des membres. De plus, à travers les sondages à la communauté réalisés à l'automne 2018, il est apparu que les actions des jeunes à travers le temps et dans le cadre du projet CO-LOC ont eu des retombées positives sur les perceptions que les partenaires ont par rapport aux jeunes et ont ainsi contribué à modifier les représentations sociales les concernant.

4.2. Le processus de consultation et de partenariat avec les communautés locales

Le second volet du projet CO-LOC concernait les liens que le BCJ a tissés avec les communautés locales environnantes dans le contexte où l'organisme a manifesté l'intérêt de faire un bilan sur ses rapports de (bon ou de mauvais) voisinage et sur la manière de les faire évoluer. En



ce sens, le besoin de tisser des liens formels avec les membres de la communauté avoisinant les blocs de logements temporaires et de connaître les perceptions concernant les enjeux de cohabitation de la part des acteurs.trices côtoyant quotidiennement les jeunes du BCJ a été nommé explicitement.

Nous présentons ici un court historique de l'état des liens de chaque territoire de BCJ avec la communauté environnante et les résultats des sondages à la communauté distribués sur chaque territoire ainsi que des assemblées locales ayant impliqué des membres de la communauté. Nous serons à même de constater que ce volet du projet CO-LOC a été variablement investi par chaque territoire de BCJ.

4.2.1. Emplacement géographique des blocs et antécédents des liens avec la communauté

Les présences sur chaque territoire de BCJ, les discussions avec les différent.e.s acteurs.trices, l'observation d'activités en situation, permettent d'accumuler des informations et de recoller des morceaux d'évènements de manière à en reconstituer une certaine narration, par définition toujours partielle et partielle (St-Denis, 2018), mais qui représente néanmoins une certaine « version des faits » à prendre en considération. Voici les narratifs sur les liens de voisinage des localités bcjiennes avec la communauté environnante que nous avons pu reconstituer.

Laval

Cet historique nous a été livré par une travailleuse communautaire du Partage Saint-Maxime lors de l'assemblée locale organisée par le BCL Laval à l'automne 2018 avec les membres de la communauté. Le Partage Saint-Maxime est un lieu offrant des ressources alimentaires et vestimentaires, un espace de socialisation ainsi qu'un espace d'implication bénévole attaché



à la paroisse Saint-Maxime, voisin direct du BCJ Laval. Il faut savoir que l'emplacement géographique du bloc de logements temporaires géré par le BCJ Laval dans le quartier Chomedey correspond à la position centrale d'un grand espace de stationnement bordé à l'est par l'école secondaire Saint-Maxime, au nord-est par l'école primaire Alphonse-Desjardins, au nord par l'église de la paroisse Saint-Maxime et les locaux du Partage Saint-Maxime, à l'ouest par le Centre d'éducation des adultes Les Berges, et au sud par la Berge des Cageux.

Les liens du BCJ avec la paroisse Saint-Maxime auraient débuté avant même la construction de l'actuel bloc du BCJ Laval. En effet, l'emplacement de l'actuelle bâtisse du BCJ Laval aurait été déterminé par l'interférence de l'ancienne administration Vaillancourt pour qui l'itinérance (adulte et jeunesse) était soit inexistante sur l'Île Jésus, du moins fortement nuisible à un environnement d'affaires favorable. Par l'intermédiaire de Mme Ginette Legault-Bernier, alors conseillère municipale du quartier de l'Abord-à-Plouffe (secteur du BCJ Laval), l'administration municipale a réussi à convaincre la paroisse Saint-Maxime de vendre au BCJ et à prix modique le terrain situé à l'arrière de l'église Saint-Maxime. Dès l'installation du BCJ et l'arrivée des jeunes en logement temporaire, un litige s'est développé avec le Partage Saint-Maxime dans un contexte de fort roulement puis de coupure de personnel au BCJ Laval. Comme nous le verrons plus loin, ce litige a trouvé un dénouement positif dans le cadre du projet CO-LOC.

Montréal

Le BCJ Montréal se trouve sur les derniers tronçons de la rue Wellington (rejoignant bientôt le boulevard LaSalle), une des principales artères commerciales de l'arrondissement Verdun, quartier à fort historique ouvrier au cours du XX^e siècle; au XXI^e siècle, Verdun se voit de plus en plus occupé par une population estudiantine, immigrante et familiale aisée reflétant sa gentrification graduelle. Traitons le boulevard Wellington comme une artère nord-sud afin de caractériser l'entourage immédiat du BCJ Montréal : au nord, le restaurant Les Îles en ville offre une cuisine typique des Îles-de-la-Madeleine; à l'est, de l'autre côté du boulevard Wellington, on retrouve des logements locatifs privés; au sud on retrouve immédiatement un coin de rue peu fréquenté; tandis qu'à l'ouest, correspondant à l'arrière de la bâtisse du BCJ Montréal, passe une ruelle communiquant avec les cours arrière d'autres blocs de logements locatifs privés environnants. Nous avons appris que les relations de voisinage des locataires du BCJ avec un voisin en particulier auraient été tendues ces dernières années, mais que le BCJ ne recevrait plus de plainte de la part de l'individu lésé. La propriétaire du restaurant voisin a quant à elle reçu les locataires du BCJ Montréal comme clients à plusieurs reprises, ayant parfois expérimenté des désagréments en lien avec leur présence. La communication avec cette dernière serait toutefois meilleure qu'avec l'autre individu.

Longueuil

Le BCJ Longueuil est situé sur la rue Marmier, dans un secteur à vocation résidentielle du quartier Saint-Jean-Vianney. Il s'agit d'une zone comprenant une concentration non-négligeable de ménages à faibles revenus et faisant l'objet d'un sentiment d'insécurité due à la présence de groupes de jeunes occupant certains parcs en soirée, par exemple le parc Marquette. Entourés de voisins propriétaires ou locataires, les locataires jeunes du BCJ Longueuil ont déjà fait l'objet de plaintes pour avoir été bruyants.

4.2.2. Des sondages à la communauté

L'idée de faire passer des sondages aux membres de la communauté visait à faire état de la qualité des liens entretenus par le BCJ et ses locataires avec les acteurs.trices avec lesquels il y a interaction dans la vie quotidienne. Les questions du sondage étaient toutes associées à un indicateur spécifique manifestant un objectif attendu présent dans le modèle logique du projet.

La première question posée permet d'identifier dans quelle catégorie le ou la répondant.e se positionne par rapport au BCJ. On retrouve une majorité de partenaires communautaires ou institutionnels.

Tableau 15.
Identité des répondant.e.s

Catégories d'acteurs.trices	Nombre d'acteurs.trices selon le territoire de BCJ			
	Laval	Montréal	Longueuil	BCJ global
Organisme communautaire	3	4	4	11
Résident.e du quartier	-	1	-	1
Représentant.e politique	-	-	-	-
Institution	2	-	-	2
Entreprise privée	-	-	-	-
Organisme confessionnel	2	-	-	2
Total	7	5	4	16

En deuxième lieu venait la question « Entretenez-vous des liens avec d'autres membres de la communauté? » Les réponses fournies permettent d'illustrer la diversité des liens qu'un.e même acteur.trice peut établir avec d'autres catégories d'acteurs.trices de la communauté. En somme, le tableau ci-bas nous renseigne quant au fait que les 16 acteurs.trices ayant répondu au sondage totalisent une densité de 53 liens entretenus entre diverses catégories d'acteurs.trices répandu.e.s sur les trois territoires.

Tableau 16.**Liens entretenus par les répondant.e.s avec d'autres acteurs.trices de la communauté**

Catégories d'acteurs.trices	Nombre de liens entretenus selon le territoire de BCJ			
	Laval	Montréal	Longueuil	Global
Organisme communautaire	7	4	4	15
Résident.e du quartier	3	5	3	11
Réprésentant.e politique	3	3	2	8
Institution	4	4	3	11
Entreprise privée	-	3	3	6
Organisme confessionnel	2	-	-	2
Total	19	19	15	53

À la question « Avant ce sondage, saviez-vous qu'il y a des jeunes qui vivent en logement temporaire avec suivi communautaire dans votre quartier? », l'ensemble des répondant.e.s ont répondu par l'affirmative. Les précisions suivantes décrivent dans quel contexte le-la répondant.e en a pris connaissance.

Tableau 17.**Contexte par lequel les répondant.e.s ont appris la présence de jeunes en logement temporaire dans leur quartier**

Contexte d'apprentissage	Nombre de répondant.e.s par territoire			
	Laval	Montréal	Longueuil	BCJ global
Dans le cadre du travail	1	2	2	5
Bouche à oreille	-	-	-	-
Est un.e voisin.e	2	-	-	2
Concertation	1	-	2	3
Partenariat/collaboration	2	3	-	5
N'a pas répondu	1	-	-	1
Total	7	5	4	16

Nous demandions ensuite aux répondant.e.s s'ils et elles avaient le sentiment d'entretenir des liens avec les locataires jeunes du BCJ, auquel cas il y avait possibilité de préciser la modalité de ces liens en précisant la nature. Il ressort du tableau ci-bas que les acteurs.trices entretenant des liens conflictuels avec les locataires jeunes du BCJ n'ont pas été consulté.e.s dans le cadre du processus consultatif, ce qui fait que les informations manquent relativement à leurs perceptions des locataires, les contextes dans lesquels les conflits se sont développés, et leurs connaissances quant aux préoccupations et aux réalités vécues par les locataires.

Tableau 18.**Sentiment d'entretenir des liens avec les jeunes en logement temporaire au BCJ**

Modalité des liens entretenus	Nombre de répondant.e.s par territoire			
	Laval	Montréal	Longueuil	
Oui	Cordiaux	2	4	2
	Neutres	-	-	1
	Conflictuels	-	-	-
Non	5	1	1	
Total	7	5	4	

La cinquième question interrogeait les répondant.e.s en ce qui concerne la présence ou l'absence de désagréments vécus en lien avec la cohabitation proximale avec les locataires jeunes du BCJ. La grande majorité des répondant.e.s ont déclaré n'avoir vécu aucun désagrément relié aux jeunes bcjien.ne.s en logement temporaire, excepté les deux représentant.e.s du Partage Saint-Maxime qui ont pu livrer la narration de leurs expériences négatives reliées à la fois à la précarité des jeunes et au dérangement dont ils et elles peuvent être à l'origine, et à la fois au manque de disponibilité voire à l'indifférence totale des travailleurs communautaires qui oeuvraient au BCJ Laval à l'époque.

À la question « Avez-vous le sentiment d'entretenir des liens avec les intervenant.e.s du BCJ? », les réponses possibles reproduisaient la matrice utilisée à la question quatre concernant le sentiment d'entretenir des liens avec les locataires jeunes du BCJ. Fait important à souligner, certain.e.s répondant.e.s précisaient leur réponse même si aucun espace n'était prévu à cet effet. Pour Laval, les deux représentant.e.s du Partage Saint-Maxime affirmaient n'avoir aucun lien avec le BCJ bien que leur désir serait d'entamer une collaboration conjointe. Pour Montréal, un.e répondant.e mentionne ne pas vraiment entretenir de liens avec le BCJ à cause du haut taux de roulement du personnel et le peu de disponibilité des intervenant.e.s. Enfin, à Longueuil, deux répondant.e.s sur quatre affirment entretenir des liens cordiaux tout en précisant qu'ils et elles n'ont pas l'occasion de voir souvent les intervenant.e.s du BCJ.

Tableau 19.**Sentiment d'entretenir des liens avec les intervenant.e.s du BCJ**

Modalité des liens entretenus	Nombre de répondant.e.s par territoire			
	Laval	Montréal	Longueuil	
Oui	Cordiaux	4	4	4
	Neutres	1	-	-
	Conflictuels	-	-	-
Non	2	1	-	
Total	7	5	4	

La septième question demandait « Êtes-vous au fait des préoccupations des jeunes locataires du BCJ vivant en logement temporaire? Il est intéressant de constater que l'ensemble des répondant.e.s ont réagi par l'affirmative et ont pu ensuite préciser quelques éléments de réponse qui, énumérés ensemble, permettent de dresser portrait assez exhaustif de la question : la précarité socioéconomique, les liens familiaux, la durée de séjour au BCJ, la transition à la vie adulte, les occupations, la réinsertion aux études et au travail, la responsabilisation face aux tâches collectives, le sentiment d'appartenance et les relations entre pair.e.s, l'autonomie, la mobilisation, l'accès et le manque de revenu et de diverses ressources, le développement de saines habitudes de vie, l'implication dans la communauté, l'amélioration des conditions de vie, la reprise de contrôle sur sa vie, le rôle parental, la consommation de substances psychotropes, le paiement du loyer, l'accès à un logement abordable dans l'après-séjour au BCJ, la création d'un milieu de vie, la discrimination vécue avec les propriétaires de logements, l'insalubrité, les enjeux de cohabitation en colocation.

Le focus était ensuite déplacé à la huitième question sur la connaissance que les répondant.e.s avaient des réalités auxquelles font face les jeunes en logement temporaire au BCJ. Encore une fois, les répondant.e.s avaient la liberté de préciser leurs contenus de pensée. Contrairement à la question précédente qui portait sur les préoccupations des jeunes locataires du BCJ, six répondant.e.s sur seize n'étaient pas en mesure d'identifier les réalités de ces mêmes jeunes. Les réponses positives données à cette question rejoignent les réponses fournies à la question précédente, attestant de la proximité sémantique de la notion de « réalité de la personne » avec celle des « préoccupations de la personne ».

Tableau 20.
Connaissance des réalités des jeunes locataires du BCJ par la communauté

Modalité de réponse	Nombre de répondant.e.s par territoire			
	Laval	Montréal	Longueuil	Global
Oui	4	5	1	10
Non	3	-	3	6
Total	7	5	4	16

La question demandait « Savez-vous si des jeunes locataires du BCJ fréquentent les espaces communautaires du quartier? ». Les répondant.e.s pouvaient alors préciser le type de lieu fréquenté, ce qui venait également avec un contexte d'action. Pour Laval, quatre répondant.e.s sur sept ont répondu par la négative; pour Montréal, trois sur cinq ne pouvaient pas répondre; à Longueuil, aucune réponse négative de la part des répondant.e.s.

Tableau 21.**Fréquentation par les locataires jeunes du BCJ des espaces communautaires**

Modalité de réponse		Laval	Montréal	Longueuil
Oui	Table de concertation	X	X	X
	Usage d'un service/local d'un organisme	X	X	X
	Appel au service d'une institution	-	X	-
	Implication dans un organisme	-	-	X
Non		4	3	-
Nombre total de répondant.e.s		7	5	4

L'avant-dernière question du sondage à la communauté portait sur le sentiment des répondant.e.s quant à leur degré de sensibilisation aux possibilités de prévention de l'itinérance : « Avez-vous le sentiment d'être sensibilisé.e et conscientisé.e aux possibilités de prévention de l'itinérance? » Les répondant.e.s étaient invité.e.s à donner des exemples qui reflètent qu'en dernière analyse, le niveau de sensibilisation et de conscientisation d'un.e acteur.trice à la prévention de l'itinérance dépend ultimement de son rôle à jouer face aux personnes vivant ou ayant vécu l'itinérance. Ainsi, le BCJ pourrait potentiellement agir à conscientiser ses partenaires sur cette question.

Tableau 22.**Sentiment d'être sensibilisé aux possibilités de prévention de l'itinérance**

Modalité de réponse	Nombre de répondant.e.s par territoire			
	Laval	Montréal	Longueuil	BCJ global
Oui	3	4	3	10
Non	4	1	1	6
Total	7	5	4	16

Enfin, le sondage à la communauté se terminait par : « Êtes-vous en partenariat avec Bureau de consultation jeunesse (BCJ)? » Tous les répondant.e.s ont répondu oui, excepté les deux représentant.e.s du Partage Saint-Maxime, voisin immédiat du BCJ Laval. Les exemples de partenariat fournis en précision à cette question permettent d'illustrer les différents contextes dans lesquels le BCJ est amené à poursuivre des collaborations : des conseils d'administration, des projets, des tables de concertation et des activités ponctuelles.

4.2.3. Des assemblées locales, occasions de diffusion des résultats

Rappelons que le volet « liens avec la communauté comme voie de prévention de l'itinérance » a été investi à divers degrés par les trois territoires du BCJ dépendamment du temps que pouvaient consacrer les travailleurs communautaires à l'accompagnement des responsables jeunes dans l'animation et l'organisation des activités des comités de locataires. La participation des RJ à la communauté de pratique et aux tables de concertation a permis de diffuser fréquemment les résultats des expériences, des bons coups et des défis rencontrés dans l'implantation des comités de locataires. En plus de la consultation des partenaires des trois territoires du BCJ sur leurs liens avec les membres de la communauté via le sondage apprêté à cet effet, l'équipe du BCJ Laval a pu de son côté réunir les conditions propices à l'organisation de deux assemblées locales invitant les membres de la communauté à venir prendre connaissance du processus d'implantation du projet CO-LOC, voire même à la publication d'un article paru dans le bulletin du Réseau Solidarité-Itinérance du Québec (RSIQ) ainsi que dans le quotidien le *Courrier Laval*.

La première assemblée locale eut lieu à l'automne 2018 et, comme nous l'avons vu plus haut, divers partenaires communautaires et institutionnels tout comme les représentant.e.s du Partage Saint-Maxime furent invités à assister à la présentation des grandes lignes du projet CO-LOC. Les responsables jeunes des trois territoires furent appelés à témoigner de leur expérience d'animation des comités de locataires et ont même présenté leur première pièce de théâtre-forum montrant le processus de sélection et d'arrivée des nouveaux locataires au BCJ, ainsi que la manière de les intégrer à leur comité de locataires en expérimentation. Cette prestation théâtrale fut l'occasion d'échanger sur le processus d'intégration des nouveaux arrivant.e.s en logement temporaire, de tisser des liens avec de nouveaux partenaires ou de réaffirmer la collaboration avec des partenaires déjà connus. La fin de l'assemblée fut un moment de réconciliation lors duquel les représentant.e.s du Partage Saint-Maxime ont pu partager les désagréments vécus à l'époque de l'ancienne équipe de travailleurs communautaires du BCJ Laval (ayant complètement changé au printemps 2018). Ils et elles ont nommé se sentir positivement interpellé.e.s par les changements organisationnels au BCJ Laval. Ce fut ainsi une occasion de rouvrir le dialogue et la possibilité d'un nouveau partenariat en prévention de l'itinérance jeunesse.

La seconde assemblée locale au BCJ Laval eut lieu au début du printemps 2019 et visait à dresser un bilan du projet d'expérimentation des comités de locataires sur les trois territoires du BCJ, compte tenu de la fin du projet. L'assemblée commença par un atelier-discussion en sous-groupes dans lequel chaque membre de la communauté partagea la manière dont ille contribuait avec son organisme à la prévention de l'itinérance jeunesse. Par la suite, les TC des trois territoires ont eu l'occasion de présenter le contexte de réflexion stratégique ayant mené à l'implantation du projet CO-LOC, puis les RJ ont pu livrer aux membres de la communauté

présent.e.s leur expérience de travail multi-tâches, les bons coups et les défis rencontrés dans l'animation du comité de locataires auquel illes étaient attaché.e.s. Bien que la mobilisation des locataires représenta un défi constant, ils ont réussi à faire plusieurs pas de plus vers le développement du pouvoir d'agir des jeunes en logement temporaire au BCJ, tout en tirant des avantages substantiels de leur implication citoyenne et communautaire tout au long du projet. Le troisième moment de l'assemblée locale transporta les membres de la communauté présent.e.s au sous-sol du BCJ Laval où certain.e.s RJ et TC présentèrent une nouvelle prestation théâtrale portant sur la diversité des expériences du chez-soi. La présentation eut un effet percutant sur les personnes présentes et donna lieu à une discussion intéressante sur le caractère fondamental du droit universel au logement et sur les perspectives de collaboration en prévention de l'itinérance jeunesse. L'utilisation du théâtre-forum comme medium d'intervention collective permit d'atteindre plusieurs objectifs en plus de représenter une forme de diffusion accessible des résultats du projet : implication citoyenne, sensibilisation des actrices à la question de l'itinérance, et changements des représentations sociales.

CHAPITRE 5

Bons coups, défis, recommandations

5.1. Bons coups et défis relatifs au processus d'implantation du projet CO-LOC

Ce dernier chapitre est l'occasion de faire le point sur cette expérimentation novatrice d'implantation de comités de locataires dans les logements temporaires du BCJ. Nous commencerons par présenter les bons coups du projet pour poursuivre avec les conditions ayant représenté des défis importants. En guise de conclusion et comme manière d'aborder des améliorations possibles, des perspectives d'avenir prometteuses, des tendances à pénétrer plus avant, nous étayerons nos recommandations.



5.1.1. Bons coups du projet

5.1.1.1. Le comité de locataires a favorisé l'implication citoyenne et communautaire des jeunes, tant les locataires que les membres du BCJ et de la communauté

La mobilisation des locataires s'étant avérée plus difficile qu'anticipée lors de la planification du projet, les TC et les RJ ont favorisé l'implication des jeunes gravitant autour du BCJ, qu'elles soient locataires, membres actifs ou côtoyant simplement l'organisme ponctuellement. Cet élargissement de l'activité du comité a permis de rejoindre des jeunes de divers horizons sur les trois territoires et de les sensibiliser aux enjeux du logement jeunesse par l'entremise de soirées communautaires et d'ateliers-discussion. C'est ainsi qu'à Laval, les RJ ont développé des liens avec des jeunes habitant dans les HLM de Place St-Martin, qui expérimentaient aussi des défis liés à la cohabitation et au partage des espaces communs et se montraient intéressés à développer une vie associative et communautaire enrichissante.

Soulignons qu'avec la fin des contrats de travail des RJ au 31 mars 2019, les comités de locataires des trois territoires du BCJ perdaient en quelque sorte leur moteur. C'est ainsi qu'au BCJ Montréal, le dernier souper communautaire animé par les RJ fut l'occasion de faire le bilan du camp d'hiver mais aussi du projet en général; de faire la liste des tâches assurées par les RJ à raison de 24 heures par semaine; d'élire enfin quatre locataires du bloc de Montréal qui se sont engagé.e.s à assurer la continuité des mandats d'organisation des soupers communautaires, de représentation sur les tables de concertation, et d'animation d'activités ponctuelles. Reste à savoir si en dépit de leurs responsabilités scolaires, professionnelles, amicales et familiales, en dépit aussi d'une absence de rémunération salariale, ces quatre locataires sauront garder le cap dans l'animation de leur comité de locataires. Même si ce ne sera pas à la même fréquence, soulignons tout de même que les soupers communautaires continueront d'avoir lieu sur les trois territoires.

5.1.1.2. Le projet a permis aux jeunes de comprendre qu'ils pouvaient s'appropriier les espaces

À travers les différentes activités de consultation des jeunes, le réaménagement des locaux communautaires et la tenue de soirées communautaires ludiques et formelles, les membres des comités de locataires ont été conscientisé.e.s quant à leur capacité de s'approprier les espaces au BCJ pour se rassembler et échanger sur divers enjeux qui les préoccupent. En ce sens, l'emphase mise sur la création d'une vie associative pendant le projet a incité des jeunes à développer une forme d'implication citoyenne et communautaire dans le bloc à travers la création d'un réseau d'entraide. Un.e TC considère ainsi que :

[...] ça encourage car les jeunes n'attendent plus après nous pour pouvoir s'activer. Ils vont prendre l'initiative ou venir nous voir pour la prendre, dans ce que je comprends dans les autres points de service. C'est une bonne chose car on a

plus à attendre après le travailleur communautaire pour faire un souper communautaire ou un brunch, on le fait parce qu'on veut être ensemble, mais aussi parce qu'on veut parler de la vie et tout.

Il est ainsi possible de voir dans cette tendance des jeunes à s'organiser par eux-mêmes et elles-mêmes une forme d'appropriation du pouvoir, l'une des grandes finalités visées par le projet.

5.1.1.3. Un environnement de travail favorable aux apprentissages

Le projet CO-LOC étant conçu pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes vivant des difficultés de différents ordres, les TC ont mis en place un cadre de travail misant sur l'accompagnement individualisé des jeunes et sur une souplesse au niveau des exigences attendues et du rendement des RJ. Cette souplesse permettait à certains employés de jouir d'une meilleure conciliation travail-famille par exemple. Privilégiant les apprentissages en fonction du respect du rythme de la personne et dans un cadre de relations égalitaires, tant les TC que les RJ ont nommé que l'expérience de travail vécue au BCJ leur avait permis de développer de nouvelles compétences, d'augmenter leur estime de soi et ainsi de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

5.1.1.4. Une offre de formations stimulantes et utiles : Théâtre-forum et Sentinelle

Un autre bon coup du projet CO-LOC fut la formation offerte sur l'animation ainsi que le théâtre-intervention. Unanimement, les RJ ayant participé à cette formation, et ultérieurement à la création d'un extrait d'une pièce de théâtre à des fins de promotion du projet, ont déclaré avoir grandement apprécié vivre cette expérience. Elle fut considérée comme enrichissante, stimulante et plaisante par les jeunes qui y ont vu un mode d'intervention collectif contrastant grandement avec l'intervention individuelle habituelle :

Pis après on arrivait aux formations intensives de deux fins de semaines de Théâtre-Forum avec Luc Gaudet qui ont été super formatrices. C'est allé me montrer que l'intervention ça peut être bien plus qu'une personne assis avec quelqu'un en train de parler, ça peut aller loin dans le groupe, dans l'animation de groupe.

Même pour un.e RJ n'ayant pas particulièrement apprécié les moments d'entraînement au jeu théâtral, les moments de prestation devant public étaient associés à une forte dose de reconnaissance sociale :

la formation théâtre m'a pas apporté grand-chose dans ma vie, mais ça m'a montré comment faire du théâtre. Ça m'a montré c'est quoi. Je sais pas si c'est un domaine que j'aimerais. C'est pas les pratiques qui sont le fun, c'est quand tu te produis devant le monde pis qu'ils sont contents. C'est le fun tu t'es pratiqué pour

ca et les gens sont comme wow. [...] Quand on faisait les pratiques c'était plate mais quand on était sur scène c'était le fun.

Par ailleurs, à l'instar des thérapeutiques du moment présent telles que la méditation pleine conscience, le jeu théâtral devant public plonge les acteurs.trices dans un état de présence radicale, dans le savoir-être où le soi s'exprime sans pudeur et sans gêne dans toute son authenticité, alors que paradoxalement ille est censé performer la vie d'une autre personne :

ça enlève la gêne quand il y a plein de monde. C'est un petit peu gênant avant que ce soit ton tour et quand c'est ton tour, tu commences à jouer ta scène pis t'es concentré dans ta scène. J'avais tout oublié le reste pendant que je jouais mon rôle.

L'acteur.trice en situation de jeu approfondit sa connaissance de soi en faisant l'épreuve de ses compétences communicationnelles, mémorielles et d'écoute, mais aussi en faisant l'épreuve de ses propres limites. Exposant leur vulnérabilité au grand jour, scruté.e.s de toutes parts par leurs co-acteurs.trices, celles et ceux qui pratiquent le théâtre d'intervention tissent des liens de confiance supportés par l'acceptation des singularités de chacun.e, nécessitant d'adopter une éthique du care, de faire montre de sollicitude face aux autres et à soi-même.

Dernier élément intéressant à considérer, la pédagogie théâtrale axée sur la pratique est appréciée par les participant.e.s dans la mesure où l'apprentissage y est fondé sur la mise au jeu immédiate des acquis théoriques, rendant possible des rétroactions directes auprès des pratiquant.e.s de la part du facilitateur et appuyées sur un vécu partagé qui vient tout juste de se produire. Cette forme de pédagogie axée sur la pratique est un « plus » selon un.e RJ :

Je dirais peut-être plus le théâtre en pratiquant et tout. Parce que c'est pas la théorie du théâtre qui m'a aidé, mais il y avait Luc, on faisait des pratiques et il nous guidait en disant quelles gaffes on faisait, qu'est-ce qui était pas correct et ce qui était à améliorer. Ça nous a vraiment aidé au niveau du théâtre. C'est plus à ce niveau-là que la formation de théâtre c'était un plus.

Une autre formation appréciée par les RJ dans la mesure où elle leur fournissait des outils pour mieux intervenir en situation de crise fut la formation Sentinelle. Un.e jeune nomme qu'elle aurait aimé avoir eu accès à cette formation dès le début du projet :

Ben on aurait dû l'avoir dès le début à la quantité de crises que j'ai dû gérer, j'aurais aimé avoir ces outils-là d'avance parce que des fois ç'aurait été pertinent même si c'est surtout de la prévention suicide qu'ils font Sentinelle, mais des fois ç'aurait été pertinent quand même avec les jeunes.

Cette critique revient également en ce qui a trait à la formation sur l'animation qui, de l'avis de plusieurs personnes, aurait valu le coup d'être suivie avant l'automne 2018.

5.1.2. Défis du projet

5.1.2.1. Une durée de projet trop courte

Les paramètres temporels établis par le bailleur de fonds, qui balisait le projet sur une période de 15 mois (janvier 2018 à mars 2019), n'étaient pas suffisants à l'atteinte de résultats nécessitant plusieurs années à se produire. À ce chapitre, Lefèvre et Berthiaume soutiennent que dans le cas du mode de financement par projet, les enveloppes distribuées visant des résultats probants à court terme ne prennent pas en compte les difficultés et les délais d'expérimentation et de consolidation d'un projet novateur, dans une dynamique d'essais-erreurs normale et constitutive de toute forme d'innovation sociale :

En complétant leur budget par des financements par projets, les organismes se retrouvent bien souvent dans la même situation à la fin de chaque projet, avec une certaine impression de faire du surplace, ou pour reprendre les mots d'une de nos répondantes, de « *s'arrêter à la phase pilote* ». Ce constat conduit plusieurs représentants et représentantes à remettre en question la possibilité de véritablement mettre en place et de consolider les conditions d'un projet qui puisse innover socialement. Or, la plupart des financements sont de courte durée (un ou deux ans), ou, s'ils sont plus longs, sont tout de même conditionnés par l'atteinte de résultats rapides. » (Lefèvre et Berthiaume, 2019, p.159)

Dans le cas du projet CO-LOC, deux bilans viennent corroborer cette citation. D'une part, étant donné le nombre d'objectifs à réaliser et les multiples étapes requises dans la mise en place d'un comité de locataires, la durée déterminée par le bailleur de fonds était insuffisante. Le résultat fut que, suite à certains contre-temps, l'ensemble des activités du projet, tant en termes d'accompagnement des RJ, de formations, de mobilisation et de rencontres communautaires furent condensées dans un horaire surchargé imposant de rentrer dans les délais prescrits. Les conditions de réalisation de ce projet ne furent donc pas optimales pour la viabilité des comités de locataires sur chaque territoire. Benoit nomme ainsi qu'il s'est rapidement senti dépassé par la situation et le nombre de tâches qui lui étaient dévolues en même temps qu'il vivait son intégration :

[...] tsé moi je savais que c'était un poste d'animation faque je me disais que c'était de l'animation d'activité qu'on allait animer des soupers communautaires, mais plus à créer une vie associative je le comprenais dans le bloc et avec la communauté dans une deuxième part, mais ça c'était vraiment comme sommairement ce que je comprenais quand on me l'a dit. Moi je suis dit « ah je peux faire ca, c'est super cool yeahhh ». Pis on avait pas encore parlé de réunions d'équipe, de tables de concertation, la vie associative du BCJ dans l'ensemble du BCJ Verdun, mais aussi le BCJ au travers Verdun, Laval et Longueuil, le local et le collectif qui rajoute une épaisseur de plus dans tout le projet. C'est comme un projet fois 3 simultanément.

Élise confirme ces propos en ajoutant que « Le BCJ veut couvrir large, ils sont dans les écoles, les maisons de quartiers, je sais plus trop où, mais les cours ou n'importe quoi, c'est impossible on était RJ et on avait de la misère à faire ce qu'ils nous disaient dans notre mandat ». Ces témoignages des RJ s'inscrivent en complémentarité avec ceux d'un.e TC de Montréal qui était aussi aux prises avec un dilemme pédagogique avec d'une part des contraintes liées à l'application du projet en fonction des exigences du bailleur de fonds et d'autre part le mandat d'encadrer la formation et les apprentissages des RJ dans le peu de temps disponible pour accomplir l'ensemble des tâches programmées :

[...] c'est tellement gros c'est vrai que c'était pas un petit projet, c'était la job d'un TC pour un jeune qui expérimente du début. C'est complexe mais c'est fort aussi, après il y a quelque chose comme « Wow j'ai fait ça! ». Après l'apprentissage doit être progressif et c'était compliqué... au début ils étaient inégalement surmenés par l'ampleur. C'est pas motivant non plus quand tu as de la misère à synthétiser et à agir dans un contexte qui est pas favorable, y'a comme des dilemmes pédagogiques là-dedans mais il y a plus de forces qui sortent de ces décisions-là.

Cette constatation d'un agenda trop plein pour le temps dont on disposait a joué également un rôle sur la disponibilité des TC dans le projet. Bilan qui s'est fait tant de la part des RJ que des TC :

[...] je sais pas comment on veut le prendre dans l'équipe mais il y avait la notion de dégager beaucoup de temps, d'accompagnements. Pendant un temps on l'a porté, on est une petite équipe avec beaucoup de projets et on arrivait pas à être assez présents pour la mesure des besoins des RJ faque ça avait un impact sur tout le reste du déroulement du projet.

De plus, une des contraintes qui a ralenti l'implantation du comité de locataire fut l'obligation, pour les trois territoires, d'avoir le même échancier. Cependant, de par la réalité diverse de chaque territoire du BCJ, certains points de services étaient prêts à démarrer le projet avant d'autres et, ayant attendu, des candidatures aux postes de RJ qui se montraient disponibles et intéressés par le projet ont été notamment perdues. Un.e TC nomme cette lacune :

[...] je pense que ç'a été un des points négatifs du projet, l'idée qu'on devait tout faire en même temps les trois points de service. C'est-à-dire embaucher les jeunes en même temps, faire les mêmes formations en même temps et je pense que dans l'idéal ça aurait été ça, mais on a trop tardé.

Une autre manifestation du manque de temps dont ont pâti les RJ et les TC s'est présentée lors de l'organisation du camp d'hiver. Suite à la consultation des locataires qui ont mentionné un intérêt à explorer les défis du vivre-ensemble lors d'une sortie de groupe, un comité composé des RJ, de jeunes membres et de TC s'est réuni pour planifier l'évènement. Comme la philo-

sophie démocratique du BCJ intègre l'idée du par et pour, les membres du comité ont voulu impliquer les jeunes dans le processus, mais par manque de temps illes ont dû abandonner cette idée, ainsi que le nomme un.e RJ :

[Le camp d'hiver] c'est une conception qui a pas beaucoup été faite avec les jeunes ça je pense que c'était une lacune du camp t'sais on aurait pu plus impliquer les jeunes même si c'était un défi. Impliquer plus les jeunes dans l'organisation mais ça c'est un défi avec le temps qu'on avait. Parce qu'on avait déjà fait la réservation et on avait jusqu'au 31 mars pour dépenser tout l'argent, et tout ça le côté 31 mars ça donné beaucoup de défis et c'est ça qui a donné un horaire aussi chargé quand tu regardes le mois de février avec toute l'histoire des Noirs, avec tout ce qu'on faisait, l'appropriation culturelle, le musée d'histoire des Noirs tout ça se donnait en même temps.

Ces constats rejoignent les conclusions d'une étude sur l'expérimentation de deux projets d'intervention de groupe en Centres jeunesse soutenant le passage à la vie adulte :

Les résultats révèlent que l'implantation de nouvelles approches d'intervention est un processus complexe qui demande un temps d'adaptation, compte tenu de facteurs structurels qui encadrent les pratiques. Ils traduisent également l'importance de diversifier la nature des données et les sources d'information pour poser un regard exhaustif sur les effets des interventions. Cette recherche soulève l'enjeu de la participation des différents acteurs concernés à la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des interventions de soutien au passage à la vie adulte des jeunes vulnérables. (Goyette et al., 2012)

5.1.2.2. Une mobilisation plus ou moins aisée des locataires

Dans certains points de services, au moment du démarrage du projet, plusieurs locataires venaient de quitter les lieux et il y avait donc un nombre réduit de participant.e.s à mobiliser pour dynamiser les nouveaux comité de locataires. Par endroits, cette situation s'est prolongée jusqu'en décembre 2018, ce qui a eu des conséquences sur l'implantation des comités. Un autre obstacle relatif à la mobilisation était de sensibiliser et d'intéresser les nouveaux locataires au projet. Étant nouvellement arrivé.e.s, la plupart ne connaissait pas le BCJ, son fonctionnement, ses valeurs, ses projets et ne se sentaient pas particulièrement interpellés par un projet d'implication citoyenne et communautaire qu'ils comprenaient somme toute très peu. Il fallut donc du temps et des efforts de création de liens de la part des RJ pour mobiliser ces nouveaux et nouvelles locataires qui disposent, en principe, d'un an de séjour en logement temporaire avant de repartir :

Le temps de séjour peut varier selon la situation de chacun et chacune. Le séjour régulier pour les jeunes mères est de deux ans et d'un an pour les personnes seules, ainsi que pour les jeunes en colocation à Longueuil. Des périodes de pro-

longation de bail sont négociables. Il est important de souligner que les logements temporaires du BCJ ne sont pas une « maison d'hébergement » c'est-à-dire que les jeunes qui y habitent signent leur propre bail et en assument la responsabilité : le paiement du loyer, la salubrité du logement, les besoins de bases tels nourriture, produits d'hygiène, etc.). De plus, les travailleurs et travailleuses du BCJ ne sont pas présent.e.s sur les lieux en tout temps. Il s'agit donc d'appartements autonomes avec du soutien communautaire. (BCJ, 2019c)

Précisons que l'offre de logement temporaire avec suivi communautaire du BCJ respecte définitivement les balises gouvernementales en matière de logement social. Quoi qu'il en soit, à l'instar des autres études sur la participation citoyenne en milieu de vie des jeunes en difficulté (Greissler, Lacroix et Morissette, 2018), la durée de séjour a ainsi été identifiée comme un autre obstacle à la mobilisation des locataires qui, selon leurs dires, ne resteraient pas suffisamment longtemps au BCJ pour pouvoir s'émanciper du mode survie (i.e. le besoin de stabiliser leur projet de vie par les études et le travail) et développer un sentiment d'appartenance fort à l'organisme et à ses projets. De leur point de vue, les critères d'attribution des prolongations de séjour manqueraient de clarté. Illes avaient alors tendance à entrer dans une logique de prestation de services dans laquelle le BCJ fait office de locateur ayant un rapport d'intendance avec ses locataires.

5.1.2.3. L'intégration des responsables jeunes prend du temps

Un autre défi auquel furent confrontés les acteurs.trices du projet CO-LOC consista à assurer l'intégration des RJ, une adaptation qui s'est effectuée progressivement pendant le projet, en fonction de l'approfondissement de leur compréhension du projet, de leurs rôles et mandats, comme le nomme en particulier un.e TC :

[...] l'été passé de ce que je me souviens c'était que c'était quand même flou pour les représentants. Leur rôle, les tâches qu'ils devaient faire mais aussi le contexte, ils se retrouvaient dans un contexte de travail qui était loin de ce qu'ils avaient déjà vécu alors là il y a une liberté car c'est toi-même qui fait ton horaire alors je pense que ça ç'a été un petit défi, même au niveau de l'accompagnement on a réalisé la charge que ça représentait.

Pour l'ensemble des TC, le projet a ajouté une charge supplémentaire importante à leur horaire de travail déjà bien rempli. Bien qu'étant conscient.e.s que l'accompagnement des RJ nécessiterait un investissement de temps supplémentaire dans leur horaire quotidien, illes se sont rapidement aperçu.e.s que la charge de travail demandée pour ce faire était beaucoup plus grande que celle estimée au départ. En effet, ayant embauché des jeunes qui ne détenaient pas nécessairement les compétences préalables à l'emploi puisque le projet visait justement à leur offrir l'opportunité de les développer, les TC ont été confronté.e.s au manque d'autonomie d'action de la majorité des RJ dans leurs fonctions. Ce manque d'autonomie se traduisait

notamment dans la difficulté pour les RJ d'effectuer des tâches sans la présence d'un.e TC à leurs côtés, et confirme le type d'autonomie-interdépendance théorisé dans la TEPAL selon lequel le développement de l'autonomie fonctionnelle nécessite une mise en relation préalable, une transmission des savoirs :

Ouais c'est ça on était beaucoup avec eux car je me suis rendu compte rapidement que s'ils étaient seuls pour faire une tâche, t'sais à distance je leur disais voici une liste ce qu'on pourrait faire cette semaine. ... Ben jusqu'à la fin du projet si je n'étais pas avec eux ou un de nous ça ne se faisait pas... et ça jusqu'à la fin et ça c'est un bilan qu'on a fait ensemble. Mais ça c'est pas parce que ça témoigne d'une mauvaise intention mais plus de besoins de se former et de d'être en relation pour développer l'autonomie.

De plus, le fait d'embaucher des jeunes membres autour de l'organisme, voir même locataires, a amené les TC à devoir réajuster leurs rôles d'intervention. Ils devaient ainsi être gestionnaires, formateur.trices, accompagnateur.trices, employeurs.ses, ce qui ajoutait une charge mentale à leur travail et complexifiait les rapports qu'elles entretenaient avec les RJ :

c'était un rôle de multiples facettes, je me retrouvais comme formateur, je les formais à titre d'animateurs, il y avait pas, dans le cas d'un des deux jeunes, de savoir préalable qu'il pouvait mobiliser pour bien faire son travail. Il partait un peu de zéro. Donc formateur, gestionnaire t'sais je les cadrais. C'était difficile pour les deux, my god la concentration, se concentrer, rester sur une tâche pendant un bout pis arriver à l'heure. C'était très difficile la concentration pendant la réunion, y'a eu beaucoup d'apprentissages qu'ils ont fait là-dedans. Donc gestionnaire, formateur, pédagogue pis accompagnateur psychosocial et il y a eu certains épisodes où ça versait un peu dans la thérapie parce que il y avait des choses, du vécu qui émergeait étant donné la formation dont il était l'objet et dont il avait envie de parler. Donc on essaie de se répartir ces rôles-là en équipe comme par exemple moi j'occupais plus les rôles de formateur et de gestionnaire, je représentais un peu l'autorité du collectif pour essayer de les cadrer, mais eux aussi c'était flou dans ce contexte-là parce que ce sont des jeunes du BCJ faque là ils se comportent comme des travailleurs et je trouvais qu'ils se comportaient plus comme des jeunes du BCJ parce qu'ils sont aussi membres de l'organisme, ils sont locataires du bloc ils veulent retirer des événements qu'on organise ou de la relation avec nous des acquis pour le futur.

Cette complexité venait créer des malaises chez certain.e.s TC qui pouvaient ressentir un conflit d'intérêt à l'idée d'avoir un rapport de travail avec des jeunes membres de l'organisme et qui considéraient que cela plaçait les RJ en rapport inégalitaire par rapport aux autres jeunes du bloc et que cela pouvait engendrer des situations potentiellement conflictuelles.

Un.e autre TC a mentionné avoir plutôt ressenti un malaise à l'égard de la présence constante des RJ. Les multiples facettes qui caractérisaient les rapports entre les TC et RJ pouvaient mettre les nerfs des TC à rude épreuve parfois puisqu'elles étaient tout le temps sollicité.e.s par ces derniers.ères en plus de devoir accomplir l'ensemble de leurs autres tâches quotidiennes. C'est cette réalité que dénonce un TC : « Moi le malaise que j'ai ressenti comme en travaillant principalement avec eux, c'est qu'à un moment donné j'avais besoin qu'ils soient pas là aussi pour parler de ce qui se passait entre eux et moi pis ils étaient tout le temps là parce que c'était des collègues ».

En résumé, les défis liés à l'implantation du projet CO-LOC furent de l'ordre de contraintes structurelles, avec la durée trop courte du projet combinée à l'ampleur des démarches et tâches que comportait le projet. Ces défis furent également liés aux difficultés de mobilisation des locataires et à aux enjeux d'intégration des RJ engageant une charge d'accompagnement supplémentaire par les TC.

5.2. Recommandations

Dans le cadre de la programmation 2019-2020 du 50^e anniversaire du BCJ, concluons ce rapport final d'évaluation en formulant certaines propositions d'intérêt à la fois en ce qui concerne les perspectives d'avenir des projets de comités de locataires au BCJ, et plus largement touchant le fonctionnement de la vie associative bcjienne elle-même, afin que les 50 prochaines années continuent à prolonger le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale (Parazelli, 2004) entamé par les 50 premières, considérées par d'aucuns comme passionnantes, alternatives et à l'avant-garde.

5.2.1. Pour la continuité des comités de locataires

Lorsqu'interrogés sur les conditions qui permettraient au comité de locataires de survivre et de prospérer dans le temps, les participant.e.s aux entretiens menés ont nommé quelques propositions intéressantes. Pour certain.e.s, l'implication au comité de locataires devrait être obligatoire pour tous les locataires, et ce, dès leur arrivée dans le bloc :

Il faut qu'ils viennent, pas le choix sinon il y a personne qui viendrait parce que c'est sortir de sa zone de confort, mais personne veut faire ça alors il faut pousser et dire il faut qu'il y ait des rencontres. Il faut que ça soit dans le contrat du BCJ qu'ils doivent participer.

Pour s'assurer que les locataires comprennent les objectifs et le fonctionnement de ce comité, illes doivent être informés de son existence à toutes les étapes de leur demande de logement temporaire. De plus, selon un.e RJ, afin de favoriser une participation volontaire, les locataires déjà installé.e.s et comprenant mieux ce qu'est le BCJ devraient participer à l'accueil des nou-

veaux et nouvelles résident.e.s et s'assurer d'une attitude bienveillante à leur égard pendant leur processus d'intégration afin de créer un climat de confiance et un réseau de solidarité propice à l'implication citoyenne et communautaire. Pour un.e RJ en particulier, le comité de locataires devrait même être permanent plutôt qu'un simple projet temporaire.

Pour quelques TC toutefois, le projet de comité de locataires ne devrait pas être une finalité en soi car la mission du BCJ est de favoriser l'autonomisation des jeunes et plusieurs stratégies différentes peuvent être mises en place pour y parvenir. La formule du comité de locataires pourrait ne pas convenir à la réalité de tous les territoires et l'implication citoyenne et communautaire peut prendre d'autres formes que celle-ci. Il serait donc important pour ces actrices que le comité de locataires demeure un volet volontaire et non obligatoire et permanent.

Afin de faciliter l'organisation et la planification des soirées communautaires, un.e RJ propose que si un financement venait à être accordé pour reconduire le comité de locataires, le BCJ devrait se doter de cartes-cadeau d'épicerie que les jeunes ou les TC pourraient utiliser pour faire les achats nécessaires aux activités. Ainsi, les jeunes aux prises avec une situation de précarité financière n'auraient plus à déboursier de montants en attendant d'être payé.e.s par l'organisme.

Une autre recommandation concernant la continuité du projet serait de prévoir davantage de rencontres entre les jeunes et les TC des trois territoires (G9) afin de favoriser la création de liens et l'instauration d'un climat de confiance entre les différent.e.s acteurs.trices présent.e.s. Cela aurait, en outre, l'avantage de permettre aux participant.e.s de connaître davantage les réalités de chaque territoire et de mieux comprendre les particularités, besoins et défis de chacun. Une des suggestions proposées à cet effet serait d'organiser des ateliers de team building qui visent la consolidation de groupe par la création de liens de confiance à travers la participation de chaque acteur.trice à des activités spécifiquement conçues pour le développer. Le team building permettrait également d'outiller les membres à la gestion de conflits et serait pertinent dans le cadre du projet autant que dans le quotidien de l'organisme afin de resserrer les liens entre les locataires ou les membres de l'équipe de TC par exemple.

5.2.2. Des modalités d'intervention alternatives : animation, voyage et action

Quelques recommandations ont été émises concernant l'amélioration des techniques d'intervention en vigueur au BCJ et qui ont été appliquées durant le projet CO-LOC. Il fut d'abord proposé d'alterner les méthodes d'animation entre le jeu et des périodes d'ateliers-discussion. La diversification des styles d'animation permettrait de rejoindre davantage de jeunes qui peuvent être moins intéressés par le format de l'atelier-discussion classiquement utilisé en éducation populaire, et permettrait également de diffuser un message par l'entremise de

techniques de sensibilisation différentes et variées, telles que des techniques d'impact, des moments d'improvisation ou des activités ludiques thématiques.

Une proposition à l'effet de développer la formule du voyage comme modalité d'intervention a également été chaudement suggérée :

[...] le voyage plus comme une intervention, juste sortir du milieu. Aller à la ronde en gang, participer à un colloque n'importe où... Je pense que c'est quelque chose que le BCJ devrait développer dans ses pratiques. Ils ont l'approche féministe mais ils devraient avoir l'approche du voyage. Ils pourraient partir avec un groupe de femmes, d'hommes, de colocs. C'est des jeunes marginalisés qui n'ont jamais voyagé ou qui ont voyagé mais qui pensent que le voyage c'est pour les riches.

Le voyage est ainsi vu comme une occasion de dépaysement et de sortie du cadre de la vie quotidienne propice à la remise en question des représentations ancrées en nous et à la connexion avec des manières de faire, de penser et d'agir différentes des nôtres et qui peuvent à ce titre enrichir le bagage expérientiel et intellectuel des jeunes.

Dans la même optique, certaines personnes recommandent d'être davantage dans l'action au BCJ et moins dans la discussion; de participer à davantage de manifestations pour le logement et d'autres enjeux sociaux qui touchent les jeunes. Tout en reconnaissant l'importance du « processus » dans le DPA et dans l'implication citoyenne au BCJ, des jeunes aimeraient recevoir plus de soutien pour des projets qu'ils aimeraient mettre en œuvre.

5.2.3. Accentuer l'approche « par et pour »

Proposition d'intensifier les pratiques d'embauche de jeunes de l'extérieur, d'anciens jeunes, voire de jeunes actuellement en logement temporaire au BCJ. Non seulement les effets bénéfiques pour les jeunes eux-mêmes sont probants – les résultats du projet CO-LOC en témoignent : au plan des quatre dimensions du DPA, du sentiment d'appartenance à l'organisme, de l'amélioration des conditions de vie et du cheminement socioprofessionnel – mais de plus il ne faut pas sous-estimer la valeur des savoirs que l'expertise de ces jeunes apporte aux pratiques collectives des travailleurs communautaires : connaître la culture des jeunes, être informé du climat social au sein des blocs, recevoir une rétroaction sur la manière dont les TC sont perçus par les locataires, etc. Ainsi, chaque TC gagnerait à opérer en dyade avec un.e accompagnateur.trice jeune (AJ) embauché.e à ce titre. Chaque dyade TC-AJ serait l'occasion de travailler l'enjeu du fonctionnement sur le mode égalitaire et permettrait de systématiser la « co-construction » des savoirs et des pratiques.

ANNEXE A

Questionnaire aux locataires jeunes

QUESTIONNAIRE AUX LOCATAIRES JEUNES

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Code : _____

Données sociodémographiques

1) À quel genre t'identifies-tu (cocher à gauche de ta réponse)?

Femme Homme Trans Fluide Neutre Autre

2) Quelle(s) langue(s) parles-tu (cocher à gauche de ta réponse)?

Français Anglais Les deux Autre(s) : _____

3) Quel âge as-tu ? _____

4) À quel(s) groupe(s) ethnique(s) et/ou nationalité(s) t'identifies-tu ?

5) Dans quel pays es-tu né.e ? _____

6) Quel est approximativement le niveau scolaire de tes parent.e.s/tuteurs.trices?

1^{er} parent.e./tuteur.trice : _____

2^e parent.e./tuteur.trice : _____

7) Comment décrirais-tu ton statut civil (cocher à gauche de ta réponse)?

Célibataire Marié.e/union de fait Divorcé.e/séparé.e
 Relation affective stable Relation affective compliquée

8) As-tu des enfants (cocher à gauche de ta réponse)? oui / non

Si oui, combien ? _____ fille(s), _____ garçon(s)

- 9) Combien de fois as-tu déménagé depuis que tu es né.e ? ____ fois
- 10) Combien de fois as-tu déménagé depuis que tu n'habites plus avec tes parents? ____ fois
- 11) À quel âge as-tu déménagé seul.e pour la première fois? ____ ans
- 12) Est-ce que tu vis actuellement ta première expérience de locataire? _ oui / _ non
- 13) As-tu déjà été évincé (expulsé) d'un appartement? _ oui / _ non
Si oui, pour quelle raison ? _____
- 14) Est-ce qu'un.e propriétaire a déjà refusé de te louer un appartement ? _ oui / _ non
Si oui, sur quelle base a-t-il refusé ?
_ Revenu _ Couleur de peau _ Religion _ Langue parlée
- 15) As-tu déjà vécu des problèmes d'insalubrité en logement? _ oui / _ non

Pouvoir d'agir et autonomie

Pour les questions suivantes, indiquer le chiffre correspondant à ta réponse :

Entièrement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
1	2	3	4	5

Je possède les habiletés nécessaires pour défendre mes droits. (CS1)	
Je comprends bien les attentes reliées à ma participation au projet des comités de locataires (règles, rôles, vocabulaire). (CS3)	
Je sens que j'ai une bonne capacité à exprimer des idées. (CS5)	
Je me sens apte à gérer les situations conflictuelles que je rencontre au quotidien. (CS6)	
J'ai une bonne habileté à entrer en relation avec de nouvelles personnes. (CS7)	
La gestion du budget est une de mes forces. (CS8)	
Je me reconnais une bonne habileté à exercer la pensée critique. (CS9)	
J'affirme mon point de vue sur le projet des comités de locataires. (CS10)	
Avec le comité de locataires, j'ai le sentiment de participer à la création d'un réseau	

d'entraide. (RE2)	
Je participe de plus en plus à la vie en société. (DPA1)	
Mes compétences sociales s'améliorent de plus en plus. (DPA2)	
J'ai une bonne estime de soi. (DPA3)	
Ma conscience critique sur le fonctionnement de la société se développe de plus en plus. (DPA4)	

Sais-tu ce qu'on attend de toi dans le projet ? Peux-tu nommer certaines attentes liées à ta participation au projet ?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu nommer quelques droits qu'ont les locataires en général ? (DRL2)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu nommer quelques devoirs et responsabilités qu'ont les locataires en général ? (DRL3)

1. _____

2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu identifier quelques enjeux liés à la réalité des jeunes en logement ? (CLJ1)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu identifier des ressources communautaires du quartier ainsi que leur mission respective ? (RQ1)

Ressource	Mission
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Implication communautaire et citoyenne

Pour les questions suivantes, indiquer le chiffre correspondant à ta réponse :

Entièrement en	Plutôt en	Ni en accord ni en	Plutôt d'accord	Entièrement
----------------	-----------	--------------------	-----------------	-------------

désaccord	désaccord	désaccord		d'accord
1	2	3	4	5

J'entretiens des liens avec les autres locataires de mon bloc. (LJ1)	
Je fréquente pas mal les espaces communautaires. (EC2)	
Je suis fier de faire partie du comité de locataires de mon bloc. (SA1)	
J'ai un fort sentiment d'appartenance au BCJ. (SA2)	
Je peux dire que je suis fier de vivre dans mon quartier. (SA3)	
J'ai le sentiment d'être isolé socialement. (CR2)	
Mon implication communautaire et citoyenne se développe de plus en plus. (ICC1)	

Approximativement, combien de personnes peux-tu appeler par leur nom dans le quartier (incluant les locataires et travailleur-e-s du BCJ) ? (SA4) _____

Prévention de l'itinérance

Peux-tu identifier quelques réalités des autres locataires du bloc ? (CR1)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu énumérer les défis que pose la cohabitation avec les autres locataires du bloc? (CC1)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____

8. _____
9. _____
10. _____

Peux-tu énumérer les défis que pose la cohabitation avec la communauté extérieure au bloc?
(CC2)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

Conditions de vie

Pour la question suivante, indiquer le chiffre correspondant à ta réponse :

Entièrement en désaccord	Plutôt en désaccord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt d'accord	Entièrement d'accord
1	2	3	4	5

J'ai un sentiment de bien-être (physique, psychologique, relationnel, émotionnel, etc.). (BE1)	
J'entretiens des relations de qualité avec mon entourage. (RS2)	

Quel est ton revenu par mois ? (RF1) _____ \$/mois

Approximativement, combien de personnes significatives font partie de ton réseau social ?
(inscrire un nombre pour chaque catégorie) (RS1)

___ famille ___ ami.e.s ___ intervenant.e.s ___ locataires
 ___ collègues ___ connaissances

Quel est approximativement ton niveau scolaire (cocher à gauche de ta réponse)? (E1)

Primaire : 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e année

Secondaire : 1 2 3 4 5

Cégep : Pré-universitaire Technique

Université : 1^{er} 2^e 3^e cycle

Occupes-tu un emploi et/ou fais-tu bénévolat et/ou es-tu aux études en ce moment (cocher à gauche de ta réponse)? (E2)

Emploi Bénévolat Études

As-tu des projets d'emploi et/ou de bénévolat et/ou d'études pour l'avenir (cocher à gauche de ta réponse) ? (VS1)

Emploi Bénévolat Études

Jusqu'ici, depuis combien de mois consécutifs es-tu stable en logement (cocher à gauche de ta réponse) ? (SR1)

_____ mois

ANNEXE B

Sondage à la communauté

Sondage à la communauté

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



1) Identité du répondant :

Organisme communautaire Résident.e du quartier Personnage politique
Institution Entreprise

2) Entretenez-vous des liens avec d'autres membres de la communauté (LC1) ?

oui / non

Si oui, ces liens sont-ils avec :

Organismes communautaires Résident.es du quartier Personnages politiques
 Institutions Entreprises

3) Avant ce sondage, saviez-vous qu'il y a des jeunes qui vivent en logement temporaire avec suivi communautaire dans votre quartier? oui / non

Si oui, comment l'avez-vous appris? _____

4) Avez-vous le sentiment d'entretenir des liens avec les jeunes locataires du BCJ vivant en logement temporaire (LC2) ?

oui / non

Si oui, comment décririez-vous ces liens?

Cordiaux Neutres Conflictuels

5) Avez-vous déjà expérimenté des désagréments en lien avec des jeunes locataires du BCJ? Si oui, pouvez-vous décrire le ou les type(s) de situation(s) où cela s'est produit?

6) Avez-vous le sentiment d'entretenir des liens avec les intervenant.e.s du BCJ (LC3)?

oui / non

Si oui, comment décririez-vous ces liens?

Cordiaux Neutres Conflictuels

7) Êtes-vous au fait des préoccupations des jeunes locataires du BCJ vivant en logement temporaire (RJL1) ? _ oui / _ non. Si oui, lesquelles?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

8) Connaissez-vous les réalités des jeunes locataires du BCJ vivant en logement temporaire (RJL2) ? _ oui / _ non. Si oui, lesquelles?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____

9) Savez-vous si des jeunes locataires du BCJ fréquentent les espaces communautaires du quartier (EC1) ? (tables communautaires du quartier, comités, organismes communautaires)
_ oui / _ non

Si oui, combien de jeunes sont présents pour chaque espace fréquenté ?

10) Avez-vous le sentiment d'être sensibilisé et conscientisé aux possibilités de prévention de l'itinérance ?

_ oui / _ non

Si oui, pouvez-vous donner des exemples?

11) Êtes-vous en partenariat avec le Bureau de consultation jeunesse (BCJ) ?

_ oui / _ non

Si oui, pouvez-vous donner des exemples de partenariat?

ANNEXE C

Journal de bord

Date : _____

Activité : _____

Personne(s) responsable(s) : _____

Présences et statut:

Objectif(s) de l'activité (voir modèle logique) :

Déroulement de l'activité, étapes, façons dont chacun-e s'est impliqué-e, thématique abordée :

Animation en annexe

Moyens pour rejoindre les jeunes :

Moyens	Quoi/Contenu communiqué	Combien
Appels		
Courriels		
Réseaux sociaux		
Affiches/tracts		
En personne		

Réflexion sur l'action (informations pertinentes sur le groupe, défis, suites à donner, autres informations, etc.) :

ANNEXE D

Groupes de discussion avec les jeunes – automne 2018

Groupes de discussion

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Évaluation de processus avec les jeunes Automne 2018



1. Degré de satisfaction général des locataires-jeunes face au projet : comment vous trouvez le projet de comité de locataires jusqu'ici? Avez-vous apprécié les activités?



2. Est-ce qu'il y aurait des améliorations à apporter? Des choses à faire différemment? Est-ce qu'il y a des activités que vous aimeriez faire mais qui ne font pas partie du calendrier du projet?



3. Qu'est-ce qui pourrait faire en sorte que vous participiez encore plus aux activités de votre comité de locataires? Y a-t-il des choses à changer pour que vous ayez plus le goût, ou plus les moyens, d'y participer?



4. Qu'est-ce que ça vous apporte de vous impliquer dans votre comité de locataires? Est-ce que ça cause des changements dans votre vie? Lesquels?



5. Comment le projet de comités de locataires rejoint-il vos valeurs? Y aurait-il des modifications à apporter pour que vos valeurs soient plus représentées?

ANNEXE E

Entretiens individuels semi-dirigés avec responsables jeunes

Entretiens individuels semi-dirigés

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Entretiens individuels semi-dirigés : Responsables-jeunes

1. Si tu te sens à l'aise de la faire, j'aimerais que tu me parles de ton arrivée au BCJ comme locataire; dans quel contexte ça s'est fait?
 - À quel place en étais-tu dans ta vie?
 - But : savoir d'où tu arrives avant d'arriver dans le projet.
2. Comment as-tu entendu parler du projet CO-LOC?
 - Comment te l'a-t-on présenté?
 - Comment as-tu appris que le BCJ faisait des embauches de responsables?
 - Qu'as-tu compris du projet au début? Comment ta compréhension du projet a-t-elle changé au fil de ton travail?
 - Qu'est-ce qui t'a donné envie de postuler pour l'emploi?
3. Comment s'est passé ton intégration dans ce nouvel emploi?
 - Comment as-tu fait ta place dans l'équipe de travailleurs communautaires?
 - Quels étaient tes principaux défis (obstacles) quand tu as commencé?
4. Les responsables jeunes ont été appelés à travailler avec les travailleurs communautaires tout au long du projet. Comment tes relations avec les travailleurs ont-elles influencé ton travail?
 - Qu'est-ce qui a été le plus significatif pour toi dans tes relations avec les travailleurs communautaires?
 - Par rapport aux travailleurs, tu étais un collègue de travail, mais tu avais aussi un suivi individuel et tu étais toi-même locataire. Comment as-tu composé avec ces différents rôles?

5. La mobilisation des locataires a été un défi du début à la fin du projet. Comment ont évolué tes liens avec les locataires?

- Vois-tu des changements dans ton approche avec les locataires entre le début et la fin du projet?
- Qu'est-ce qui t'a amené à modifier ton approche?
- Y a-t-il des moyens qui t'ont aidé à modifier ton approche?

6. Quel impact les formations que tu as suivies ont-elles eu sur toi?

Dans ta vie personnelle?

Au travail?

Dans quelle mesure les compétences que tu as acquises te serviront-elles dans le futur?

7. Quel impact ça a eu dans ta vie d'assumer le rôle de responsable jeune?

- Sur ton estime de soi?
- Sur ton identité?
- Dans tes relations avec les autres?
- Sur ton sens de l'organisation?
- Sur tes conditions de vie?
- Sur tes possibilités d'emploi?
- Sur ta compréhension de l'enjeu jeunes et logement (des jeunes en rapport au logement)?
- Sur ta vision de la société en général?

8. Avec quelle appartenance au BCJ ressors-tu?

- Aujourd'hui, te sens-tu davantage membre du BCJ, travailleur du BCJ, représentant de locataires du BCJ, (ex)locataire du BCJ, jeune inséré socialement, citoyen.ne conscientisé, locataire averti?

9. Quels sont tes projets d'avenir?

- Est-ce les mêmes que ceux tu avais à ton arrivée au BCJ?

10. Si le projet devait continuer, quelles seraient tes recommandations?

11. Autres aspects à aborder?

ANNEXE F

Entretiens de groupe semi-dirigés avec travailleurs communautaires

Groupes de discussion

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Entretiens de groupe semi-dirigés :
Travailleur.e.s communautaires

Objectif : pouvoir disposer du point de vue des travailleurs communautaires de chaque territoire dans l'évaluation du projet.

1. Premièrement, j'aimerais que vous me racontiez dans quel contexte vous avez pris connaissance de du projet lui-même?
 - Qu'en avez-vous compris au départ?
 - Votre compréhension du projet a-t-elle évolué au fil du temps?
2. Comment le projet a été présenté aux locataires?
 - Avez-vous pris des moyens pour que les locataires fassent la distinction entre le projet CO_LOC et les autres projets du BCJ?
 - Comment la compréhension que les locataires ont du projet a-t-elle été travaillée au fil du temps?
3. Qu'est-ce que représente le rôle des responsables-jeunes dans le projet?
Quels ont été les enjeux auxquels vous avez été confrontés dans le processus d'embauche des responsables-jeunes?
 - Comment avez-vous solutionné le dilemme entre engager des animateurs compétents vs. engager des animateurs qui ont un grand potentiel de développement? (compétence vs. insertion)
 - Si le projet était reconduit, comment feriez-vous le processus de sélection des responsables-jeunes? Prendre en compte le point de vue des jeunes? Pourquoi?
4. L'accompagnement des responsables jeunes a été un aspect important de votre travail. Comment les avez-vous accompagnés, et à propos de quoi?
 - Comment leur intégration s'est-elle passée?
 - Quelles compétences ont-ils développé?
 - Comment les avez-vous amenés à composer avec leurs défis rencontrés au travail et dans leur vie personnelle?
5. La question de l'intégration des nouvelles et nouveaux locataires du BCJ est revenue souvent dans les discussions du comité de suivi du projet CO_LOC. Comment se passait le processus d'intégration des nouveaux locataires avant le projet, comparativement à maintenant?
 - Comment les pratiques d'intégration ont-elles évolué au fil du projet?
 - Sur quoi essayez-vous de mettre l'emphase dans l'intégration des nouvelles et nouveaux?
6. Dans quelle mesure les locataires de Verdun ont développé leur pouvoir d'agir à travers le projet CO_LOC?
7. Comment le projet CO_LOC a pu contribuer à la prévention de l'itinérance chez les jeunes?
8. Si le projet avait devait se poursuivre, quelles sont vos recommandations?
9. Autres aspects à aborder?

ANNEXE G

Grille d'observation des activités

Observation en situation

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Grille d'observation des activités

0. Présences

- Quels types d'acteurs, combien?

1.1. Règles de participation

- Comment sont déterminées les règles de fonctionnement du groupe ? Y a-t-il une discussion explicite sur ces règles ou sont-elles déterminées implicitement ? (P. ex., comment les prises de parole sont encadrées : formellement ou informellement? Dans les prises de décisions, tolère-t-on les divergences d'opinion ou recherche-t-on le consensus? Y a-t-il des sujets censurés, tabous ? Comment ces limites sont-elles fixées?)
- Comment choisit-on les sujets à l'ordre du jour?

1.2. Cadre institué

Quelle est la configuration spatiale de la salle ? Quelles places occupent les divers acteurs ? (faire un schéma de la disposition des intervenant.e.s, participant.e.s et invité.e.s)

Quelle est la structure temporelle de l'activité?

1.3. Dispositifs employés

- Quels sont les dispositifs employés durant la séance du groupe? (information, formation, échanges, témoignages, réflexions, remue-méninges (*brainstorm*), artisanat, art-thérapie, manifestation dans la rue, etc.)
- Observe-t-on de nouveaux partenariats en appui à la prévention de l'itinérance jeunesse?
- Constate-t-on une recherche de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation?
- Observe-t-on un réseau d'entraide entre les jeunes locataires de chaque édifice, avec les travailleurs communautaires de l'organisme ou avec les partenaires?

2. Conditions de réalisation

- Pourquoi les participant.e.s s'impliquent dans le groupe? Quel objectif cela remplit-il pour elles et eux? (Actions concrètes ou horizon de réalisation abstrait?)

3.1. Prises de parole et sujets traités

- Y a-t-il des sujets abordés qui n'étaient pas à l'ordre du jour ? Amenés par qui? (participant.e.s, intervenant.e.s, autres?)

- En fin de discussions, qui définit les problèmes et les solutions? Quelle catégorie d'acteur infléchit la discussion dans cette direction ? (participant.e.s, intervenant.e.s, autres?)
- Y a-t-il des sujets suscitant l'adhésion, le désintérêt, le dégoût? Les diverses catégories d'acteurs ont-elles des attitudes différentes envers le même sujet ?
- Observe-t-on des échanges sur les défis de la cohabitation, la réalité du logement pour les locataires jeunes ainsi que sur les solutions à y apporter?
- Y a-t-il des contenus qui favorisent chez les participant.es. la participation, l'estime de soi, la compétence ou l'esprit critique (DPA)?

3.2. Types de relations

- Comment qualifier les interactions entre participants, entre participants et responsables jeunes, entre participants et intervenants, entre participants et invités, entre intervenants et invités, entre responsables jeunes et invités, entre responsables jeunes et intervenants? (Quel type de relation prédomine dans ces interactions : conflit, coopération, confrontation, familiarité, formel/informel, convaincre)
- Comment qualifier l'ambiance ? (calme, cordiale, tendue, agitée?)
- Certains acteurs induisent-ils des formes de division ou d'asymétrie entre catégories d'acteurs ?
- Y a-t-il des acteurs plus écoutés que d'autres ? Les acteurs s'écoutent-ils réciproquement ?
- Des signes du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie?

3.3. Rapports de savoirs

- Comment sont reçus les savoirs d'expérience des participant.e.s par les autres personnes présentes? (adhésion, critique, incompréhension, etc.?)
- Comment se positionnent les participant.e.s face à l'enjeu jeunesse et logement? Face aux préoccupations des autres participants? (expertise, expérience vécue, observation, ne connaît pas?)
- Les participants sont-ils conscient.e.s de la réalité jeunesse et logement des autres participants?
- Certaines prises de parole sont-elles valorisées/rejetées ? Plus légitimes que d'autres ?
- Comment sont reçus les savoirs d'expérience des participants ?
- En fonction de quels aspects du projet les participants font-ils des propositions ? Celles-ci paraissent-elles raisonnables ou déraisonnables ?

ANNEXE H

Groupes de discussion avec les jeunes – bilan final

Groupes de discussion

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté



Évaluation de processus avec les locataires jeunes Rencontre de bilan final

But de la rencontre :

Maintenant que le projet *CO_LOC* est terminé, on aimerait connaître votre évaluation globale du projet.

1. À tour de rôle, dites-nous : a) comment vous avez trouvé le projet de votre point de vue personnel? Quels étaient b) les bons coups et c) les moins bons coups du projet?

2. De quelle manière le projet vous a-t-il permis de :

- Développer votre pouvoir d'agir et votre autonomie?
- Développer votre implication communautaire et citoyenne?
- Participer à la prévention de l'itinérance?
- Développer la recherche de solutions collectives aux défis de la vie en logement (cohabitation)?
- Améliorer vos conditions de vie?

ANNEXE I

Plan d'évaluation



Plan d'évaluation

Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté

Résultats de changement attendus	Indicateurs	Outils			
	Éléments à observer/mesurer	Questionnaire aux locataires jeunes	Sondage à la communauté	Journal de bord	Groupes de discussion
Les jeunes brisent leur isolement et sont conscientisés sur les différentes réalités de chacun-e des locataires	Identification des réalités des autres locataires (CR1)	x			
	Sentiment d'isolement social (CR2)	x			
Les jeunes créent des liens entre eux-elles	Sentiment d'entretenir des relations avec les locataires (LJ1)	x			
Les jeunes sont conscientisés sur les différents défis de la cohabitation entre locataires et avec la communauté	Nombre de défis à la cohabitation que les jeunes peuvent identifier avec d'autres locataires (CC1)	x			
	Nombre de défis à la cohabitation que les jeunes peuvent identifier avec la communauté (CC2)	x			
Les jeunes augmentent leurs connaissances sur leurs droits, devoirs et responsabilités de locataires	Participation des jeunes à des activités d'apprentissage des droits des locataires (DRL1)			x	
	Identification par les jeunes de droits des locataires (DRL2)	x			
	Identification par les jeunes de devoirs et responsabilités des locataires (DRL3)				
Les jeunes augmentent leurs connaissances des ressources du quartier	Identification par les jeunes des ressources du quartier et de leur mission respective (RQ1)	x			
Les jeunes augmentent leurs connaissances sur des thématiques liées au logement et autres enjeux jeunesse	Identification par les jeunes d'enjeux liés au logement et à la jeunesse (CLJ1)	x			
Les jeunes expérimentent des modes de solution collectifs concernant les défis de la vie en logement, de la cohabitation et de la gestion	Participation à des activités d'expérimentation de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation (ESC1)			x	
Les jeunes apprennent à évaluer leurs activités	Nombre d'activités d'évaluation auxquelles les jeunes ont participé (AÉ1)			x	x
	Sujets d'évaluation abordés par les jeunes (AÉ2)			x	x

Résultats de changement attendus	Indicateurs	Outils			
	Éléments à observer/mesurer	Questionnaire aux locataires jeunes	Sondage à la communauté	Journal de bord	Groupes de discussion
Les jeunes augmentent leur sentiment d'appartenance au groupe, à l'organisme et au quartier	Niveau de fierté envers le comité de locataire (SA1)	x			
	Niveau de fierté envers le BCJ (SA2)	x			
	Niveau de fierté envers la communauté (SA3)	x			
	Nombre de personnes que l'on peut identifier par leur nom dans la communauté (SA4)	x			
Les jeunes créent un réseau d'entraide entre eux-elles et avec les intervenant-es	Taux de participation des jeunes aux activités du comité de locataires (RE1)			x	
	Sentiment de participer à un réseau d'entraide (RE2)	x			
Les jeunes acquièrent de nouvelles compétences sociales	Sentiment de posséder les habiletés nécessaires pour défendre ses droits (CS1)	x			
	Participation des jeunes à des activités de défense de droits (CS2)			x	
	Sentiment de comprendre les attentes relatives à la participation au projet (compréhension des règles, rôles et du vocabulaire) (CS3)	x			
	Nombre d'attentes relatives à la participation au projet que les jeunes peuvent identifier (CS4)	x			
	Sentiment de l'habileté à exprimer ses idées (CS5)	x			
	Sentiment de l'habileté à gérer les conflits (CS6)	x			
	Sentiment de l'habileté à entrer en relation avec de nouvelles personnes (CS7)	x			
	Sentiment de l'habileté à gérer son budget (CS8)	x			
	Sentiment de l'habileté à exercer la pensée critique (CS9)	x			
	Niveau d'affirmation de la prise de position des jeunes face au projet (CS10)			x	x
Les jeunes participent davantage aux activités et soirées communautaires	Participation des jeunes aux activités et soirées communautaires (SC1)			x	
Les jeunes fréquentent davantage les espaces communautaires	Nombre de jeunes présents dans les espaces communautaires (locaux, tables, comités, etc.) (EC1)		x	x	
	Sentiment du degré de fréquentation des espaces communautaires (EC2)	x			
Les jeunes planifient, organisent et réalisent des événements pour diffuser les résultats du projet	Nombre de rencontres de planification et d'organisation d'activités de diffusion des résultats du projet auxquelles les jeunes ont participé (DR1)		x		
	Nombre d'activités de diffusion des résultats du projet réalisées par les jeunes (DR2)		x		

Résultats de changement attendus	Indicateurs	Outils			
	Éléments à observer/mesurer	Questionnaire aux locataires jeunes	Sondage à la communauté	Journal de bord	Groupes de discussion
Les jeunes acquièrent de nouvelles compétences en organisation, gestion et création d'outils liés aux modes de solution collectifs	Nombre d'outils liés aux modes de solutions collectifs produits (CSC1)			x	
	Nombre de rencontres formelles ou informelles dédiées en organisation, gestion et création d'outils liés aux modes de solutions collectifs (CSC2)			x	
Les jeunes développent leur pouvoir d'agir et leur autonomie	Perception des jeunes sur le développement de leur participation (DPA1)	x			
	Perception des jeunes sur le développement de leurs compétences (DPA2)				
	Perception des jeunes sur leur estime de soi (DPA3)				
	Perception des jeunes sur le développement de leur conscience critique (DPA4)				
Les jeunes développent leur implication communautaire et citoyenne	Perception des jeunes sur leur implication communautaire et citoyenne (ICC1)	x			
Les jeunes participent à la prévention de l'itinérance	Nombre de mois consécutifs de stabilité résidentielle (SR1)	x			
Les jeunes développent la recherche et l'application de modes de solution collectifs	Participation à des activités d'expérimentation de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation (ESC1)			x	
Les jeunes améliorent leurs conditions de vie	Revenu annuel (RF1)	x			
	Estimation du nombre de personnes qui constituent l'entourage (famille, amis, intervenants...) (RS1)	x			
	Qualité des relations entretenues (RS2)	x			
	Niveau scolaire approximatif (E1)	x			
	Présence d'un projet d'études (E2)	x			
	Activités d'emploi et/ou de bénévolat investies (VS1)	x			
	Nombre de mois consécutifs de stabilité résidentielle (SR1)	x			
Sentiment de bien-être général (BE1)	x				
Les gens de la communauté brisent leur isolement et sont conscientisés sur les réalités des jeunes locataires	Nombres de rencontres formelles et informelles en dehors des zones de tension où les membres de la communauté sont présents (ZT1)			x	
	Nombre de réalités des jeunes locataires que les membres de la communauté peuvent identifier (RJL2)		x		

Résultats de changement attendus	Indicateurs	Outils			
	Éléments à observer/mesurer	Questionnaire aux locataires jeunes	Sondage à la communauté	Journal de bord	Groupes de discussion
Les gens de la communauté créent des liens entre eux-elles, avec les jeunes et avec les intervenants-tes	Sentiment d'entretenir des relations avec les autres membres de la communauté (LC1)		x		
	Sentiment d'entretenir des relations avec les jeunes locataires BCJ (LC2)		x		
	Sentiment d'entretenir des relations avec les intervenants BCJ (LC3)		x		
Les gens de la communauté échangent sur les défis de la cohabitation	Participation de la communauté aux activités d'échanges sur les défis de la cohabitation (DC1)			x	
Les gens de la communauté expérimentent des modes de solution collectifs concernant les défis de la vie en logement et de la cohabitation	Participation de la communauté à des activités d'expérimentation de modes de solutions collectifs aux défis de la cohabitation (DV1)			x	
Les gens de la communauté acquièrent une meilleure connaissance des préoccupations et réalités de leurs jeunes voisins-nes	Nombre de préoccupations des jeunes locataires que les membres de la communauté peuvent identifier (RJL1)		x		
	Nombre de réalités des jeunes locataires que les membres de la communauté peuvent identifier (RJL2)		x		
Les gens de la communauté apprennent à prévoir des rencontres en dehors des zones de tension	Nombres de rencontres formelles et informelles en dehors des zones de tension où les membres de la communauté sont présents (ZT1)			x	
Les gens de la communauté participent aux événements de diffusion des résultats du projet	Nombre de membres de la communauté présents aux activités de diffusion des résultats du projet (CDR1)			x	
Les gens de la communauté sont sensibilisés et conscientisés aux possibilités de prévention de l'itinérance	Perception des membres de la communauté d'être sensibilisés et conscientisés aux possibilités de prévention de l'itinérance (SCPI)		x		
Les gens de la communauté sont de nouveaux partenaires en appui à la prévention de l'itinérance	Présence de partenariat avec le BCJ (NPPI)		x		

ANNEXE J

Modèle logique

Modèle logique projet Le défi du « vivre ensemble » : les jeunes en logement et la communauté

ACTIONS : Qui? Quoi? Comment? Réalisations?				RÉSULTATS (effets sur les personnes)		
PUBLIC CIBLE	INTRANTS	ACTIVITÉS	EXTRANTS	IMMÉDIATS ET INTERMÉDIAIRES (0 à 6 mois)	LONG TERME (6 mois à 1 an)	ULTIMES (1 an et +)
Jeunes de moins de 25 ans	Ressources humaines : - 3 travailleur-e-s - 12 responsables jeunes Financement : - Centraide - PSOC - Service Canada (SPLI) Ressources matérielles : - 3 locaux - Matériel d'animation Équipement Comité interne - Comité de suivi composé de travailleur-e-s et de jeunes Partenariats : - Tables de concertation jeunesse (Laval,	1. Activités de mise en place : a) Présentation du projet aux jeunes des 3 territoires (Laval, Longueuil, Montréal) b) Consultation des jeunes sur la formule de participation c) Recrutement et nomination des comités d) Entente dans chaque comité sur mandat, fonctionnement, responsabilités e) Élaboration d'un plan d'action (chaque comité) f) Présentation des outils du BCJ g) Détermination de la programmation par chacun des comités de locataires 2. Formations : a) Documentation par les jeunes sur le rôle d'un comité de locataires, ses pouvoirs et responsabilités (personnes-ressources, lectures, entretiens, etc.)	Montréal : 12 jeunes personnes Longueuil : 8 jeunes Laval : 5 jeunes Participant-e-s	POUR LES JEUNES Les jeunes brisent leur isolement et son conscientisés sur les différentes réalités de chacun-e des locataires (1 a, b) Les jeunes créent des liens entre eux-elles (1, a, b) Les jeunes sont conscientisés sur les différents défis de la cohabitation entre locataires et avec la communauté (1 a, b, c, d, e, g; 3 a, f, c) Les jeunes augmentent leurs connaissances sur leurs droits, devoirs et responsabilités de locataires (2 a, b) Les jeunes augmentent leurs connaissances des ressources du quartier (3 b) Les jeunes augmentent leurs connaissances sur des thématiques liées au logement et autres enjeux jeunesse (2 b, 4 a) Les jeunes expérimentent des modes de solutions collectives concernant les défis de la vie en logement, de la cohabitation et de la gestion (1 d, e, g; 2 b)	POUR LES JEUNES Les jeunes augmentent leur sentiment d'appartenance au groupe, à l'organisme et au quartier (1 a, b, c, d, e, f, g) Les jeunes créent un réseau d'entraide entre eux-elles et avec les intervenants-es (1 a, b, c, g; 2 b) Les jeunes acquièrent de nouvelles compétences sociales (1 a, b, d, e, g; 2 b; 3 a, b, c; 4 a; 5 b, c, d, e, f; 6 a, b, c, d) Les jeunes participent davantage aux activités et soirées communautaires (1 a, b, e, g; 2 a, b; 3 a, b, c; 5 b, c, e, f) Les jeunes fréquentent davantage les espaces communautaires (1 a, b, e, g; 2 a, b; 3 a, b, c; 5 b, c, e, f) Les jeunes planifient, organisent et réalisent des événements pour diffuser les résultats du projet (3 a, b, c; 5, e, f; 6 a, b, d) Les jeunes acquièrent de nouvelles compétences en	POUR LES JEUNES Les jeunes développent leur pouvoir d'agir et leur autonomie (4 a; 2 b; 3 b; 6 d) Les jeunes développent leur implication communautaire et citoyenne (4a; 3 b; 6 d) Les jeunes participent à la prévention de l'itinérance (2 b; 6 d) Les jeunes développent la recherche et l'application de modes de solutions collectives (2 b; 3 a) Les jeunes améliorent leurs conditions de vie (2 b; 3 a)
CONTEXTE Participation volontaire Dans le cadre du financement SPLI Projet sur 18 mois; échéance : 31 mars 2019 Le projet s'inscrit dans la dimension de la vie	Montréal, Longueuil) - Tables des jeunes (Laval, Montréal, Longueuil) - Comité Logement Rive-Sud - FRAPRU - Réseau d'habitation chez soi (Saint-Hubert) - Saint François en action (Laval) - Table de vie de quartier Saint-Jean Vianney (Longueuil)	b) Soirées thématiques /cuisine collective / soupers communautaires sur : - droits et responsabilités en tant que locataires - alimentation et sécurité alimentaire - exercice de la citoyenneté - lutte collective pour le droit à la citoyenneté - environnement et aménagement de la cour et des balcons - le logement et les enjeux jeunesse - atelier de sensibilisation en vue de participer à la Journée de la terre - budget et endettement - atelier de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale d'élimination de la pauvreté 3. Activités avec la communauté : a) organiser des fêtes de voisins à diverses occasions (Noël, Mois de l'histoire des Noirs-es, Journée de la terre, journée de la pais,	associative de l'organisme visant l'implication de jeunes membres dans la gestion des milieux de logements temporaires	POUR LA COMMUNAUTÉ Les jeunes apprennent à évaluer leurs activités (3 g; 6 a, b; 5 b, c, d, e, f, g) POUR LA COMMUNAUTÉ Les gens de la communauté brisent leur isolement et sont conscientisés sur les réalités des jeunes locataires (3 a, b, c; 5 c) Les gens de la communauté créent des liens entre eux-elles, avec les jeunes et avec les intervenants-es (3 a, b, c; 5 c) Les gens de la communauté échangent sur les défis de la cohabitation (5 c, e, f) Les gens de la communauté expérimentent des modes de solutions collectives concernant les défis de la vie en logement et de la cohabitation (3 a, b, c; 5 c, e, f)	POUR LA COMMUNAUTÉ organisation, gestion et création d'outils liés aux modes de solutions collectives (3 a, b, c; 4 a; 5, e, f; 6 a, b, d) POUR LA COMMUNAUTÉ Les gens de la communauté acquièrent une meilleure connaissance des préoccupations et réalités de leurs jeunes voisins-es (3 a, b, c; 5 c, e, f) Les gens de la communauté apprennent à prévoir des rencontres en dehors des zones de tension (3 a, b, c; 5 c, e, f) Les gens de la communauté participent aux événements de diffusion des résultats du projet (3 a, b, c; 5 c, e, f)	POUR LA COMMUNAUTÉ Les gens de la communauté sont sensibilisés et conscientisés aux possibilités de prévention de l'itinérance (3 a, b, c; 5 c, e, f) Les gens de la communauté sont de nouveaux partenaires en appui à la prévention de l'itinérance (3 a, b, c; 5 c, e, f)

ACTIONS : Qui? Quoi? Comment? Réalisations?				RÉSULTATS (effets sur les personnes)		
PUBLIC CIBLE	INTRANTS	ACTIVITÉS	EXTRANTS	IMMÉDIATS ET INTERMÉDIAIRES (0 à 6 mois)	LONG TERME (6 mois à 1 an)	ULTIMES (1 an et +)
		<p>journée de l'élimination de la pauvreté, journée de la diversité culturelle, etc.)</p> <p>b) connaître son milieu : tournée de quartier, visite d'organismes et de commerces pour informer sur le projet en cours</p> <p>c) information / consultation de la communauté (propriétaires, voisins-es, commerçants)</p> <p>4. Activités avec les partenaires :</p> <p>a) participation aux rencontres des tables de concertation de leur territoire et des différents partenaires</p> <p>5. Évaluation :</p> <p>a) élaboration et validation du protocole et des outils d'évaluation</p> <p>b) groupe de discussion avec les jeunes des 3 territoires à mi-parcours (6 mois)</p> <p>c) groupe de discussion avec la communauté après un an</p> <p>d) production du rapport de consultation avec les comités de locataires</p>				
		<p>e) événement de partage des résultats organisé par les comités de locataires et ouvert à la communauté (témoignages, animation théâtrale, etc.)</p> <p>f) journée d'étude / fête des voisins sur chaque territoire</p> <p>g) analyse et rédaction d'une évaluation d'ensemble par les 3 comités de locataires avec la personne-ressource à l'évaluation</p> <p>6. Transfert des connaissances :</p> <p>a) évaluation et suivi de la journée d'étude par les comités de locataires</p> <p>b) planification et production de comptes rendus (forme à déterminer par les comités de locataires)</p> <p>c) élaboration d'un plan d'action pour les suites du projet</p> <p>d) présentation lors d'une tournée de classes dans des centres d'éducation des adultes et auprès des organismes partenaires</p>				
		<p>e) traduction pour diffusion en anglais des documents pertinents</p>				

BIBLIOGRAPHIE

- Aranguiz, M. (2000). *Vagabonds et sans abris à Montréal. Perception et prise en charge l'errance 1840-1925*. Montréal : RCHTQ.
- Bellot, C. et Goyette, M. (2011). Conclusion. Les paradoxes de l'autonomie. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques* (p. 309-316). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Berthelet, C. (2014). *Le langage n'est pas neutre. Petit guide rédaction féministe*. Montréal : FéminÉtudes. Repéré à https://iref.uqam.ca/upload/files/Guide_texte_suivi_diffusion_avec_liens_21.pdf
- Bourbonnais, M. et Parazelli, M. (2018). *L'empowerment en travail social et les significations de la solidarité. Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 24(2), 38-73.
- Bourdon, S. et Belisle, R. (dir.). (2015). *Regard sur... les précarités dans le passage à l'âge adulte au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Brousse, C., Firdion, J.-M. et Marpsat, M. (2008). *Les sans-domicile*. Paris : La Découverte.
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2019a). Le Bureau de consultation jeunesse. Dans *Accueil*. Montréal : BCJ. Repéré à <https://bureaudeconsultationjeunesse.org>
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2019b). Notre histoire. Dans À propos. Montréal : BCJ. Repéré à <https://bureaudeconsultationjeunesse.org/a-propos/histoire>
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2019c). Les logements temporaires avec suivi communautaire. Dans *Intervention*. Montréal : BCJ. Repéré à <https://bureaudeconsultationjeunesse.org/intervention/logements-temporaires-avec-suivi-communautaire>
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2018). *Rapport d'activités 2017-2018*. Montréal : BCJ. Repéré à https://bureaudeconsultationjeunesse.org/docs/rapport_d_activites_bcj_2017_2018.pdf
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2017a). *Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement*. Montréal : BCJ. Repéré à <https://bureaudeconsultationjeunesse.org/TEPAL/index.html>
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2017b). Être jeunes en recherche de logement et d'autonomie en 2017 : mise en contexte. Dans *Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement*. Montréal : BCJ. Repéré à https://bureaudeconsultationjeunesse.org/TEPAL/pdf/BCJ_Portrait-jeunes-Contexte-Greissler.pdf
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2017c). Réflexions sur l'autonomie. Dans *Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement*. Montréal : BCJ. Repéré à https://bureaudeconsultationjeunesse.org/TEPAL/pdf/BCJ_Reflexions-autonomie.pdf
- Bureau de consultation jeunesse (BCJ). (2017d). Dialogue sur l'intervention. Dans *Trousse d'éducation populaire pour l'autonomie en logement*. Montréal : BCJ. Repéré à https://bureaudeconsultationjeunesse.org/TEPAL/pdf/BCJ_Intervention-Activite-Profiles-jeunes-autonomie.pdf

- Charbonneau, L., Fortin, G. et Tessier, M. (1984). La Clinique des Jeunes Saint-Denis, six ans plus tard. *Santé mentale au Québec*, 9(2), 74-82.
- Cléret, B. (2013). L'ethnographie comme démarche compréhensive : immersion dans les dynamiques consommatoires du rap en France. *Recherches qualitatives*, 32(2), 50-77.
- Clifasefi, S. L., Malone, D. K. et Collins, S. E. (2013). Exposure to projet-based Housing First associated with reduced jail time and bookings. *International Journal of Drug Policy*, 24, 291-296.
- Chanteau, O., Poirier, M., Marcil, F. et Guay, J. (2007). La transition à la vie adulte : un passage à risque. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en questions* (p. 233-250). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Colardelle, M. (2001). Le rôle et la place des jeunes comme acteurs du changement au fil de l'histoire. *Agora*, 25, 165-176.
- Colombo, A. (2015). *Sen sortir quand on vit dans la rue. Trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Colombo, A. (2008). *La reconnaissance : un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*. Thèse de doctorat publiée, Université du Québec à Montréal / Institut national de la recherche scientifique. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/1273/>
- Conseil Jeunesse de Montréal (CJM). (2017). *Jeunes et itinérance : dévoiler une réalité peu visible*. Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal. Montréal CJM.
- D'Amours, O. (1986). Survol historique de la protection de l'enfance au Québec, de 1608 à 1977. *Service social* 35(3), 386-415.
- Dardot, P. et Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.
- Desjardins, G. (2015). *Un lieu à soi : une voie pour contrer la vulnérabilité et l'itinérance des femmes*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/7300/1/M13721.pdf>
- Dionne, J. et St-Martin, N. (2018). *Approche de communauté d'entraide et de justice*. Une façon différente d'intervenir avec les adolescents en difficulté d'adaptation. Montréal : Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Dorvil, H., Morin, P. L., Beaulieu, A. et Robert, D. (2002). Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes classées malades mentales. *Déviance et société*, 26, 497-515.
- Évaluer. (2009). Dans A. Rey, D. Morvan et G. Firmin (dir.), *Le Robert de poche 2010* (p. 270). Paris : Dictionnaires Le Robert-Sejer.
- Fecteau, J.-M., Ménard, S., Trépanier, J. et Strimelle, V. (1998). Une politique de l'enfance délinquante et en danger : la mise en place des écoles de réforme et d'industrie au Québec (1840-1873). *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies*, 2(1), 75-110.

- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM). (2018). *Rapport annuel 2018*. Montréal : FOHM. Repéré à <http://fohm.rqoh.com/wp-content/uploads/sites/4/2019/04/Rapport-annuel-version-web.pdf>
- Fischer, S. N., Shinn, M., Shrout, P. et Tsemberis, S. (2008). Homelessness, Mental Illness, and Criminal Activity : Examining Patterns Over Time. *American Journal of Community Psychology*, 42, 251-265.
- Flynn, C., Damant, D. et Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43.
- Fontan, J.-M. (2001). L'évaluation de cinquième génération. *Cahiers de recherche sociologique*, 35, 7-14.
- Fontan, J.-M. et Lachance, É. (2005). *Pour une évaluation de cinquième génération*. Cahier No C-18-2005. Montréal : CRISES. Repéré à https://www.perfeval.pol.ulaval.ca/sites/perfeval.pol.ulaval.ca/files/publication_196.pdf
- Gaetz, S. (2017). *VOICI Logement d'abord pour les jeunes : un guide de modèle de programme*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Gaetz, S. (2014). *Un endroit sûr et décent où vivre : vers un cadre Logement d'abord pour les jeunes*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.
- Gaetz, S. et Redman, M. (2016). *Towards an Ontario Youth Homelessness Strategy*. Canadian Observatory on Homelessness Policy Brief. Toronto : The Homeless Hub Press. Repéré à <http://homelesshub.ca/sites/default/files/YH%20Policy%20Brief-final.pdf>
- Gaetz, S., Scott, F. et Gulliver, T. (2013). *L'approche Logement d'abord au Canada : Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press. Repéré à <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/HFCanada-French.pdf>
- Geller, J. L. et Fisher, W. H. (1993). The linear continuum of transitional residences : Debunking the myth. *American Journal of Psychiatry*, 150(7), 1070-1076.
- Gervin, D. W., Davis, S. K., Jones, J. L., Counts-Spriggs, M. S. E. et Farris, K. D. (2010). Evaluation Development and Use in Social Work Practice. *Journal of Multidisciplinary Evaluation*, 6(14), 85-101.
- Goering, P., Veldhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., Nelson, G., MacNaughton, E., Streiner, D. et Aubry, T. (2014). *National At Home/Chez Soi Final Report*. Calgary : Mental Health Commission of Canada. Repéré à http://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/mhcc_at_home_report_national_cross-site_eng_2_0.pdf
- Goldstein, A. L., Amiri, T., Vilhena, N., Wekerle, C., Thornton, T. et Tonmyr, L. (2011). *Jeunes sans-abri et jeunes placés dans le réseau de protection de l'enfance : Maltraitance, santé mentale et consommation d'alcool et de drogues*. Toronto : Université de Toronto. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/aspc-phac/H129-5-2011-fra.pdf
- Goyette, M., Turcotte, D., Mann-Feder, V., Grenier, S. et Turcotte, M.-È. (2012). Soutenir le passage à la vie adulte des jeunes issus des centres de jeunesse. Une expérimentation de deux modalités d'intervention de groupe. *Les Cahiers de la CRÉVAJ, Cahier #2012-01*. Montréal : CRÉVAJ .

- Goyette, M. et Turcotte, M.-È. (2011). Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté* (p. 91-113). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Pontbriand, A. et Bellot, C. (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Greissler, E., Lacroix, I. et Morissette, I. (2018). Les cadre de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté. *Lien social et Politiques*, 80, 190-209.
- Guba, E. et Lincoln, Y. (1989). *Fourth Generation Evaluation*. Newbury Park : Sage.
- Henwood, B. F., Shinn, M., Tsemberis, S. et Padgett, D. K. (2013). Examining Provider Perspectives Within Housing First and Traditional Programs. *American Journal of Psychiatric Rehabilitation*, 16, 262-274.
- Hombs, M. E. (2011). Philip F. Mangano. Dans *Modern Homelessness. A Reference Handbook* (p. 158-160). Santa Barbara, CA : ABC-CLIO.
- Hurteau, P., Labrie, V. et Nguyen, M. (2019). Le revenu viable 2019 et les situations de pauvreté. Données pour différentes localités du Québec. *Note socioéconomique Mai 2019*. Repéré à https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Revenu_Viable_web.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2017). *Panorama des régions du Québec. Édition 2017*. Québec : Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2017.pdf#page=45>
- Janssens, R. (2015). *Le cheminement des jeunes exclus vers l'autonomie : démarche d'accompagnement par le biais d'une intervention de groupe créative*. Essai de maîtrise, Université de Montréal.
- Jetté, C., Thériault, L., Vaillancourt, Y. et Mathieu, R. (1998). Évaluation du logement social avec support communautaire à la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM). Intervention auprès des personnes seules, à faibles revenus et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers centraux de Montréal. *Cahiers du LAREPPS, No 97-08*. Montréal : UQAM.
- Jobin, L. (2012). *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*. Québec : Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>
- Jouthe, E. et Desmarais, D. (1993). Un projet intercompréhensif de théorisation des pratiques sociales. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 131-141.
- Karsz S., 2011, Pourquoi le travail social? Définition, figures, clinique, Paris, éd. Dunod.
- Keiffer, C. (1984). Citizen empowerment : A developmental perspective. *Prevention in Human Services*, 16(3), 9-35.
- Kelly, K. et Caputo, T. (2007). Health and Street/Homeless Youth. *Journal of Health Psychology*, 12, 726-736.

- Kuhn, T. S. (1970). *The Structure of Scientific Revolutions* (2^e éd.). Chicago : University of Chicago Press.
- Langevin, B. (2016). L'itinérance jeunesse dans l'Ouest-de-l'Île : La réalité d'une dispersion. Dans Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), *L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres* (p. 16). Montréal : RAPSIM. Répéré à <http://www.rapsim.org/docs/itinérance%20à%20Montréal-version%20pdf.pdf>
- Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*. Québec : ARDIS.
- Le Bossé, Y. (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 174-190.
- Le Bossé, Y. (2008). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Changer le monde (le petit et le grand) au quotidien. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(1), 137-149.
- Le Bossé, Y. (2003). De l'«habilitation» au «pouvoir d'agir» : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51.
- Le Bossé, Y. (1998a). Introduction à l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 5(3), 349-370.
- Le Bossé, Y. (1998b). Pouvoir d'agir et exclusion : le pouvoir de participation socioéconomique. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 5(3), 371-397.
- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145.
- Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K. et Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application. *Canadian Journal of Counselling / Revue canadienne de counseling*, 36(3), 180-193.
- Le Bossé, Y. et Lavallée, M. (1993). Empowerment et psychologie communautaire. Aperçu historique et perspectives d'avenir. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 18, 7-20.
- Lefèvre, S. et Berthiaume, A. (2019). Les fondations philanthropiques face au cimetière de l'innovation sociale : du malaise des organismes financés à celui d'un bailleur de fonds. Dans J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus et C. Champagne (dir.), *Trajectoires d'innovation. Des émergences à la reconnaissance* (p. 157-164). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Madaus, G. Stufflebeam, D. et Scriven, M. (dir.). (1989). Program Evaluation : A Historical Overview. Dans *Evaluation Models* (p. 3-22). Boston : Kluwer-Nijhoff.
- Mangano, P. F. (2011). Foreword. Dans *Modern Homelessness. A Reference Handbook* (p. xiii-xvi). Santa Barbara, CA : ABC-CLIO.
- Margier, A., Bellot, C. et Morin, R. (2014). L'itinérance en milieu urbain : deux voies de normalisation. *Le sociographe*, 48, 21-32.
- Martuccelli, D. (2004). Figures de la domination. *Revue française de sociologie*, 45(3), 469-497.

- McLaughlin, T. C. (2011). Using Common Themes : Cost-Effectiveness of Permanent Supported Housing for People With Mental Illness. *Research on Social Work Practice*, 21(4), 404-411.
- Mendel, G. (1998). *L'acte est une aventure. Du sujet métaphysique au sujet de l'actepouvoir*. Paris : La Découverte/Syros.
- Mendel, G. (1992). *La société n'est pas une famille. De la psychanalyse à la sociopsychanalyse*. Paris : La Découverte/Syros.
- Milgram, S. (1974). *Obedience to Authority. An Experimental View*. New York : Harper & Row.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). (2019). *Nouveaux montants des prestations*. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/autres/FI_Indexation_2019_FR_VF.PDF?1545079834
- Morin, P. (1992). Être chez soi : désir des personnes psychiatriquées et défis des intervenants. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(1), 47-61.
- Ninacs W. A., 2008, Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Ninacs, W. A. (2002). Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec. Thèse de doctorat, Université Laval.
- Ninacs, W. A. (1997). Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources., *Cahiers de recherche sociologique*, 29, 59-77.
- Ninacs, W. A. (1995a). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93.
- Ninacs, W. A. (1995b). Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment. *Nouvelles pratiques sociales*, 8(1), 97-119.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.) (p. 235-317). Paris : Armand Colin.
- Parazelli, M. et Bourbonnais, M. (à paraître). Les jeunes de la rue à Montréal. Des lieux d'appartenance sous tension. Dans Tardif, F. (dir.), *Projet Récit de vie des 35 ans au PlaMP*. Montréal : PlaMP.
- Parazelli, M. et Bourbonnais, M. (2017). L'empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites. *Sciences et Actions Sociales* [En ligne], 6, 1-29. Repéré à <http://www.sas-revue.org/34-n-6/dossiers-n-6/87-l-empowerment-en-travail-social-perspectives-enseignements-et-limites>
- Parazelli, M. (2004). Le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(1), 9-32.
- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Parazelli, M. (2000). L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 40-66.
- Parazelli, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/4123/>
- Pathways to Housing (PTH). (2019). Founder, Dr. Sam Tsemberis. Repéré à <https://www.pathwayshousingfirst.org>
- Petitclerc, M. (2011). À propos de « ceux qui sont en dehors de la société ». L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 65(2-3), 227-256.
- Poirier, M., Chanteau, O., Marcil, F. et Guay, J. (2007). La prévention de l'itinérance et l'autonomisation des jeunes placés en centre jeunesse. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en questions* (p. 291-309). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Rappaport, J. (1981). In Praise of Paradox : A Social Policy of Empowerment Over Prevention. *American Journal of Community Psychology*, 9(1), 1-25.
- Rappaport, J. (1987). Terms of Empowerment/Exemplars of Prevention : Toward a Theory for Community Psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121- 148.
- Ridgway, P. et Zippel, A. M. (1990). The paradigm shift in residential services : From the linear continuum to supported housing approaches. *Psychosocial Rehabilitation Journal*, 13(4), 11-31.
- Rueff-Escoubès, C. (2008). *La sociopsychanalyse de Gérard Mendel. Autorités, pouvoirs et démocratie dans le travail*. Paris : La Découverte.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives*, Hors-Série 5, 99-111.
- Segal, S. P. et Liese, L. H. (1991). A ten-year perspective on three models of sheltered care. *Hospital and Community Psychiatry*, 42(11), 1120-1124.
- Serrano-Garcia, I. (1984). The illusion of empowerment : Community development within colonial context. *Prevention in Human Services*, 3(2-3), 173-200.
- Stanhope, V. et Dunn, K. (2011). The curious case of Housing First : the limits of evidence based policy. *International Journal of Law and Psychiatry*, 34, 275-282.
- Statistique Canada. (2017). Recensement en bref : Les jeunes adultes vivant avec leurs parents au Canada en 2016. *Recensement de la population, 2016*. Ottawa : Ministre de l'Industrie. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016008/98-200-x2016008-fra.pdf>
- St-Denis, M. (2018). Narrativité et pratiques d'intégration des immigrants en région : les jeux de langage de l'intervention. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. Repéré à <https://archipel.uqam.ca/12072/1/M15860.pdf>

- Swift, C., et Levin, G. (1987). Empowerment : An emerging mental health technology. *The Journal of Primary Prevention*, 8(1-2), 71-94.
- Trickett, E. J. (1994). Human Diversity and Community Psychology : Where Ecology and Empowerment Meet. *American Journal of Community Psychology*, 22(4), 583-592.
- Tsai, J., Mares, A. S. et Rosenheck, R. A. (2010). A Multisite Comparison of Supported Housing for Chronically Homeless Adults : "Housing First" Versus "Residential Treatment First". *Psychological Services*, 7(4), 219-232.
- Tsemberis, S. (2010). Housing First : Ending Homelessness, Promoting Recovery, and Reducing Costs. Dans I. G. Ellen et B. O'Flaherty (dir.), *How to House the Homeless* (p. 37-56). New York : Russell Sage Foundation.
- Tsemberis, S. et Eisenberg, R. F. (2000). Pathways to Housing : Supported Housing for Street-Dwelling Homeless Individuals With Psychiatric Disabilities. *Psychiatric Services*, 51(4), 487-495.
- Vertus, L. (2015). Em-power-ment. Dans *Documents en ligne*. Repéré à <https://bureaudeconsultation-jeunesse.org/docs/Em-power-ment.pdf>
- Villemure, F. (2012). Les jeunes et l'itinérance. Pour que le rejet ne mène pas à la rue. Dans RAPSIM (dir.), *L'itinérance. Une histoire et des actions pour en sortir* (p. 10-11). Montréal : RAPSIM.
- Weber, M. (1965 [1904]). . Premier essai : L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales. Dans M. Weber, *Essais sur la théorie de la science* (p. 3-168). Paris : Plon. Repéré à http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/essais_theorie_sciences/Essais_sciences_1.pdf
- Woodhall-Melnik, J., Dunn, J., Waterfiled, D., Howard, A., Svenson, S. et Vasilevska, B. (2014). "Building Stability" : A Housing First Program for Men in Hamilton. Rapport produit pour le Collaboratory for Research on Urban Neighbourhoods, Community Health and Housing, Hamilton : McMaster University. Repéré à https://macsphere.mcmaster.ca/bitstream/11375/19124/1/Building%20Stability_T2H%20Full%20Report_EN.pdf
- Yin, R. K. (1984). *Case Study Research : Design and Methods*. Beverly Hills : Sage.
- Zimmerman, M. (1995). Psychological Empowerment : Issues and Illustrations. *American Journal of Community Psychology*, 23(5), 581-599.
- Zimmerman, M. A., et Rappaport, J. (1988). Citizen Participation, Perceived Control, and Psychological Empowerment. *American Journal of Community Psychology*, 16(5), 725-750.
- Zuniga, R. (1994). *Planifier et évaluer l'action sociale*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.